



## Commune de Val-de-Travers

### **Rapport du Conseil communal au Conseil général de Val-de-Travers à l'appui du budget 2013**

**Rapport d'information** (pages blanches)

**Arrêtés soumis au Conseil général** (pages roses)

Approbation du budget 2013

Transactions immobilières découlant de travaux exécutés dans le cadre du budget

**Budget 2013 du compte de fonctionnement** (pages blanches)

Budget commenté du compte de fonctionnement selon la classification fonctionnelle

Récapitulatif selon la classification fonctionnelle

Budget du compte de fonctionnement selon la classification par nature

Récapitulatif selon la classification par nature

**Budget 2013 du compte des investissements** (pages vertes)

Tableau des crédits d'investissement ouverts selon la classification fonctionnelle

Récapitulatif des crédits d'investissement ouverts selon la classification fonctionnelle

Liste indicative des crédits à solliciter en 2013

Anticipations des dicastères pour la législature

Récapitulatif des crédits d'investissement par nature

**Planification financière quadriennale** (pages blanches)

## **Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général à l'appui du budget 2013 de la commune de Val-de-Travers**

*Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,*

*Le premier budget de la législature présente un résultat modérément déficitaire. Cela traduit une certaine péjoration des prévisions financières de notre commune en regard de l'exercice en cours, qui tablait sur l'équilibre des comptes. Cette évolution négative n'a toutefois rien d'alarmant et la situation demeure saine, grâce aux efforts intenses d'optimisation financière menés depuis la création de la commune.*

*Si le Conseil communal est confiant, il ne cède néanmoins à aucun excès d'optimisme, au vu des perspectives à moyen terme. D'une part, la conjoncture économique ne sera pas toujours aussi soutenue qu'aujourd'hui. L'évolution de notre situation dépendra fortement de la capacité de l'Union européenne à retrouver le chemin de la croissance, ce qui est loin d'être acquis. D'autre part, plus localement, la commune devra absorber les effets des grandes réformes cantonales, qui pèseront progressivement sur nos finances. Il s'agit notamment des importantes baisses fiscales votées aussi bien pour les personnes physiques que pour les personnes morales, ou encore de l'assainissement de la caisse de pension prévoyance.ne, pour ne citer que les principales.*

*Dans ce contexte, le Conseil communal est déterminé à faire en sorte que la commune conserve, tout au long de la législature, une situation proche de l'équilibre structurel. Pour relever ce défi, une logique de stricte parcimonie au niveau des coûts de fonctionnement sera indispensable, mais ne suffira pas. Il faudra encore, au travers d'une politique d'investissement active et cohérente, réussir le retour à la croissance, notamment démographique. C'est au travers de cette double logique que le présent budget s'articule. Avec des dépenses de fonctionnement qui se limitent au strict minimum, sauf pour quelques domaines hautement prioritaires. Et avec des investissements qui traduisent nos ambitions de développement.*

*Il est à relever que le budget soumis n'intègre pas les effets des diverses propositions cantonales de reports de charges qui, comme chaque année, accompagnent le budget cantonal. En effet, le Conseil communal entend bien se battre une nouvelle fois contre les velléités du Conseil d'Etat de se décharger sur les communes des effets déplorables de sa mauvaise gestion. Le risque financier s'élève pour l'exercice 2013 à plus d'un demi-million de francs, ce qui représente un montant considérable. Il convient toutefois de relever que, même en intégrant l'ensemble de ces reports, le budget communal resterait conforme à la limite de déficit fixée par nos mécanismes de maîtrise des finances.*

*Il est également important de souligner qu'au-delà de ces échéances à court terme, le Conseil communal devra s'impliquer activement dans les grands dossiers cantonaux pour défendre et promouvoir les intérêts de notre commune. Les chantiers ouverts sont nombreux et présentent autant de risques que d'opportunités pour nous. Du désenchevêtrement des tâches à la nouvelle répartition de l'impôt des personnes morales, en passant par la réforme de la péréquation ou le financement des services d'urgence, les enjeux cumulés se chiffrent en millions de francs.*

*A ce titre, il est intéressant de relever que nous avons pris une longueur d'avance sur les autres régions en fusionnant les premiers et en nous dotant d'un exécutif professionnel, ce qui nous a permis de faire de Val-de-Travers une interlocutrice respectée dans tous les dossiers cantonaux. De plus, le rôle pionnier joué par notre commune dans de nombreux domaines spécifiques nous a incontestablement permis d'acquérir une forte crédibilité auprès de l'Etat et des autres régions. Nous avons donc pu faire entendre notre voix tout au long de la législature, avec des résultats importants à la clé. Pour que cela perdure à l'avenir, il faudra continuer à ouvrir de nouveaux chemins en poursuivant dans une logique constructive, proactive et innovante. C'est la volonté du Conseil communal.*

*Veillez recevoir, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.*

LE CONSEIL COMMUNAL

# Table des matières

Table des matières .....	3
1. Considérations générales .....	4
1.1. Cadre réglementaire .....	4
1.2. Objectif budgétaire .....	4
1.3. Reports de charges .....	5
1.4. Indexation négative des salaires.....	5
1.5. Résultat budgétaire .....	5
2. Eléments marquants .....	6
2.1. Traitements et effectif du personnel.....	6
2.2. Evolutions organisationnelles .....	9
2.3. Autres nouveautés intégrées au budget .....	12
2.4. Situation conjoncturelle et fiscalité.....	12
2.5. Evolution des prix et des taxes causales .....	14
2.6. Budget des investissements .....	14
3. Analyse financière.....	15
3.1. Approche structurelle des charges et des résultats.....	15
3.2. Approche analytique des charges.....	16
3.3. Nature des revenus .....	19
3.4. Autofinancement et limite d'investissement .....	20
3.5. Endettement, fortune et limite de déficit.....	21
4. Conclusion .....	22

# 1. Considérations générales

## 1.1. Cadre réglementaire

L'adoption du budget est un acte politique majeur, qui ponctue annuellement l'action des autorités. Le budget est en effet la traduction chiffrée des intentions politiques de la commune, en plus de constituer l'outil central de sa gestion financière. Cette importance se traduit par l'existence de nombreuses dispositions légales ou réglementaires, que les autorités doivent respecter dans l'élaboration de leur budget.

La loi cantonale sur les communes, du 21 décembre 1964 (RSN 171.1), stipule à son article 57 que le Conseil communal soumet au Conseil général, durant le dernier trimestre de l'année, le budget de l'exercice suivant, qui est obligatoirement composé d'un budget de fonctionnement et d'un budget des investissements. L'article 58 de cette même loi précise que le budget communal doit être soumis à l'approbation du département cantonal de tutelle, qui peut le refuser s'il présente un déficit supérieur à la fortune nette de la commune.

Cette nécessaire rigueur dans la gestion financière a amené Val-de-Travers à se doter de mécanismes de maîtrise des finances, qui visent à préserver durablement la fortune nette de notre commune et à limiter son endettement. C'est ainsi que le règlement sur les mécanismes de maîtrise des finances, du 22 juin 2009, définit une limite de déficit en fonction de la fortune nette de la commune, ainsi qu'un montant maximal des investissements nets financés par l'impôt. En vertu dudit règlement le déficit pour l'exercice 2013 est limité à 5% de la fortune nette selon bouclément 2011, à savoir 1'389'662.- francs. Le plafond des investissements est quant à lui défini sur la base d'un degré d'autofinancement minimal de 70%, s'appliquant à certains investissements spécifiques.

## 1.2. Objectif budgétaire

La dernière mise à jour de la planification financière a été présentée en marge du budget 2012. Le Conseil communal tablait alors sur un exercice 2013 déficitaire à hauteur de 330'000.- francs.

A cette époque, le Conseil communal ignorait que le coefficient fiscal moyen des communes du canton descendrait en-dessous de 65 points, à 64.99 points. Cette évolution anecdotique a une grande influence sur notre commune, puisque le cercle des bénéficiaires de la péréquation verticale s'est élargi à trois communes qui en étaient précédemment écartées de par leur coefficient fiscal de 70 points. Or, l'impact négatif pour Val-de-Travers est considérable, à hauteur d'environ 600'000.- francs. Le sujet avait fait l'objet d'une information à la commission de gestion et des finances en janvier déjà, l'Etat nous ayant informé de la situation en début d'année.

En outre, la commune a enregistré un important bénéfice au bouclément des comptes 2011, en lien avec des facteurs extraordinaires et non reproductibles en matière de fiscalité des personnes morales. Si ce résultat a permis à la fortune nette de faire un bond considérable à près de 27,8 millions de francs, il impacte aussi, mais à la baisse, la péréquation horizontale dont bénéficie notre commune en 2012 et en 2013. Selon les chiffres transmis par l'Etat, cette dernière devrait ainsi reculer de 500'000.- francs, avant de retrouver un niveau plus élevé dès 2014.

La prévision 2013 du dernier plan financier, corrigée des péréquations horizontale et verticale, correspondrait ainsi à un déficit de 1,43 millions de francs, soit un montant excédant la limite prévue par les mécanismes de maîtrise des finances.

En début de processus budgétaire, les premières prévisions étaient plus mauvaises encore. Mais le Conseil communal a d'emblée exclu de présenter un budget hors des limites, qui aurait obligé à adapter le coefficient fiscal. Des mesures d'amélioration ont donc été étudiées et intégrées au fil des versions successives du budget, afin de ramener ce dernier dans la limite des freins.

Puis, considérant qu'il ne fallait prendre aucun risque face aux reports de charges en discussion au plan cantonal, le Conseil communal a décidé de fixer un objectif budgétaire plus ambitieux. A savoir de créer un budget qui resterait dans la limite des freins même en cas d'acceptation des reports de charges. Cet objectif correspond à un déficit maximal d'environ 750'000.- francs.

### **1.3. Reports de charges**

En préambule, relevons que chaque année apporte son lot de propositions de reports de charges, contre lesquelles les communes se battent avec toujours autant de vigueur. Si elles obtiennent le plus souvent gain de cause, certains reports sont tout de même adoptés chaque année. Et les montants qui s'additionnent ainsi pèsent toujours plus lourd dans nos budgets.

Ainsi, outre les contributions extraordinaires de solidarité des communes envers l'Etat qui ont été payées en 2010 et 2012 (chaque fois le Conseil d'Etat a promis que c'était la dernière fois et chaque fois l'Etat a bouclé ses comptes bien mieux prévu !), des reports importants sont intervenus depuis 2009. Les principaux concernent les domaines suivants et totalisent plusieurs centaines de milliers de francs de surcoûts annuels à notre charge :

- Placements de jeunes en âge de scolarité dans des établissements spécialisés
- Financement de diverses prestations cantonales par le pot commun de l'aide sociale
- Prélèvements systématiques de bonifications aux fonds cantonaux dévolus aux communes
- Augmentation du coût des mandats de prestation de la police cantonale neuchâteloise

Dans ce contexte, le Conseil communal estime qu'il est totalement inacceptable de la part du Conseil d'Etat de proposer de nouveaux reports. Trois propositions sont jugées particulièrement iniques :

- La reconduction pour 2013 d'une contribution de solidarité des communes envers l'Etat
- La suppression de la péréquation verticale, qui cible au surplus les communes faibles
- L'intégration de nouvelles charges cantonales dans le pot commun d'aide sociale

Au total, le canton veut ainsi prendre aux communes plus d'une dizaine de millions de francs, afin d'améliorer son propre budget. Pour notre commune, le montant total s'élève à 490'000.- francs sur l'exercice 2013. Une somme auquel il faut encore ajouter les effets d'autres projets de lois non liés au budget cantonal, mais combattus par notre commune et qui incluent des reports pour environ 80'000.- francs.

S'ils devaient se concrétiser, les projets de notre gouvernement alourdiraient donc le budget communal de 570'000.- francs pour l'exercice 2013, dont près des deux tiers correspondraient à une détérioration durable.

### **1.4. Indexation négative des salaires**

Le projet de budget communal intègre l'indexation négative des salaires, conformément aux dispositions prévues par l'Etat dans le cadre de son propre budget et qui sont appliquées par analogie au personnel communal.

Il faut toutefois relever que cette mesure fait l'objet d'intenses discussions au niveau cantonal et qu'il n'est pas certain qu'elle sera appliquée. Dans le cas où la fonction publique cantonale ne serait pas soumise à cette indexation négative, il en irait de même pour le personnel communal. L'impact budgétaire net, compte tenu de l'effet sur les charges sociales, des subventions et autres revenus correspondrait à une péjoration d'environ 180'000.- francs du déficit communal.

### **1.5. Résultat budgétaire**

Si l'on écarte la problématique des reports de charges et compte tenu des différents effets ponctuels qui péjorent le budget communal, le déficit prévu de 624'900.- francs correspond à une situation proche de l'équilibre structurel.

Cependant, les progressions des revenus seront fortement limitées par les effets des baisses fiscales durant les prochaines années, tandis que les charges de personnel et les dépenses d'aide sociale continueront à s'accroître plus rapidement. Cela impliquera de procéder à des efforts d'optimisation financière durant les années à venir, à un rythme supportable.

L'autofinancement de 2'969'800.- francs est jugé satisfaisant, même s'il sera vraisemblablement insuffisant pour couvrir sans recourir à l'emprunt les investissements prévus durant l'exercice à venir.

## 2. Eléments marquants

### 2.1. Traitements et effectif du personnel

#### *Evolution des traitements*

L'effectif communal comprend trois catégories principales d'employés : le personnel administratif et technique, le personnel enseignant et le personnel auxiliaire. Ces trois catégories sont soumises à des règles différentes en matière de progression salariale.

Les rémunérations du personnel enseignant sont intégralement déterminées au niveau cantonal, de sorte que la commune n'est pas compétente pour fixer les modalités de progression. Pour cette année, sous réserve d'un possible revirement dans le cadre du processus budgétaire cantonal, l'Etat appliquera la progression réglementaire des échelons, ainsi qu'une indexation négative des traitements, à hauteur de -1%. Quant à la retenue obligatoire de 0,56% sur les salaires, qui prévalait encore en 2012, elle disparaît en 2013.

La commune applique par analogie les règles cantonales au personnel technique et administratif, sous réserve des blocages et des progressions accélérées découlant de l'évaluation des fonctions menée à fin 2010.

A relever que le budget 2013 présenté inclut en outre quelques moyens destinés au paiement partiel de soldes d'heures supplémentaires accumulées par certains cadres suite à la fusion et qui ne pourront pas être totalement résorbés par des reprises d'heures. Afin d'éviter que des accumulations d'heures variables ne se reproduisent et dans le but de renforcer de manière générale l'encadrement des services, des moyens sont également prévus pour financer l'introduction d'une augmentation généralisée du temps de travail hebdomadaire des cadres.

Finalement, le personnel auxiliaire est souvent engagé à temps très partiel et rémunéré selon un tarif horaire. Il s'agit par exemple d'aides-ambulanciers, de garde-bain, d'aides-concierges, de patrouilleurs scolaires ou encore de gardiens de déchetteries.

#### *Effectif du personnel*

Les charges de personnel représentent la moitié des charges communales. Le Conseil communal est dès lors particulièrement attentif à l'évolution de l'effectif et de la masse salariale.

Au niveau du personnel administratif et technique, quelques diminutions d'effectif sont prévues dans certains services financés par le compte général de la commune. Toutefois, les hausses de dotations et créations de postes qui sont planifiées sont nettement plus nombreuses, ce qui aboutit à une augmentation de l'effectif. Il est à relever que les augmentations prévues sont, pour la plupart, compensées par de nouveaux revenus liés.

Du côté de l'enseignement, le personnel des écoles de la Côte-aux-Fées et des Verrières sont intégrés à l'effectif communal depuis la rentrée scolaire de 2012, conformément aux dispositions applicables au sein du cercle scolaire. Alors que la prise en charge de ces postes ne portait que sur 4 mois en 2012, elle est désormais intégrée sur l'année entière. Les montants versés par les communes concernées, ainsi que les subventions cantonales liées permettent d'assurer intégralement la compensation de la hausse de charges.

Ainsi, compte tenu des éléments mentionnés ci-avant, il est intéressant de relever que pour 2013, ce sont les mécanismes de progression salariale qui, malgré l'indexation négative, pèsent sur les finances communales. A l'inverse, les évolutions de l'effectif sont financièrement compensées par de nouveaux revenus.

L'évolution détaillée et l'état de l'effectif communal sont présentés dans le tableau de la page suivante, en prenant en compte la nouvelle organisation des dicastères communaux décidée en début de législature. Cette synthèse ne comprend cependant ni le personnel auxiliaire, dont le temps de travail n'est que rarement connu a priori, ni les apprentis et stagiaires formés au sein de la commune, qui sont au nombre de 21 (7 employés de commerce, 5 assistants socio-éducatifs, 4 agents d'exploitation, 2 forestiers-bûcherons et 3 stagiaires).

Dotation par entité (en EPT)	Budg. 2011	Début 2012	Fin 2012	Début 2013	Fin 2013	Cat.*	N° compte (ex.2013)	Cause des variations entre budget 2012, début 2013 et fin 2013.
<b>Dicastère de l'administration, de la santé et de la sécurité publique (DASSP)</b>								
Chancellerie	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	PAT	020.301.00	
Secrétariat central et archives	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	PAT	020.301.00	
Ressources humaines	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	PAT	020.301.00	
Service de la sécurité publique (comprend 1.5 EPT financé par le fonds cantonal PC)	4.7	4.7	4.7	4.7	6.7	PAT	112.301.00	Créations prévues d'un poste d'assistant de sécurité, ainsi que d'un poste de cdt pompiers et centre de secours en partie financé par l'ECAP.
Ambulances du Val-de-Travers (soutien financier de HNE/Etat pour plusieurs EPT)	13.0	13.0	13.0	13.7	13.7	PAT	491.301.00	Hausse de la dotation fixe du service par transfert d'auxiliaires validée en cours d'exercice 2012.
<b>Dicastère de la jeunesse et de l'enseignement (DJE)</b>								
Direction du dicastère	1.45	1.45	1.45 <sup>1</sup>	1.45 <sup>1</sup>	1.45 <sup>1</sup>	PAT	020.301.00	<sup>1</sup> L'effectif de la direction de l'ex-DEE/DCLS sera réparti entre la direction du DJE et celle du DTVAC.
Chargé de mission auprès de la direction	0.2					PAT	020.301.00	
JJR-Direction des écoles (subv. Etat 25%)	2.88	2.88	2.88	2.88	2.88	PAT	210.301.03	
JJR-Personnel administratif des écoles	1.77	1.83	2.83	2.83	2.33	PAT	210.301.02	Renforcement de dotation 0,5 EPT en 2012 + stagiaire engagé à 50% jusqu'à mars 2013.
JJR-Concierges/aides des écoles	3.54	3.40	3.40	3.40	3.40	PAT	210.301.05	
JJR-Bibliothécaire des écoles	0.53	0.53	0.53	0.53	0.53	PAT	210.301.06	
JJR-Enseignants (subv. Etat 45%)	93.69	92.09	98.47	98.47	98.47	PE	210.302.00	Internalisation de 5.79 EPT d'enseignants dès la rentrée 2012 (création du cercle scolaire).
JJR-Unité socio-éducative	0.60	1.03	1.03	1.03	1.03	PAT	210.301.07	
Bibliothèque communale	0.24	0.24	0.24	0.24	0.24	PAT	300.301.00	
Centre sportif et piscine des Combes (hors restaurant du centre)	13.4	13.7	15.0	14.3	13.54	PAT	343.301.00	Diverses évolutions liées à des départs, transferts et licenciements. Voir remarque <sup>4</sup> à la direction du DI
Crèche communale (dotation reconnue subventionnée à environ 15% par l'Etat)	8.55	8.45	8.45	9.20	13.20	PAT	540.301.00	Augmentation de la direction de 0.1 EPT, création de 0,65 EPT pour les besoins actuels puis de 4 supplémentaires pour faire face à la nouvelle organisation de l'accueil extrafamilial.

Dotation par entité (en EPT)	Budg. 2011	Début 2012	Fin 2012	Début 2013	Fin 2013	Cat.*	N° compte (ex.2013)	Cause des variations entre budget 2012, début 2013 et fin 2013.
<b>Dicastère du développement territorial, de la vie associative et de la culture (DTVAC)</b>								
Direction du dicastère	1.7	2.2	2.2 <sup>2</sup>	2.2 <sup>2</sup>	2.2 <sup>2,3</sup>	PAT	020.301.00	<sup>2</sup> Voir remarque <sup>1</sup> à la direction du DJE <sup>3</sup> Transfert de la dotation consacrée à la gestion des déchets au DI dès mi- 2013
Déchetterie communale	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	PAT	720.301.00	Voir remarque <sup>3</sup> à la direction du dicastère
<b>Dicastère des infrastructures (DI)</b>								
Direction du dicastère	1.5	1.5	1.5	2.1 <sup>4</sup>	2.1 <sup>5</sup>	PAT	020.301.00	<sup>4</sup> Transfert de 0.5 EPT du CSR pour assurer la centrale GELORE et hausse de dotation 0,1 EPT <sup>5</sup> Voir remarque <sup>3</sup> à la direction du DTVAC
Service des travaux publics	25.5	24.5	24.5	24.5	24.5	PAT	620.301.00	
Service des eaux	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	PAT	700.301.00	
	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	PAT	710.301.00	
Gérance des bâtiments	12.35	12.15	12.15	12.15	12.15	PAT	943.301.00	
<b>Dicastère de l'économie, des finances et de l'intégration sociale (DEFI)</b>								
Direction du dicastère	4.55	4.05	4.55	4.55	4.55	PAT	020.301.00	
Chargé de mission auprès de la direction	0.50	1.0	1.0	1.0	-	PAT	020.301.00	Externalisation de poste (maison de l'absinthe).
Guichet social régional (subv. Etat 40% de certains postes, représentant 5.2 EPT)	6.8	7.0	7.1	7.1	7.1	PAT	581.301.00	La dotation supplémentaire liée à l'introduction de l'antenne ACCORD n'est pas intégrée.
Programme d'insertion Ecoval (entièrement financé par l'Etat et le SECO)	3.0	3.0	3.0	3.2	3.2	PAT	588.301.00	Renforcement de la dotation en lien avec le programme d'insertion en menuiserie.
Service forestier	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	PAT	812.301.00	
<b>Totaux</b>								
Personnel administratif et technique	120.66	120.51	123.41	124.96	128.70	PAT		
Personnel enseignant	93.69	92.09	98.47	98.47	98.47	PE		
Total	214.35	212.60	221.88	223.43	227.17			

\*) PAT = personnel administratif et technique, PE = personnel enseignant. Le tableau ne comprend pas le personnel auxiliaire.



## **2.2. Evolutions organisationnelles**

Dix réorganisations structurelles de différentes entités communales auront un impact sur le budget et le plan comptable.

### ***Nouvelle organisation des dicastères***

La nouvelle répartition des dicastères engendre peu d'effets comptables, dès lors que les services ont été transférés sans modification d'effectif et que les traitements du personnel administratif sont regroupés dans une seule rubrique. Les transferts prévus au sein de cette rubrique sont les suivants :

- L'effectif de l'ancienne direction du DEE/DCLS répartit actuellement déjà son temps de travail entre la direction du DJE et celle du DTVAC, en lien avec le transfert de la culture et vie associative. La clé de répartition définitive n'est pas encore déterminée à ce stade.
- L'effectif de l'actuelle direction du DTVAC sera partiellement transféré à la direction du DI à mi-2013, lorsque le DI reprendra la gestion des déchets.

Néanmoins, au-delà des transferts internes à cette rubrique, deux impacts sont à signaler au niveau comptable ou financier :

- La direction du DI accueillera dès 2013 la centrale GELORE de réservation des salles communales, précédemment assumée par le CSR et rubriquée au chapitre 343. Le transfert porte sur une dotation de 0,5 EPT.
- Une augmentation de la dotation administrative de 0,1 EPT est prévue à la direction du DI, pour assurer le support administratif engendré par l'intégration du service de l'eau dans le dicastère. Cette dotation n'a pas pu être transférée de la direction du DTVAC, dont l'effectif actuel est insuffisant. L'impact financier s'élève à un peu moins de 10'000.- francs par an.

### ***Police locale***

L'augmentation considérable des coûts des mandats de prestations confiés à la police neuchâteloise (reports de charges décidés par le Conseil d'Etat en marge de son budget 2012) aurait engendré une hausse des coûts de plus de 300'000.- francs dès l'exercice 2013, pour assurer le maintien des prestations actuelles. Ce constat a incité le Conseil communal à élaborer une solution alternative, permettant de maintenir le niveau de prestations tout en limitant la hausse des coûts. Cette solution repose sur trois piliers :

- Le maintien d'un mandat réduit au strict minimum avec la police neuchâteloise, pour l'exécution des tâches nécessitant impérativement l'intervention d'un agent de police.
- La création d'un poste communal d'assistant de sécurité publique à 100%, pour l'exécution de la majorité des tâches jusqu'ici confiées à la police neuchâteloise.
- La conclusion d'un mandat de prestation avec une société de sécurité privée pour appuyer l'assistant de sécurité publique dans l'exécution des tâches qui ne nécessitent pas l'intervention d'un agent de police, mais qui nécessitent l'intervention de plusieurs personnes.

Le calendrier de mise en œuvre de la nouvelle organisation est fixé à mi-2013 et l'effet sur le budget n'est donc que partiel. L'impact pour l'exercice 2013 correspond à une péjoration nette d'environ 50'000.- francs, tandis que la péjoration durable est estimée à 75'000.- francs par an dès l'exercice 2014. Même si la solution trouvée permettra à la commune de limiter les surcoûts, il n'en reste pas moins que ce report de charges s'ajoute à d'autres, qui pèsent toujours plus lourdement sur nos finances.

### ***Lutte contre l'incendie***

Dans le cadre de la réorganisation cantonale des services de défense contre l'incendie, la création d'un poste professionnel à 100% de commandant du Centre de secours et du Corps des sapeurs-

pompiers était déjà prévue pour l'exercice 2012. Elle n'interviendra finalement qu'à mi-2013. A compter de 2014, le poste fera l'objet d'un subventionnement partiel de la part de l'ECAP.

L'impact net sur 2013 s'élève à 55'000.- francs et se montera dès 2014 à un montant légèrement inférieur, compte tenu des subventions à recevoir et de la participation des communes des Verrières et de la Côte-aux-Fées.

### ***Cercle scolaire***

La création du cercle scolaire a engendré l'intégration de 5,79 EPT de personnel enseignant issu des écoles des Verrières et de la Côte-aux-Fées à l'effectif communal. Les deux communes participent désormais aux coûts de l'école Jean-Jacques Rousseau pour les trois cycles d'enseignement obligatoire. Leur participation est calculée au prorata du nombre d'élèves scolarisés, sur la base du coût moyen par élève.

Compte tenu des subventions reçues de l'Etat sur le salaire des enseignants et des contributions des Verrières et de la Côte-aux-Fées, il n'y a pas de surcoût à charge de Val-de-Travers.

### ***Accueil parascolaire et crèches***

L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions cantonales votées par le peuple pour l'accueil de la petite enfance et d'accueil parascolaire engendre une augmentation importante des coûts pour la commune. Parallèlement, la séparation au niveau des normes cantonales entre crèches et accueil parascolaire a passablement complexifié le fonctionnement de l'accueil de l'enfance.

L'effet principal au plan financier a trait à la reconnaissance de l'accueil familial de jour au titre de structure subventionnée, ce qui engendre une participation communale variable aux frais de garde, en fonction du niveau de revenu des parents. Il est à relever que cette extension du système subventionné fait que la limitation de l'offre communale n'a plus pour conséquence de freiner les dépenses. En effet, si la commune ne répond pas à la demande, cette dernière se reporte désormais sur d'autres structures, auxquelles la commune a l'obligation légale de contribuer financièrement.

Dans ce contexte, dès lors que le Conseil communal considère que l'offre d'accueil pré- et parascolaire contribue directement à l'attractivité démographique et à l'amélioration du taux d'emploi, la volonté politique est d'œuvrer à ce que la totalité de la demande soit couverte de la manière la plus efficiente.

Après avoir étudié de nombreux scénarios, le Conseil communal a décidé de maintenir l'obligation d'équilibre financier de notre crèche communale, tout en augmentant sensiblement le nombre de places d'accueil offertes. La crèche assurera dès 2013 l'accueil préscolaire, mais également l'ensemble de l'accueil parascolaire des élèves de 1H à 4H à Couvet et de 1H à 2H à Fleurier. La hausse de l'effectif et des coûts d'encadrement sera couverte par la progression des revenus.

Avec le soutien de la commune, la société Jardin Malin Sàrl offrira quant à elle des prestations économiques, ciblées sur les besoins d'accueil parascolaire dès la 3H, hors du cadre subventionné par l'Etat. L'idée est de proposer, lorsque c'est possible, des solutions simples pour les besoins ne nécessitant pas un encadrement spécialisé. Cet investissement doit permettre de limiter la demande pour des solutions plus coûteuses d'accueil professionnalisé dans le cadre subventionné.

Finalement, les autres besoins continueront à être couverts par les structures privées existantes telles que la crèche de Môtiers ou l'accueil familial de jour.

### ***Centre sportif et piscine des Combes***

Même s'il reste beaucoup à faire pour que tout fonctionne à satisfaction dans ces entités, la réorganisation menée a permis de poser des bases solides pour l'avenir. La maîtrise acquise durant l'année écoulée en matière de gestion permet désormais de planifier de manière crédible des mesures d'amélioration, visant à réduire la charge nette pour la commune, tout en reconstruisant une offre attractive et de qualité, propice au développement futur des recettes.

Dans le cadre de la réorganisation des dicastères, il est à relever que la centrale de réservation GELORE pour les salles et objets communaux non sportifs est transférée au DI dès le début de l'année 2013. Ce dicastère assumant également la conciergerie et l'entretien des bâtiments, une amélioration de l'efficacité est attendue.

### ***Guichet social régional***

Le projet cantonal de créer des guichets sociaux régionaux remonte à 2004. Après la régionalisation des services sociaux, puis l'intégration des agences AVS, la dernière étape prévue est la création des antennes ACCORD, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces antennes centraliseront les demandes d'assistance pour toutes les prestations liées à des conditions de revenu et fondées par le droit cantonal (Subsides d'assurance-maladie, emplois temporaires, avances de pensions alimentaires, bourses et aide sociale), qui se fonderont désormais sur un revenu déterminant unifié. Le canton table sur la création de 15 postes supplémentaires pour la mise en place de ces antennes, dont 1,5 pour le GSR du Val-de-Travers. L'engagement des ressources est envisagé pour le dernier trimestre 2013, afin de permettre la formation du personnel.

Le Conseil communal estime que le projet ACCORD est bon, mais qu'il doit permettre de fonctionner de manière plus rationnelle, sans engendrer une hausse aussi marquée des besoins en personnel. Il défend donc l'idée, à l'échelle cantonale, d'une compensation au moins partielle de la nouvelle dotation par des réductions dans les services qui devraient être déchargés de certaines tâches. En outre, le calendrier d'engagement du personnel est sujet à discussion, dès lors qu'une spécialisation du personnel administratif en place dans les GSR semblerait préférable à des engagements à l'externe. Il s'agirait alors de renforcer les dotations en 2014 seulement, par l'engagement de personnel administratif.

Compte tenu des différentes variantes envisageables et du fait que les conséquences ne porteront, « au pire », que sur le dernier trimestre 2013, le Conseil communal a décidé de ne pas intégrer de montant au budget.

### ***Réorganisation d'Ecoval***

Dans le cadre de la réorganisation cantonale des programmes d'insertion professionnelle, Ecoval joue un rôle de projet-pilote, qui s'est traduit par une réorganisation fondamentale des différents ateliers durant l'exercice 2012.

En 2013, l'atelier offrira quatre ateliers :

- Un atelier d'intégration professionnelle dans les pratiques horlogères, proposant 9 places
- Un atelier d'intégration professionnelle de poseur en menuiserie, proposant 6 places
- Un atelier d'intégration socioprofessionnelle dans l'administration, proposant 3 places
- Un atelier occupationnel dans le domaine de l'informatique et vente, proposant 4 places

Au total, ce sont donc 22 places qui seront offertes, contre 21 auparavant, mais avec des orientations beaucoup plus proches des besoins du marché du travail. Les ateliers d'insertion professionnelle ont d'ailleurs été conçus en étroite collaboration avec les employeurs potentiels.

Afin de permettre au programme de développer ses performances en matière d'insertion professionnelle, l'Etat et la Confédération ont convenu d'augmenter sensiblement les moyens à disposition des ateliers concernés. La couverture des coûts a ainsi été augmentée de 60.- fr/jour/place à 90.- fr/jour/place pour les deux ateliers d'intégration professionnelle, ce qui permet de financer un encadrement renforcé :

- L'atelier de pratiques horlogères sera principalement encadré par un horloger indépendant, au travers d'un contrat de prestations correspondant à un volume de 0,6 EPT.
- L'atelier de menuiserie bénéficiera d'un encadrement de 1,0 EPT contre 0,8 EPT auparavant.
- Le temps de travail à disposition de la direction augmentera légèrement, permettant le développement de contacts plus soutenus avec les entreprises partenaires.

### ***Maison de l'absinthe***

Le projet de Maison de l'absinthe devrait entrer dans sa phase de concrétisation avec le vote d'un crédit d'investissement et d'un mandat de prestation en janvier 2013. Sous réserve de l'acceptation de ces dossiers, le Conseil communal a prévu un transfert du chef de projet actuellement rattaché au DEFI à la fondation pour la Maison de l'Absinthe, qui couvrira son salaire à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre 2013.

Ce transfert permettra une économie financière, la charge de personnel actuellement assumée par la commune étant supérieure au coût du mandat de prestations. L'économie générée s'élève à 30'000.- francs sur l'exercice 2013, puis à 40'000.- francs sur l'exercice 2014.

### ***Chauffages à distance de Couvet et des Bayards***

La mise en route du nouveau système de chauffage à distance de Couvet est prévue pour mi-2013. Cette tâche fait l'objet d'un nouveau chapitre 863. Le fonctionnement de l'installation sera intégralement financé par les ventes de chaleur. L'entretien des installations est évalué à environ 20% de temps de travail, qui pourraient être fournis au travers d'un mandat externe ou par l'engagement de personnel communal. Au vu de cette incertitude quant à l'organisation retenue, les coûts d'entretien ont été intégrés au budget sous forme de mandat, mais cela n'exclut pas qu'une autre solution soit retenue.

Du côté des Bayards, l'adoption d'un règlement ou arrêté prévoyant l'autofinancement du chauffage à distance est prévue pour 2013. Dans cette perspective, la création d'une réserve comptable est prévue. L'exigence d'autofinancement impliquera une hausse des tarifs appliqués, qui pourraient rejoindre ceux appliqués à Couvet.

## **2.3. Autres nouveautés intégrées au budget**

Outre les éléments déjà cités et les adaptations tarifaires prévues, qui sont reprises plus loin dans le présent rapport, le budget traduit diverses évolutions décidées par le Conseil communal, de différents types :

- Certaines tâches sont internalisées. C'est par exemple en matière de travaux d'installation d'hydrantes, cette prestation étant désormais fournie en interne par le DI.
- Certaines tâches sont externalisées. C'est par exemple le cas de la gestion des démarches de recouvrement forcé.
- Certaines prestations nouvelles sont introduites. C'est par exemple le cas de la liaison par bus entre Val-de-Travers et Les Ponts-de-Martel, assurant une connexion avec le train de la vallée de la Sagne et La Chaux-de-Fonds.
- Certaines prestations sont réduites. C'est par exemple le cas au niveau des plages d'ouverture du centre sportif.

De manière générale, toutes ces évolutions font l'objet de commentaires détaillés directement dans le budget.

## **2.4. Situation conjoncturelle et fiscalité**

La bonne conjoncture économique vécue dans le domaine horloger ne se reflète pas dans la plupart des autres secteurs d'activité, ni ne se traduit dans une diminution cohérente du taux de chômage.

Ainsi, les dépenses sociales subissent de fortes augmentations et les revenus des personnes physiques se maintiennent à un niveau très faible. Parallèlement, les bénéfices générés dans le secteur industriel, en particulier horloger, restent particulièrement élevés.

Une détérioration conjoncturelle est prévisible pour l'exercice 2013, en lien avec le recul d'activité que subissent nombre de sociétés, y compris dans le domaine horloger. Parallèlement, la plupart des indicateurs avancés montrent un risque de péjoration rapide et marquée de la situation, qui pourrait impacter tant la production de richesses que l'emploi durant l'exercice à venir.

Les évolutions présentées se traduisent de manière particulièrement marquée au niveau de la fiscalité, car suite aux réformes votées à l'échelle cantonale, les taux d'imposition sont en baisse, tant en ce qui concerne les personnes physiques que morales

### **Recettes fiscales**

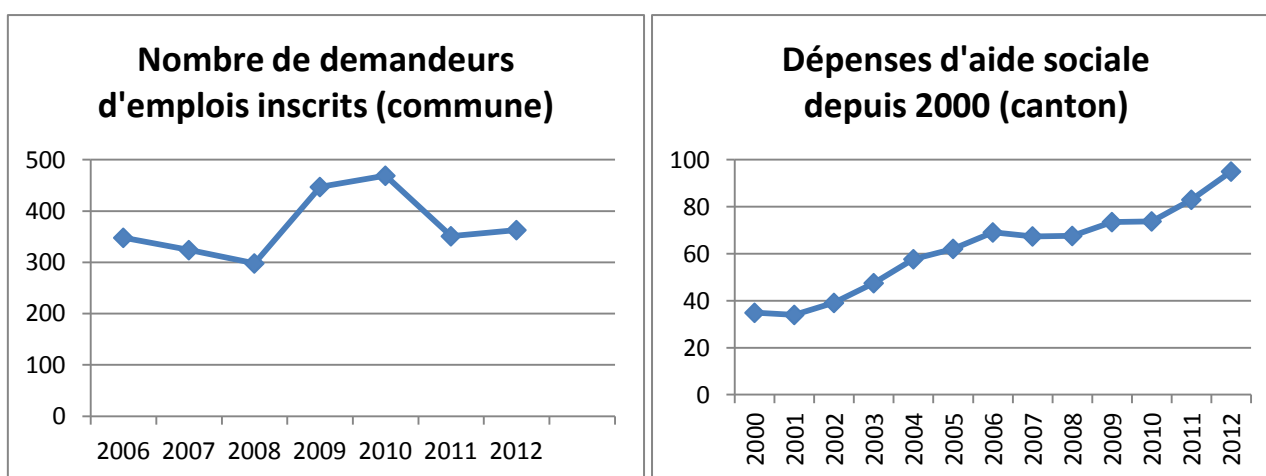
En vertu du mécanisme temporaire de redistribution de l'impôt sur les personnes morales, notre commune bénéficie d'une partie seulement des progressions enregistrées localement, mais profite en contrepartie des progressions enregistrées dans d'autres communes. Ce sont ces dernières qui permettent à Val-de-Travers de bénéficier d'une progression nette de près de 700'000.- francs pour l'exercice 2013.

Ce montant permet de faire mieux que compenser la diminution subie du côté des réformes physiques, qui diminuent de 150'000.- francs dans une prévision très optimiste de la situation. Par contre, il convient de relever que les taux d'imposition vont poursuivre leur baisse dans les années à venir, de sorte que les recettes vont baisser progressivement, de part et d'autre. Cette perspective inquiétante pourrait être contrecarrée par l'introduction d'un nouveau système de répartition de l'impôt des personnes morales, qui devrait profiter durablement à notre commune.

A relever encore la forte progression de l'impôt sur les frontaliers, qui traduit la forte progression de l'emploi dans la région, au sein des grandes sociétés industrielles.

### **Taux de chômage et dépenses sociales**

Après avoir diminué de près de 3% entre 2009 et 2011, pour s'établir à 4,5% en septembre dernier, le taux de chômage est reparti à la hausse et s'élève en septembre 2012 à 5,7%. Le nombre de demandeurs d'emplois a également augmenté, mais de manière moins marquée et se situe désormais aux alentours de 360 personnes.



Si le recours au chômage partiel n'est pas encore d'actualité dans les entreprises de la place à l'heure où nous écrivons, certaines sociétés se préparent à cette éventualité pour le début de l'année 2013 déjà.

Parallèlement, à ces évolutions inquiétantes pour l'avenir, la hausse des dépenses d'aide sociale traduit la précarisation d'une partie toujours plus importante de la population cantonale. Les progressions enregistrées depuis 2011 sont voisines de 15% par an. Cette évolution énorme s'explique également par la réforme de la loi sur l'assurance chômage, qui pousse de plus en plus de demandeurs d'emplois vers l'aide sociale. De plus, les bénéficiaires de l'aide sociale qui travaillent mais ne disposent pas d'un revenu suffisant pour atteindre le minimum vital sont toujours plus nombreux, en raison du faible niveau des salaires.

Dans ce contexte, le faible niveau des dépenses enregistrées en 2012 et prévues en 2013 en matière de programmes d'insertion sociale et professionnelle est particulièrement regrettable, même si elle permet de réaliser à court terme des économies pour les communes.

## 2.5. Evolution des prix et des taxes causales

Plusieurs hausses sont prévues au niveau des tarifs appliqués pour la vente de prestations, ainsi que dans le domaine des taxes causales :

- Application de la nouvelle convention tarifaire dans le domaine des ambulances, qui prévoit une facturation en fonction de la distance parcourue. Cette modification impliquera une hausse très importante des coûts à charge de nos citoyens en cas de recours au service d'ambulance, en raison de l'éloignement des sites hospitaliers prenant en charge les patients en urgence.
- Augmentation du montant de la taxe d'épuration, de l'ordre de 50 centimes par m<sup>3</sup>, faisant suite aux importants investissements consentis dans le cadre du PGEE.
- Augmentation de la taxe de base des déchets, liée à l'augmentation du volume de déchets recyclés ou éliminés en tant qu'encombrants en grande partie compensée par la diminution du volume de déchets facturés au poids.
- Adaptation à la hausse de la part facturée aux parents pour les camps scolaires.
- Hausse des prix d'entrées individuelles dans les infrastructures sportives de la commune.

## 2.6. Budget des investissements

Le budget des investissements se compose de trois documents :

- Le premier document est la liste des crédits ouverts ainsi que des crédits pas encore ouverts mais déjà avalisés par le Conseil général, à savoir ceux pour lesquels le délai référendaire est en cours au moment de la mise sous presse du budget.
- Le deuxième document est une liste indicative des crédits à solliciter, comprenant l'ensemble des projets que le Conseil communal envisage de proposer à votre autorité durant l'exercice 2013.
- Le troisième document est un inventaire anticipatif et non exhaustif des besoins identifiés pour la législature.

Pour mémoire, les crédits à solliciter et dont l'amortissement sera financé par l'impôt sont limités par les mécanismes de maîtrise des finances. Ces derniers fixent un plafond d'investissements nets au-delà duquel une dérogation est nécessaire pour accepter de tels crédits. Pour l'exercice à venir, compte tenu des dispositions transitoires prévues par les mécanismes, le plafond correspond à un degré d'autofinancement de 70%, ce qui porte la limite 4,24 millions de francs.

### ***Situation des crédits ouverts***

Les crédits du patrimoine administratif ouverts à ce jour totalisent un montant de 31,1 millions de francs et les soldes encore disponibles en début d'exercice 2012 pour ces crédits se montaient à 17,6 millions de francs. L'arrêté relatif à l'approbation du budget mentionne les soldes disponibles sur les crédits d'investissement.

Plus de la moitié de ces crédits et des soldes disponibles concernent des chapitres autofinancés.

Du côté du patrimoine financier, les crédits ouverts s'élèvent à 680'000.- francs, avec un disponible de 165'000.- francs au début de l'année 2012.

### ***Crédits à solliciter***

En matière de crédits à solliciter et conformément à la stratégie de développement voulue par le Conseil communal, l'année 2013 sera relativement intense.

Pas moins de 33 demandes de crédits sont prévues, dont 24 sont chiffrés pour un montant total de 13,9 millions de francs. 21 de ces crédits sont soumis aux mécanismes de maîtrise des finances, pour un total de 7,3 millions de francs. 5 autres feront l'objet d'un financement par des prélèvements aux réserves. Finalement, les 7 derniers devraient être autofinancés, parmi lesquels 2 portent sur des achats de terrains ou des aménagements de zones.

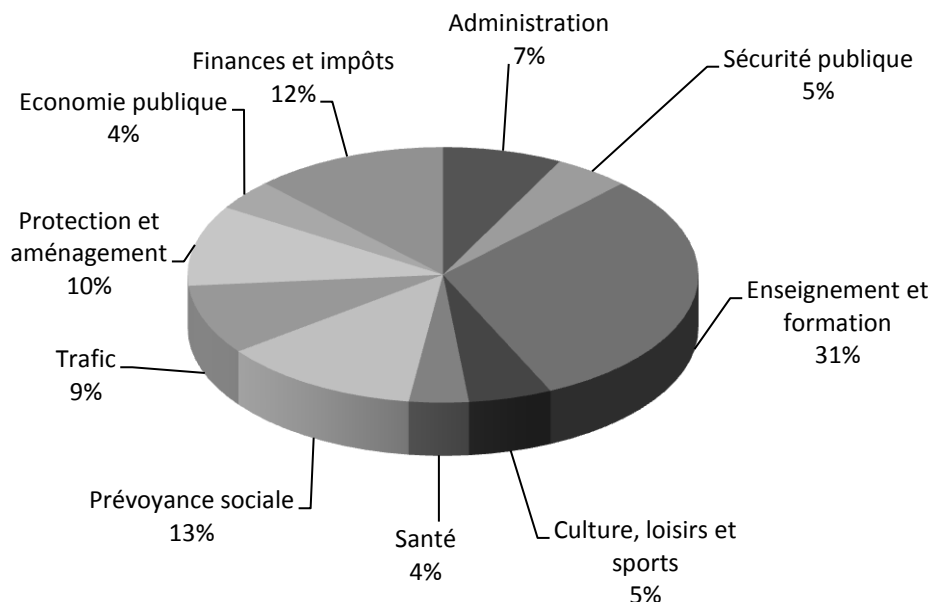
Au vu de la limite fixée par les mécanismes de maîtrise des finances, il ne devrait pas être nécessaire de solliciter de dérogation en 2013.

## 3. Analyse financière

### 3.1. Approche structurelle des charges et des résultats

Le budget de fonctionnement est organisé selon le plan comptable communal.

Graphiquement, les charges du compte de fonctionnement se répartissent comme suit :



Cette répartition est conforme à la moyenne des communes neuchâteloises.

Si la répartition reste globalement similaire au budget 2012, on observe des variations différenciées selon les dicastères. A ce titre, quelques évolutions méritent un commentaire.

Tout d'abord l'augmentation sensible du coût de l'enseignement. Cette dernière représente 43% de l'augmentation totale des charges communales. En francs elle s'élève à 1,28 million. La plus grande partie de cette somme trouve son explication dans la réorganisation scolaire qu'est en train de vivre notre canton. L'ensemble du Val-de-Travers est organisé en Cercle scolaire depuis la rentrée 2012. Les comptes communaux intègrent ainsi les charges salariales des communes des Verrières et de la Côte-aux-Fées. L'impact, déjà visible en 2012 pour 4 mois, prend son plein effet en 2013.

Bien qu'importante par son ampleur, cette augmentation est complètement compensée par une hausse des subventions cantonales de 300'000 francs et une augmentation des contributions des communes partenaires de 400'000 francs.

Le chapitre enseignement et formation présente deux autres évolutions remarquables:

D'abord une hausse sensible des transports d'élèves suite à certaines réorganisations de classes, en partie imposées par l'évolution démographique. Une restriction des coûts de transport impliquerait l'ouverture ou le maintien de classes supplémentaires.

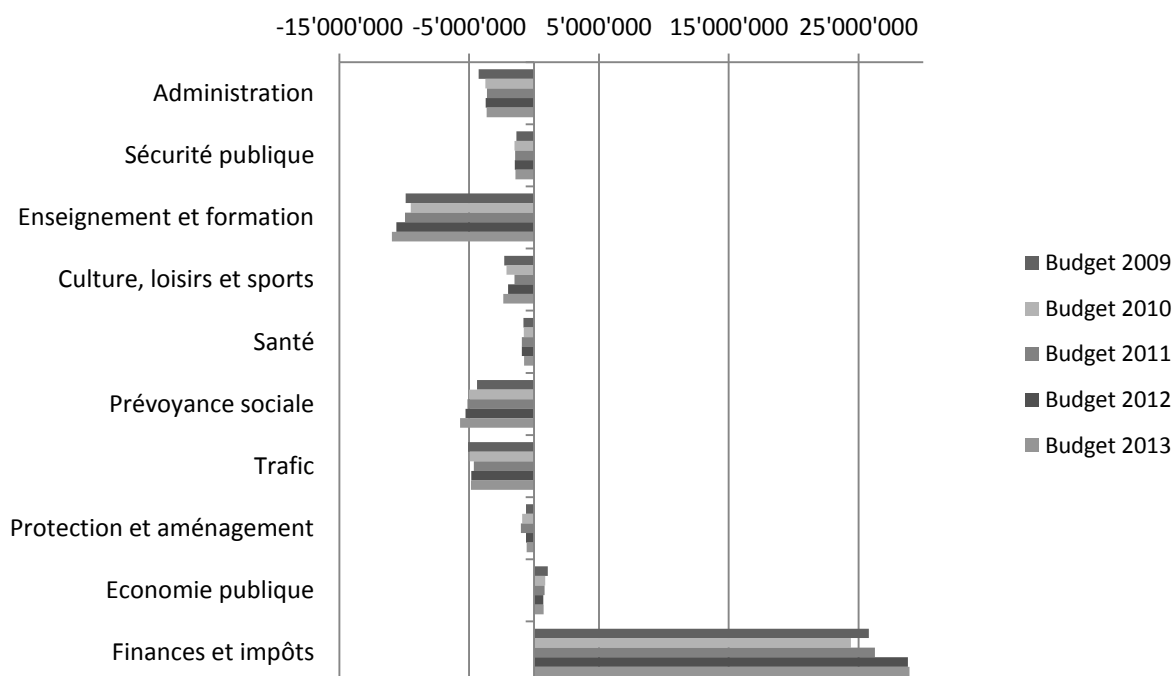
Le deuxième élément marquant est la hausse sensible de la tâche 219 *Accueil parascolaire*. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'accueil des enfants a provoqué une demande élevée et rapide de contributions des communes. Notamment de par la reconnaissance de l'accueil familial de jour au titre de structure subventionnée. Si le résultat en termes d'accueil de la petite enfance est réjouissant, son impact financier l'est nettement moins.

En francs, la deuxième augmentation est constatée dans le dicastère de la prévoyance sociale. La part communale à l'aide sociale en est la première cause. Il s'agit d'un poste qui souffre d'une évolution régulière, encore accentuée durant les dernières années par la révision de la loi sur l'assurance-chômage et par l'intégration dans le pot commun de l'aide sociale de diverses dépenses autrefois assumées par l'Etat. Le canton nous a communiqué ses prévisions à hauteur de Fr. 3'577'000.00, soit une hausse de 479'000 francs par rapport au budget 2012. Rappelons

que ce poste était encore de Fr. 2'575'000 aux comptes 2009. L'augmentation sensible des charges de ce dicastère provient également de la hausse de 380'000 francs du coût de la crèche, hausse plus que compensée par l'augmentation des revenus de cette structure.

D'autres dicastères présentent des augmentations significatives de charges qui sont compensées par des hausses de revenu.

Voici le résultat graphique des différents dicastères depuis la création de la commune.



En plus des deux départements cités plus haut, ce graphique montre l'augmentation du poids du chapitre de la culture, des loisirs et des sports. Ce résultat est en effet la combinaison d'une hausse de charges principalement technique (imputation des intérêts) et d'une baisse des revenus escomptés. Non que la direction du dicastère prévoie de gagner moins, mais plutôt que le service des sports a décidé en 2013 de revenir à des prévisions plus réalistes en matière d'entrées de piscine. Ces recettes étaient surévaluées depuis plusieurs années.

Les détériorations attendues dans ces trois dicastères ne sont pas totalement compensées par les améliorations et efforts d'économie prévus dans les autres départements, d'où la péjoration du résultat budgétaire en regard de l'exercice en cours.

### 3.2. Approche analytique des charges

Les prévisions budgétaires présentent une augmentation des charges de 3,4 millions de francs entre le budget 2012 et le budget 2013.

Comme relevé précédemment, la création du cercle scolaire pèse pour plus de 600'000.- francs, qui se retrouvent au niveau des revenus. Cette compensation est également de mise pour la plupart des autres augmentations des charges, telles que par exemple le chauffage à distance de Couvet ou le développement du programme Ecoval, pour un total de charges de 600'000.- francs.

Ce n'est par contre pas le cas pour la hausse de l'aide sociale et des allocations familiales pour personnes sans activités lucratives, qui s'élève à plus de 500'000.- francs. De même, les nouvelles normes en matière d'accueil extrafamilial (parascolaire et crèches) engendrent une hausse de charges totale de plus de 300'000.- francs.

En termes analytiques, il est intéressant de relever qu'environ 2 millions de francs de charges correspondent à des hausses engendrant un décaissement, le tiers restant étant constitué d'amortissements, d'attributions aux réserves ainsi que d'imputations internes. Ces dernières méritent quelques explications, ne serait-ce que pour rappeler les règles appliquées par la commune pour ce type d'écritures comptables.



## Imputations internes

Le compte de fonctionnement est structuré de manière à donner une image des charges et recettes selon plusieurs angles de vue. Par nature et selon la structure de la commune, soit par chapitre (premier chiffre du numéro de compte), par tâche (deux premiers chiffres) et par sous-tâche (trois premiers chiffres). Cette représentation est parfois faussée, car les services ne travaillent pas en vase clos. La plupart des dicastères fournissent des prestations pour d'autres.

Pour corriger les coûts effectifs d'un service, il convient d'y ajouter par une écriture comptable les charges enregistrées dans un autre chapitre. On distingue dans les comptes de Val-de-Travers trois familles d'imputations internes :

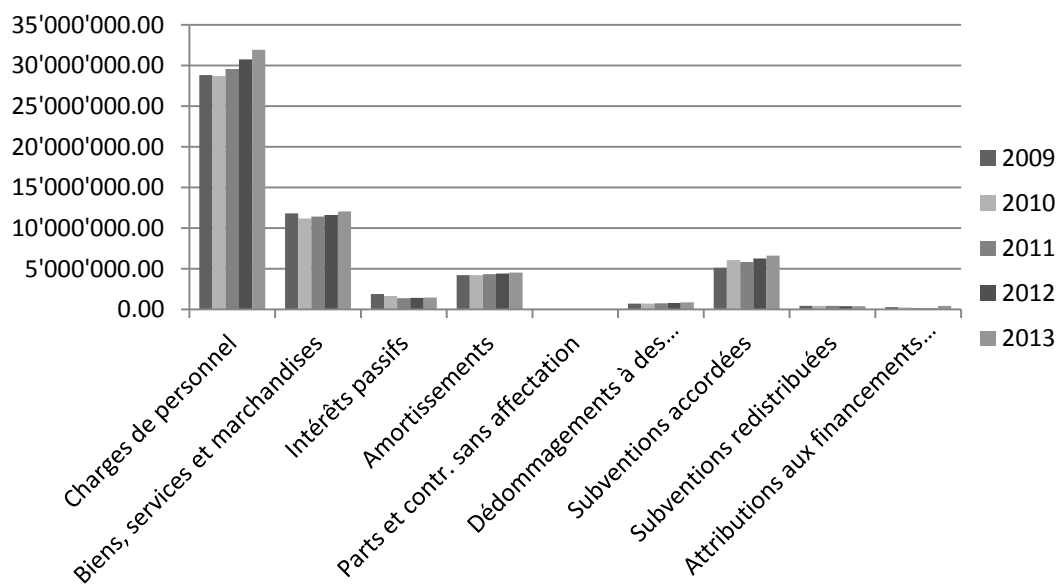
1. Les *imputations de salaires et de charges administratives*. Par exemple le travail accompli par le service de la sécurité en faveur du corps des sapeurs-pompiers, ou les différentes tâches accomplies par le personnel de la voirie pour le ramassage et l'élimination des déchets. Les employés utilisent depuis 2010 un outil performant pour la gestion des heures de travail. Ceci permet de calculer les imputations avec précision.
2. Les *imputations de la gérance*. Le dicastère des bâtiments détermine en fin d'année le coût spécifique de chaque immeuble communal et en affecte la charge à certains services en proportion des locaux utilisés.
3. Les *imputations d'intérêts*. Le coût financier des investissements comprend leur perte de valeur au fil du temps : les amortissements, et le coût de l'endettement nécessaire à les acquérir : les intérêts bancaires. Ces derniers sont calculés à partir du taux moyen de la dette communale.

Les imputations internes peuvent être comprises comme des facturations entre services. Elles représentent une charge (nature 390) pour le service qui reçoit la prestation, et un produit de même montant (nature 490) pour le service qui la fournit. Les curieux pourront constater que le budget par nature des comptes 390 correspond au centime près à celui des comptes 490.

Les chapitres qui exigent une vision complète des charges et des recettes sont ceux qui doivent être complètement financés par une taxe (déchets, eau, épuration), ceux dont le résultat est partagé avec des communes partenaires (ambulances, service social, école secondaire, etc.) et ceux devraient en principe être équilibrés par d'autres recettes que l'impôt (crèches, organisation de la protection civile, programme d'insertion,...). En appui à sa démarche de réorganisation, il a en outre été décidé d'enregistrer des imputations internes sur le service des sports.

## Vue analytique des charges, hors imputations internes

En faisant abstraction des imputations internes, les charges par nature se présentent comme suit :



Aucune catégorie de charges n'est en baisse, ce qui s'explique facilement en raison de l'extension du volume d'activité de la commune, au travers de la création du cercle scolaire ou du chauffage à distance de Couvet, pour ne prendre que quelques exemples.

Trois catégories de charges évoluent fortement et méritent d'être commentées : les charges de personnel, les BSM (biens, services et marchandises) et les subventions accordées.

### ***Charges de personnel***

L'intégration du salaire des enseignants des deux autres communes du Val-de-Travers a déjà été évoquée. Avec un effet de plus de 600'000 francs, elle explique à elle seule près de 40% de l'augmentation des charges de personnel. Elle est entièrement couverte par l'augmentation de la contribution des communes concernées et par celle des subventions cantonales sur les salaires.

Par contre, malgré l'indexation négative des salaires prise en compte dans le budget 2013, la masse des traitements du personnel administratif et technique est en augmentation de 220'000 francs, au titre de la progression ordinaire des traitements.

Relevons encore que le niveau des primes d'assurances du personnel est en augmentation sensible. Au total, les cotisations aux assurances sociales, caisse de pension et autres assurances subissent une hausse globale de 290'000 francs.

### ***Biens, services et marchandises***

Ce poste accuse une augmentation de 4 %, supérieure à l'inflation pour la troisième année consécutive.

Les 460'000 francs de hausse se répartissent entre plusieurs postes comptables. Relevons notamment :

- Le soutien aux crèches et institutions parascolaires, qui augmentera de près de 250'000 francs selon les choix d'organisation qui seront faits au cours de ces prochains mois.
- Les transports scolaires qui vont poursuivre leur ascension, avec une hausse de 120'000 francs l'an prochain,
- Le nouveau réseau de chauffage à distance de Couvet, dont la "contribution" de 90'000 francs à cette augmentation sera intégralement refacturée aux consommateurs de chaleur.

Pour le reste on observe plusieurs anticipations ponctuelles, mais aussi des retours à la normale, par exemple dans le domaine du mobilier, où la commune arrive à la fin de la période durant laquelle elle pouvait vivre sur les stocks antérieurs.

Les biens, services et marchandises vont en 2013 retrouver pour la première fois le niveau qui était le leur en 2009. Jusqu'ici, les efforts de rationalisation avaient en effet permis d'absorber les nombreuses internalisations effectuées au fil des dernières années.

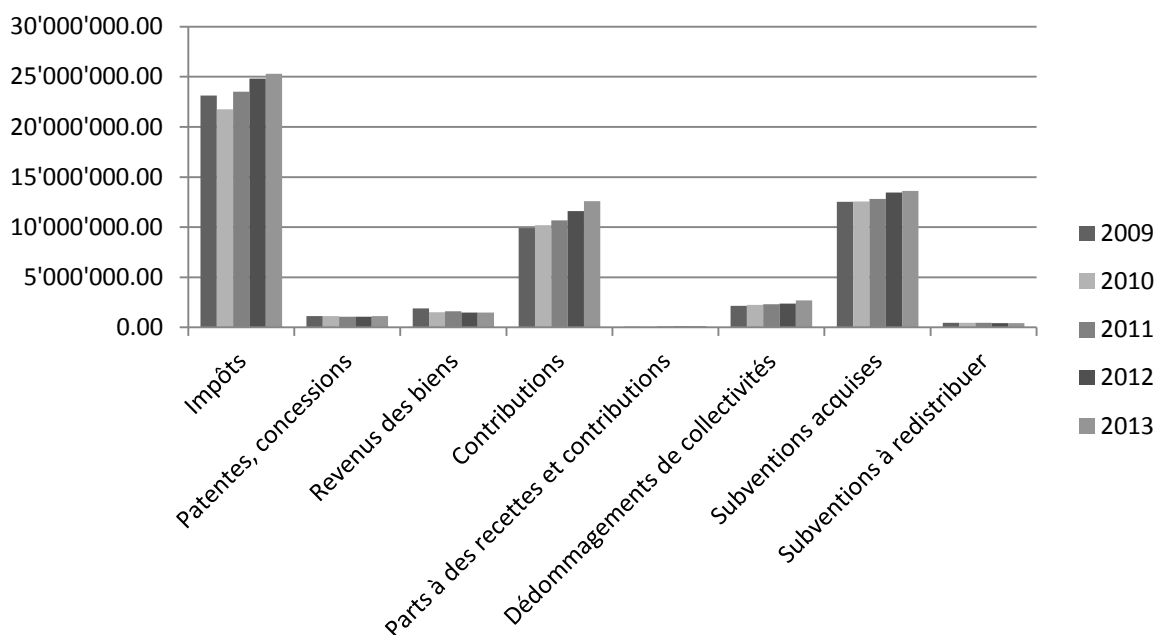
### ***Subventions accordées***

Avec une augmentation de 350'000 francs, ce poste continue sa croissance. Relevons que les subventions versées par les communes se répartissent en deux familles bien distinctes :

- Celles que la commune a librement décidé de mettre en place. C'est par exemple le cas des soutiens aux différentes institutions culturelles, aux musées, aux sociétés locales ou aux organisations liées à la commune par un mandat de prestations. Ces subventions sont très stables, à l'exception de la maison de l'Absinthe, dont il a été question plus tôt et dont la subvention est plus que compensée par une diminution d'autres charges.
- De l'autre côté, il y a les subventions que la commune verse en application d'une loi cantonale ou fédérale. Par exemple la part à l'aide sociale, celle aux transports régionaux, aux mesures d'insertion. Ces chiffres nous sont communiqués par le canton et ils expliquent plus de 80% de l'augmentation des subventions accordées.

### 3.3. Nature des revenus

Du côté des revenus, voici les recettes prévues selon leur répartition par nature (hors imputations internes et prélèvements aux réserves). Quelques-unes de ces catégories de revenus sont commentées de manière plus détaillée.



#### **Péréquation**

Ces ressources issues de la solidarité envers les communes les plus faibles sont vitales pour Val-de-Travers. Elles représentent environ 40% du poste *subventions acquises*. L'ensemble des revenus de la péréquation telle que prévue au budget diminue de 17%, soit un montant de 1,1 million de francs.

Et pourtant, le Conseil communal a décidé de laisser au budget un montant de Fr. 266'000 au titre de la péréquation verticale, alors même que canton prévoit dans son budget de supprimer cette contribution. Jugeant cette décision inacceptable, la commune de Val-de-Travers a pris la tête de la fronde. A l'heure de la rédaction du présent rapport, la décision finale n'est pas encore connue, mais en toute cohérence il convenait pour nous de laisser ce revenu au budget.

La baisse de recettes de la péréquation intercommunale, pour près de 500'000 francs, est plutôt le reflet de la belle santé de l'économie valloisienne en 2011. Même si une baisse de revenu n'est jamais réjouissante en soit, nous n'allons pas boudier un indicateur intrinsèquement positif.

#### **Revenu des impôts**

La croissance de ce poste devrait se tasser l'an prochain. De fait, l'augmentation de 2,08% des revenus fiscaux prévus masque des évolutions dissociées des éléments qui les composent.

##### *Impôt sur les personnes physiques*

Les premiers effets de la réforme de la fiscalité des personnes physiques sont pris en compte à hauteur de 500'000 francs dans le budget 2013. Les simulations montrent une baisse de revenu de 497'000 francs si l'on prend comme base les taxations 2010, et une baisse de 525'000 francs en se fondant sur les chiffreages des tranches 2012. La réforme a aussi un impact, mais plus limité, sur l'impôt à la source.

Confiants malgré tout en la tenue de l'économie régionale, nous avons construit des simulations qui nous laissent entrevoir une diminution des impôts limitée à 130'000 francs.

D'autre part, les rentrées de l'impôt sur les frontaliers seront en 2012 supérieures de 380'000 francs au budget. Compte tenu de l'augmentation du nombre de frontaliers entre 2011 et 2012, nous pouvons attendre en 2013 une part de 2,2 millions au produit de l'impôt sur les frontaliers.

#### *Impôt sur les personnes morales*

Selon toute vraisemblance, l'impôt 2013 sur les personnes morales devrait continuer à bien se comporter. Sans atteindre les sommets de l'exercice 2011, cette ressource devrait malgré tout dépasser les 4 millions de francs l'an prochain.

Relevons que la mécanique du fonds de répartition de l'impôt sur personnes morales aura pour effet de stabiliser la volatilité de cet impôt et de nous faire profiter des évolutions positives attendues ailleurs dans le canton..

#### **Contributions**

La hausse des revenus de contributions sera à nouveau sensible l'an prochain, elle atteindra presque un million de francs. Vulgairement exprimé, les contributions sont, par rapport à l'impôt, l'autre manière de faire passer le contribuable à la caisse. En principe les contributions sont liées à l'intensité du recours qu'à l'usager à une prestation de service public. Parmi les détails de la hausse citons :

- La signature à l'échelle cantonale d'une nouvelle convention avec tarifsuisse concernant l'intervention des ambulances avec pour effet que les Vallonniers verront leurs factures lourdement majorées, pour un total estimé à 238'000 francs l'an prochain.
- Une hausse de la taxe d'épuration pour faire face au coût du séparatif des eaux. L'augmentation prévue de 50 centimes par mètre-cube induit pour la commune un revenu supplémentaire de 415'000 francs.
- Les revenus du réseau de chauffage à distance de Couvet, qui figurent au budget 2013 à hauteur de 473'000 francs (mise en service à l'été).
- Les taxes sur les déchets : le tonnage des ordures ménagères est en diminution sensible. La taxe au poids des ménages devrait ainsi rapporter 228'500 francs de moins qu'attendu initialement. Le corollaire en est un ajustement obligatoire et sensible de la taxe de base, laquelle devra rapporter en 2013 288'000 francs de plus qu'aujourd'hui pour que le chapitre couvre ses charges.

#### **3.4. Autofinancement et limite d'investissement**

L'autofinancement représente la trésorerie que dégage le fonctionnement ordinaire pour procéder à des investissements ou rembourser des emprunts.

Certaines charges ne passent pas par un décaissement. C'est notamment le cas des amortissements, des imputations internes et des attributions aux réserves. Les produits peuvent également être purement comptables, sans qu'ils ne correspondent à un encaissement. Les imputations internes et les prélèvements aux réserves en font partie.

Si le total des charges avec décaissement s'accroîtra de 4,9% en 2013, nous anticipons une augmentation des produits avec encaissement de 4,8%. La conséquence en est bien sûr l'apparition d'un déficit budgétaire entre 2012 et 2013. L'autofinancement se réduit à nouveau pour s'établir à 3,0 millions de francs (2'969'800.00).

Les mécanismes de maîtrise de finances fixent une limite au montant total des crédits d'investissement que le Conseil général pourra voter durant l'exercice. Seuls sont pris en considération les investissements nets financés par les recettes non affectées de la commune. Le plafond correspondant à un degré d'autofinancement de 70% s'élève à 4,24 millions de francs. Ce chiffre figure sur l'arrêté d'approbation qui vous est soumis. Il sera surveillé tout au long de l'exercice comptable.

A l'heure du budget, les investissements 2012 n'étant pas connus, un autre indicateur lié à l'autofinancement est également intéressant. Il s'agit de la capacité d'autofinancement ou taux

d'autofinancement. Ce ratio indique quelle proportion de ses revenus la commune peut consacrer à ses investissements. Avec 5%, la capacité d'autofinancement de la commune de Val-de-Travers reste faible (elle est tenue pour faible en dessous de 10%). Elle est cependant en amélioration par rapport aux 2,7% qui ressortaient du premier budget communal (2009).

Certaines institutions financières ont une approche un peu différente des standards de comptabilité publique. Elles déterminent l'autofinancement en tenant compte de l'amortissement du patrimoine financier et du mouvement des réserves. Cet autofinancement *réel* s'élève à 4'040'800 francs pour le budget 2013. La commune peut investir jusqu'à cette somme sans devoir recourir à l'emprunt.

Ce chiffre fausse l'analyse dans une orientation *collectivité publique* puisqu'il prend en considération le patrimoine financier, non nécessaire à l'accomplissement des tâches publiques, ainsi que les mouvements des réserves, qui pour une commune ne représentent qu'un décalage dans le temps des mouvements de trésorerie. Mais cet indicateur reste néanmoins intéressant pour évaluer les besoins de trésorerie et donc l'évolution de la dette. Dans cette optique, il doit être mis en regard des dépenses réelles qui seront consenties en 2013 au titre des investissements. Toutes choses égales par ailleurs, l'endettement augmente si le total des dépenses effectives d'investissement dépasse l'autofinancement réel.

### **3.5. Endettement, fortune et limite de déficit**

L'autofinancement nous présente une vision dynamique des finances communales. Il montre les limitations du potentiel financier de la commune de Val-de-Travers.

Pour une compréhension de l'état de santé des finances valtonnières, il convient également d'aborder une approche statique. Cette dernière se réfère notamment à la dette et à la fortune communale. On y recourt usuellement de manière approfondie à l'heure d'analyser les comptes, mais il n'est pas inintéressant de s'y pencher déjà au moment d'approuver le budget.

La fortune nette communale s'élevait à 27,8 millions au 31 décembre 2011. Elle permet à la commune de supporter plusieurs exercices déficitaires. Avec des structures de charges et de revenus globalement équilibrées, nous pouvons considérer que la commune est en position de "voir venir" si des décisions ou des événements extérieurs ne rompent pas trop gravement cet équilibre.

Limité à 5% de la fortune nette le déficit ne pourra dépasser 1,39 million en 2013. Ce chiffre figure sur l'arrêté d'approbation.

Compte tenu des travaux à accomplir dans les services autofinancés et des investissements qui pourront encore être financés par l'aide à la fusion, il est logique de s'attendre encore en 2013 à une augmentation de l'endettement communal. Le budget 2013 a été élaboré avec une hypothèse d'endettement moyen de 67,9 millions de francs et un taux moyen de 2,1%.

Relevons que l'autorisation générale d'emprunter à hauteur de 85 millions de francs accordée en 2009 au Conseil communal restera largement suffisante pour permettre à l'administration d'assumer les dépenses de l'année prochaine.

Avec 1,45 million de francs, les intérêts de la dette à moyen et long terme présentent une prévision de hausse de 3,6% par rapport au budget 2012.

La quotité des intérêts, ou part des charges d'intérêts, est l'un des trois indicateurs considérés comme prioritaires par la conférence des directeurs cantonaux des finances. Elle est considérée comme bonne en dessous de 4%, et comme mauvaise au delà de 10%. Le budget 2013 laisse apparaître une quotité des intérêts de 2,18%. Cela signifie que la part des revenus communaux qui est consacrée au paiement des intérêts de la dette est tout à fait tolérable.

Pour une vision de l'évolution à moyen termes de la fortune nette et de l'endettement, il est intéressant de se pencher également sur la planification financière quadriennale, qui met notamment en évidence l'impact prévisible des nombreux investissements ouverts, crédits à solliciter et anticipations des dicastères. Nous vous renvoyons pour cela aux dernières pages du présent cahier.

## 4. Conclusion

Sous réserve que les reports de charges que nous combattons soient effectivement refusés, le résultat prévu pour l'exercice 2013 est acceptable. Il s'agira néanmoins de travailler en 2013 déjà à dégager de nouvelles pistes d'optimisation financière pour l'avenir, de manière à faire face aux réformes fiscales qui déploient progressivement leurs effets. Surtout, il s'agira de relever, avec l'appui de toutes les forces de la région, le défi du retour à la croissance démographique, qui s'impose comme la seule voie permettant d'assurer durablement la solidité financière de notre commune.

En vous remerciant pour la bonne collaboration entre nos autorités respectives et en espérant que le projet de budget déposé vous conviendra, nous vous recommandons d'approuver les arrêtés qui lui sont liés, et vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à l'expression de nos sentiments distingués.

Val-de-Travers, le 20 novembre 2012

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE PRESIDENT :                      LE CHANCELIER :

Thierry Michel

Alexis Boillat

## APPROBATION DU BUDGET 2013



### LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;  
vu le règlement sur les mécanismes de maîtrise des finances communales, du 22 juin 2009;  
vu le rapport du Conseil communal, du 20 novembre 2012;  
vu le préavis positif de la commission de gestion et des finances, du 19 novembre 2012;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier** Est approuvé le budget de l'exercice 2013, qui comprend :

a) le budget de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Charges	Fr. 64'081'300.00
Revenus	Fr. 63'456'400.00
Excédent de charges	Fr. 624'900.00

b) Le budget des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses autorisées	Fr. 17'550'417.23
Crédits à solliciter	Fr. 13'907'000.00
Recettes	Fr. 0.00
Investissements totaux	Fr. 31'623'260.38

c) Le budget des dépenses et recettes du patrimoine financier :

Dépenses autorisées	Fr. 165'843.15
Recettes	Fr. 0.00

**Art. 2** La limite de déficit du compte de fonctionnement pour l'exercice 2013 s'élève à Fr. 1'389'662.–.

**Art. 3** Le montant maximal des investissements nets soumis aux mécanismes de maîtrise des finances pour l'exercice 2013 s'élève à Fr. 4'242'571.–.

**Art. 4** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire du budget, au service des communes.

Val-de-Travers, le 14 décembre 2012

AU NOM DU CONSEIL GENERAL  
LE PRESIDENT                                  LE SECRETAIRE

Bernard Rosat

Pierre-Alain Wyss



TRANSACTIONS IMMOBILIERES DECOULANT DE TRAVAUX  
EXECUTES DANS LE CADRE DU BUDGET



LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964;  
vu le rapport du Conseil communal, du 20 novembre 2012;  
vu le préavis positif de la commission de gestion et des finances, du 19 novembre 2012;

sur la proposition du Conseil communal,

arrête:

**Article premier** Tous pouvoirs sont accordés au Conseil communal pour procéder aux transactions immobilières découlant de travaux exécutés dans le cadre du budget pour l'exercice 2013.

**Art. 2** Le présent arrêté sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat, à l'expiration du délai référendaire.

Val-de-Travers, le 14 décembre 2012

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

LE PRESIDENT :

LE SECRETAIRE :

Bernard Rosat

Pierre-Alain Wyss



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>0</b>	<b>A D M I N I S T R A T I O N</b>				
<b>01</b>	<b>LEGISLATIF ET EXECUTIF</b>				
011	** CONSEIL GENERAL **				
011.300.01	Indemnités aux bureaux électoraux	1,000.00		1,000.00	320.00
011.300.02	Jetons de présence CG et commissions	15,000.00		15,000.00	0.00
011.310.00	Matériel d'élections et votations	6,000.00		7,000.00	4,392.55
011.319.00	Frais divers	8,000.00		8,000.00	7,198.20
TOTAL	** CONSEIL GENERAL **	30,000.00	0.00	31,000.00	11,910.75
	Solde net		30,000.00		
012	** CONSEIL COMMUNAL **				
012.300.00	Honoraires du Conseil communal	696,000.00		696,900.00	688,600.00
012.300.01	Vacations du Conseil Communal	50,000.00		50,000.00	49,998.40
012.303.00	AVS/AC sur honoraires Conseil communal	100,000.00		100,500.00	100,220.20
012.303.01	AVS/AC sur vacations Conseil communal	7,400.00		7,400.00	7,276.90
012.304.00	Cotis. CPE Conseil Communal	131,700.00		127,500.00	130,580.40
012.305.00	Assurance maladie et accidents	11,500.00		7,700.00	7,979.30
012.317.00	Réceptions et manifestations	35,000.00		36,000.00	29,214.20
012.319.00	Frais divers	1,000.00		3,000.00	424.00
012.319.01	Cotisations à associations de communes	20,600.00		18,500.00	18,212.60
012.436.00	Cotis. AVS/AC Conseil Communal		42,200.00	-42,500.00	-41,800.00
012.436.01	Cotis. AVS/AC Vacations Conseil Communal		3,200.00	-3,200.00	-2,858.90
012.436.02	Cotis. CPE Conseil Communal		53,900.00	-53,500.00	-53,163.60
012.436.03	Part employés ass. maladie-accident		10,800.00	-8,500.00	-8,295.85
TOTAL	** CONSEIL COMMUNAL **	1,053,200.00	110,100.00	939,800.00	926,387.65
	Solde net		943,100.00		
<b>TOTAL</b>	<b>LEGISLATIF ET EXECUTIF</b>	<b>1,083,200.00</b>	<b>110,100.00</b>	<b>970,800.00</b>	<b>938,298.40</b>
	<b>Solde net</b>		<b>973,100.00</b>		

No Compte	Compte	Commentaires
011.300.02	Jetons de présence CG et commissions	Le montant de quinze mille francs équivaut à celui figurant au budget 2012, suite à l'acceptation d'un amendement.
011.319.00	Frais divers	Locations de la sonorisation pour l'enregistrement des séances du CG. Verrées et repas suivant les séances du Législatif.
012.305.00	Assurance maladie et accident	Notre assurance perte de gain maladie arrive à échéance au 31.12.2012. La sinistralité de notre police étant élevée, le taux de prime 2013 a subi une importante majoration qui est à la charge de l'employeur et de l'employé, ce qui explique l'augmentation dans ce compte de charge. Cette charge supplémentaire sera donc visible pour tous les comptes d'assurance maladie et accident.
012.317.00	Réceptions et manifestations	Réceptions et manifestations organisées par le Conseil communal (Nouveaux citoyens atteignant leur majorité et ayant obtenu la nationalité suisse, Noces d'or, jubilaires, réception d'Autorités cantonales ou d'autres communes, accueil des organisations cantonales ou fédérales).
012.319.01	Cotisations à associations de communes	Le montant budgétisé comprend les cotisations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Association des communes neuchâtelaises : fr. 3'500.-</li> <li>✓ Réseau des villes de l'Arc jurassien : fr. 6'600.-</li> <li>✓ Association des communes suisses : fr. 2'500.-</li> <li>✓ Union des villes suisses : fr. 6'500.-</li> <li>✓ Forum transfrontalier : fr. 1'000.-</li> <li>✓ Coordination des villes de Suisse romande : fr. 500.-</li> </ul>
012.436.03	Part employés ass. Maladie-accident	Voir commentaire du compte 012.305.00.
020.301.00	Traitement administration	Par rapport au budget 2012 : prise en compte de l'IPC et progression moyenne d'un échelon. Par rapport aux comptes 2011 : transfert d'un 0,4 EPT du CSR à l'administration, ainsi que augmentation de 0,2 EPT pour le travail administratif du service de l'eau et de Gelore. Intégration du traitement d'une « coach » qui appuie les apprentis en difficultés scolaires.
020.304.00	Cotis. CPE Administration	Lors de l'établissement du budget 2012, l'octroi d'un échelon supplémentaire ainsi que l'augmentation de l'indexation des salaires de 8.9 à 9.3% ont engendré une augmentation des cotisations ainsi que du rappel. Pour 2013, passage de 9.3% à 8.21%, cela génère une importante diminution des cotisations de rappel.
020.309.00	Frais de formation du personnel	Conformément au programme de législature, il a été décidé d'augmenter le montant consacré à la formation continue du personnel communal. Ce montant est calculé selon une planification qui a été établie pour 2013.
020.310.01	Impression de formule	Remplacement de la brochure quadriennale de la commune par une brochure annuelle qui sera notamment distribuée à la population, aux nouveaux arrivants et aux travailleurs domiciliés à l'extérieur.
020.310.02	Publications et annonces	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Page 2 du Courrier du Val-de-Travers : fr. 43'200.-</li> <li>✓ Feuille officielle (publications légales) : fr. 2'000.-</li> <li>✓ Recherches de personnel : fr. 5'000.-</li> <li>✓ Arrêtés de circulation routière : fr. 7'000.-</li> <li>✓ Annonces diverses : fr. 2'800.-</li> </ul>
020.311.00	Achat de mobilier, matériel et machines	Achat de matériel et de logiciel selon les besoins des différents services, notamment une imprimante (ploter) pour les plans, un pc portable pour la crèche de Fleurier et divers achats de mobilier.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>02</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
020	** ADMINISTRATION COMMUNALE **				
020.301.00	Trait. Administration	1,995,100.00		1,971,000.00	1,849,389.05
020.303.00	Ch. soc. AVS,. Administration	288,000.00		282,600.00	269,163.80
020.304.00	Cotis. CPE Administration	361,900.00		376,000.00	346,930.30
020.305.00	Assurance maladie et accidents	33,100.00		21,000.00	19,979.00
020.307.00	Prestations aux retraités	27,800.00		27,800.00	27,702.60
020.309.00	Frais de formation du personnel	44,500.00		43,000.00	18,591.45
020.309.01	Autres charges de personnel	26,500.00		26,200.00	23,522.35
020.310.00	Fournitures de bureau, imprimés	43,000.00		40,000.00	44,000.15
020.310.01	Impression de formules	41,000.00		37,000.00	20,334.65
020.310.02	Publications et annonces	60,000.00		65,000.00	62,459.44
020.310.03	Journaux et revues	5,000.00		4,000.00	3,714.60
020.311.00	Achat de mobilier, matériel et machines	38,100.00		7,000.00	19,818.85
020.315.00	Entretien du mobilier, mat.,machines	64,000.00		24,000.00	4,603.50
020.315.01	Convention et maintenance informatique	232,000.00		219,000.00	207,630.31
020.315.03	Photocopieuses	101,000.00		115,000.00	107,272.58
020.315.04	Maintenance des archives			20,000.00	10.00
020.317.00	Frais de déplacements	10,000.00		8,000.00	10,164.45
020.318.00	Ports et chèques postaux	45,000.00		45,000.00	49,282.55
020.318.01	Téléphones Administration	27,000.00		26,000.00	22,810.35
020.318.02	Frais actes, sanctions honoraires	2,000.00		2,000.00	0.00
020.318.03	Expertise comptes communaux	10,000.00		10,000.00	8,640.00
020.318.04	Assurance R.C. Générale	8,000.00		11,600.00	8,467.85
020.318.05	Assurance mobilier	18,500.00		18,500.00	18,457.06
020.318.06	Assurances et taxes véhicules	1,200.00		1,200.00	4,704.25
020.318.07	Assurance protection juridique	3,600.00		4,100.00	3,598.05
020.318.08	Frais bordereau unique	141,000.00		137,000.00	137,286.00
020.318.12	Sécurité au travail	8,000.00		5,000.00	4,235.50
020.318.13	Droits d'auteurs sur photocopies	600.00		600.00	594.50

No Compte	Compte	Commentaires
020.315.00	Entretien du matériel, mat, machines	Renouvellement ordinaire de 17 PC et 7 imprimantes du parc informatique, passage à la téléphonie IP dans les collèges, ainsi que renouvellement de plusieurs chaises de bureau.
020.315.01	Convention et maintenance informatique	Implantation de l'application Mémotic (logiciel de gestion des événements et des processus) au CSR. Installation de Visio 2007 (logiciel de gestion de projet et création de schémas complexes) sur plusieurs postes de travail, complément de Fr. 3'000.- à payer pour la redevance annuelle de Netbiblio pour inclure la gestion de la bibliothèque communale, et celle du collège, dans le réseau des bibliothèques.
020.315.03	Photocopieuses	La renégociation de certains contrats arrivés à échéance permettra une économie estimée à Fr. 14'000.-
020.315.04	Maintenance des archives	Les frais liés aux archives ont été intégrés dans le budget ordinaire.
020.318.03	Expertise comptes communaux	La révision des comptes communaux a été négociée sur la base d'un forfait annuel.
020.318.04	Assurance R.C. Générale	Ce compte enregistre la part de la prime qui n'est pas répartie sur des chapitres et des services autofinancés ou refacturés à des tiers.
020.318.05	Assurance mobilier	Idem que pour la prime RC, mais pour l'assurance biens meubles.
020.318.07	Assurance protection juridique	La comptabilisation de la prime pour protection juridique est similaire à celle de la RC.
020.318.08	Frais bordereau unique	Le service cantonal des contributions s'occupe de la perception des impôts communaux simultanément à celle des impôts cantonaux. Pour ce travail il facture aux communes 18 francs par contribuable personnes morales (entreprises) et 18,80 frs par contribuable personne physique.
020.318.14	Frais de poursuites	La plus grande partie de ce montant nous est refacturée par le canton dans le cadre de la perception de l'impôt. La commune a prévu de sous-traiter en partie le recouvrement de créances à partir de 2013. La diminution des frais de poursuites qui devrait en résulter est prise en compte dans le budget.
020.436.01	Cotis. CPE Administration	Voir commentaire compte 020.304.00.
020.436.04	Récupération de frais de poursuites	Ce compte enregistre les montants récupérés sur les frais de poursuites avancés dans le cadre de procédures de recouvrement. La grande partie de cette somme provient des poursuites sur impôts directs.
020.436.07	Facturation de frais de rappels	La commune facture 20 francs de frais lorsqu'elle doit émettre un deuxième rappel.
020.460.00	Recettes diverses	Soutien financier de la Confédération pour le projet IntégraVal.
020.490.01	Imputations internes écoles 210.390.05	Intégration des commandes de papier des écoles et de la formation continue du personnel administratif. Passage des collèges à la téléphonie IP.
020.490.02	Imputation interne crèche communale 540.390.01	Augmentation du travail administratif et politique au bénéfice des crèches, achat de mobilier, d'un pc portable et son intégration dans la maintenance.
020.490.03	Imputation interne Aide sociale 581.390.01	Augmentation du travail administratif et politique au bénéfice de l'aide sociale, ainsi que de la formation continue. Renouvellement de matériel informatique.
020.490.06	Imputation interne Traitement déchets 720.390.02	Augmentation du travail administratif et politique au bénéfice de la gestion des déchets et renouvellement de matériel informatique.
020.490.08	Imputation interne Sport 343.390.02	Intégration du travail effectué par la cheffe du dicastère et de la formation continue du personnel. Implantation de l'application Mémotic (logiciel de gestion des événements et des processus).



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
020.318.14	Frais de poursuites	60,000.00		70,000.00	74,730.95
020.319.00	Cotisations et frais divers	2,000.00		2,000.00	47.89
020.331.00	Amortissements matériel informatique	1,900.00		0.00	1,900.00
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	32,000.00		34,000.00	0.00
020.436.00	Cotis. AVS/AC Administration		122,000.00	-119,400.00	-110,005.80
020.436.01	Cotis. CPE Administration		144,600.00	-157,000.00	-144,773.20
020.436.02	Rbt div. ass. s/sal. Administration			0.00	-22,119.00
020.436.04	Récupération de frais de poursuites		40,000.00	-75,000.00	-66,829.99
020.436.05	Rbt photocopies par des tiers		100.00	-100.00	-51.00
020.436.07	Facturation de frais de rappels		20,000.00	-14,000.00	-14,573.65
020.436.09	Part employés ass. maladie-accident		30,900.00	-23,500.00	-20,854.80
020.439.00	Recettes diverses		6,000.00	-6,000.00	-39,992.95
020.450.00	CCNC rétrocession Taxe CO2		10,800.00	-10,000.00	-13,751.00
020.451.00	Dédomm. canton encaiss. redevance eau		7,000.00	-7,000.00	-6,928.50
020.460.00	Subvention IntégraVal		50,000.00	0.00	0.00
020.490.00	Imputation interne Sécurité publique 112.390.00		110,100.00	-105,400.00	-103,900.00
020.490.01	Imputation interne écoles 210.390.05		127,700.00	-100,400.00	-99,300.00
020.490.02	Imputation interne Crèche communale 540.390.01		45,900.00	-24,400.00	-19,300.00
020.490.03	Imputation interne Aide sociale 581.390.01		76,800.00	-65,100.00	-64,900.00
020.490.04	Imputation interne Eau 700.390.03		33,000.00	-26,500.00	-19,700.00
020.490.06	Imputation interne Traitement déchets 720.390.02		135,600.00	-115,100.00	-85,900.00
020.490.07	Imputation interne EcoVal 588.390.00		11,500.00	-8,800.00	-10,900.00
020.490.08	Imputation interne sports 343.390.02		86,700.00	-47,800.00	-79,400.00
020.490.09	Imputation interne CAD Couvet 863.390.01		1,000.00	0.00	0.00
TOTAL	** ADMINISTRATION COMMUNALE **	3,731,800.00	1,059,700.00	2,748,100.00	2,446,862.14
	Solde net		2,672,100.00		
<b>TOTAL</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>3,731,800.00</b>	<b>1,059,700.00</b>	<b>2,748,100.00</b>	<b>2,446,862.14</b>
	<b>Solde net</b>		<b>2,672,100.00</b>		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>TOTAL</b>	<b>A D M I N I S T R A T I O N</b>	<b>4,815,000.00</b>	<b>1,169,800.00</b>	<b>3,718,900.00</b>	<b>3,385,160.54</b>
	<b>Solde net</b>		<b>3,645,200.00</b>		

No Compte	Compte	Commentaires
112.301.00	Traitement du personnel	<p>Pour limiter l'augmentation de 236% du coût du policier, proposition sera faite d'internaliser une partie des missions par l'engagement d'un assistant de sécurité, de faire appel à une entreprise de sécurité privée et de diminuer le mandat attribué à la PNE. Ce poste fera l'objet d'une information circonstanciée avec demande de préavis à la CGF.</p> <p>D'autre part, entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la défense incendie et les événements naturels qui fusionne les corps de sapeurs-pompiers et les centres de secours du canton en 4 régions. Cette réforme cantonale implique un poste de commandant professionnel dont la mission sera également de préserver le système de milice. Ce poste fera l'objet d'une information circonstanciée avec demande de préavis à la CGF.</p>
112.301.00	Traitement du personnel	Voir commentaire 112.301.00.
112.304.00	Cotisations CPE	L'engagement des deux EPT indiqués ci-dessus engendre inévitablement une augmentation de ce poste.
112.436.01	Cotis. CPE personnel	Voir commentaire compte 112.304.00.
112.490.01	Imputation adm. Centre de secours	Voir commentaire 112.301.00.
112.490.02	Imputation service du feu	Idem





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>				
<b>10</b>	<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>				
101	** JUSTICE, DIVERS **				
101.310.00	Frais documents d'identité	80,000.00		65,000.00	73,813.25
101.352.00	Part. à Office régional d'état-civil	121,000.00		137,000.00	119,659.20
101.431.00	Emoluments Contrôle des Habitants		150,000.00	-135,000.00	-146,498.24
101.439.00	Recettes diverses		100.00	-100.00	-89.00
101.451.00	Dédommagement commandements de payer		90,000.00	-72,000.00	-94,072.00
TOTAL	** JUSTICE, DIVERS **	201,000.00	240,100.00	-5,100.00	-47,186.79
	Solde net	39,100.00			
<b>TOTAL</b>	<b>PROTECTION JURIDIQUE</b>	<b>201,000.00</b>	<b>240,100.00</b>	<b>-5,100.00</b>	<b>-47,186.79</b>
	<b>Solde net</b>	<b>39,100.00</b>			
<b>11</b>	<b>POLICE</b>				
112	** SERVICE DE LA SECURITE PUBLIQUE **				
112.301.00	Traitements du personnel	530,000.00		457,500.00	420,795.05
112.303.00	Ch. soc. AVS/AC	77,200.00		66,500.00	61,243.40
112.304.00	Cotisations CPE	88,300.00		84,000.00	84,518.15
112.305.00	Assurance maladie et accidents	8,900.00		5,000.00	4,545.90
112.317.00	Frais de déplacement	1,500.00		0.00	0.00
112.318.00	Frais administratifs	1,000.00		0.00	640.00
112.390.00	Imputation interne administration 020.490.00	110,100.00		105,400.00	103,900.00
112.436.00	Cotis. AVS/AC personnel		32,600.00	-28,000.00	-25,637.35
112.436.01	Cotis. CPE personnel		37,600.00	-35,000.00	-34,983.20
112.436.02	Part employés ass. maladie-accident		8,300.00	-5,500.00	-5,031.75
112.490.00	Imputation adm. police du feu 140.390.00		88,500.00	-82,300.00	-95,200.00
112.490.01	Imputation adm. Centre de secours 141.390.00		110,700.00	-107,700.00	-73,100.00
112.490.02	Imputation adm. Service du feu 142.390.01		132,800.00	-95,000.00	-97,190.20

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
112.490.05	Imputation police administrative	Voir commentaire 112.301.00.
113.319.00	Frais divers	Frais d'équipement, de formation, de déplacement et de radio de l'assistant de sécurité.
113.351.00	Mandat de prestations avec la PCN	Voir commentaire 112.301.00.
113.351.01	Mandat de prestations sécurité	Idem
113.390.00	Imputation salaire et frais admin	Idem



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
112.490.03	Imputation adm. protection civile 161.390.00		158,000.00	-155,900.00	-160,000.00
112.490.04	Imputation adm. ambulances 491.390.01		36,900.00	-25,400.00	-19,700.00
112.490.05	Imputation Police administrative 113.390.00		211,600.00	-183,600.00	-164,800.00
<b>TOTAL</b>	<b>** SERVICE DE LA SECURITE PUBLIQUE **</b>	<b>817,000.00</b>	<b>817,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	Solde net				
<b>113</b>	<b>** POLICE LOCALE **</b>				
113.301.00	Traitements patrouilleurs scolaires	20,800.00		20,800.00	20,106.45
113.303.01	Cotis. AVS/AC Patrouilleurs scolaires	3,100.00		3,100.00	2,926.30
113.305.00	Assurance maladie et accidents Patrouilleurs	400.00		200.00	217.20
113.319.00	Frais divers	14,500.00		2,000.00	1,516.10
113.351.00	Mandat de prestations avec la PCN	116,000.00		140,000.00	134,260.50
113.351.01	Mandat de prestations sécurité	24,000.00		0.00	0.00
113.365.00	Subvention SPA et sociétés canines	5,000.00		6,000.00	5,000.00
113.390.00	Imputation salaire et frais admistr. 112.490.05	211,600.00		183,600.00	164,800.00
113.410.00	Taxes de permissions tardives		1,000.00	-1,000.00	-1,770.00
113.436.01	Cotis. AVS/AC Patrouilleurs scolaires		1,300.00	-1,300.00	-1,256.65
113.436.02	Cotis. ANP Patrouilleurs scolaires		200.00	-200.00	-246.95
113.436.04	Part employés ass. maladie-accident		100.00	-100.00	0.00
113.439.00	Récupérations diverses		1,000.00	-200.00	-2,343.30
113.441.00	Part sur les amendes de Police		94,000.00	-80,000.00	-111,472.00
<b>TOTAL</b>	<b>** POLICE LOCALE **</b>	<b>395,400.00</b>	<b>97,600.00</b>	<b>272,900.00</b>	<b>211,737.65</b>
	Solde net		297,800.00		
<b>TOTAL</b>	<b>POLICE</b>	<b>1,212,400.00</b>	<b>914,600.00</b>	<b>272,900.00</b>	<b>211,737.65</b>
	<b>Solde net</b>		<b>297,800.00</b>		
<b>14</b>	<b>POLICE DU FEU</b>				
140	<b>** POLICE DU FEU DE VAL-DE-TRAVERS **</b>				
140.300.01	Frais commission police du feu	12,000.00		12,000.00	5,954.30

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
141.306.00	Équipement des pompiers	Le renouvellement de l'équipement sera diminué par mesure d'économies.
141.309.00	Cours et formation	Formation supplémentaire pour assurer la relève des chauffeurs poids lourds et des cadres.
141.318.00	Téléphone, radios et divers	L'entretien du réseau d'alarme « e-alarme » nous sera facturé dès 2013.
141.390.00	Imputation interne salaire et admin	Voir commentaire 112.301.00.
141.452.00	Participations communales	Le Centre de secours intervient sur les trois communes du Val-de-Travers. Les frais en sont ensuite répartis pour moitié en fonction du nombre d'habitants, et pour moitié en fonction de la valeur d'assurance incendie des bâtiments situés sur le territoire communal.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
140.311.00	Achat mobilier, équipt et mach			500.00	312.55
140.315.00	Entretien des hydrants	80,000.00		90,000.00	81,172.90
140.318.01	Téléphones, radios et divers	1,000.00		1,000.00	405.70
140.331.00	Amortissements	2,000.00		5,400.00	4,400.00
140.352.00	Contribution pour les frais des SIS	61,000.00		61,000.00	60,659.20
140.390.00	Imputation interne salaires et admin. 112.490.00	88,500.00		82,300.00	95,200.00
140.439.00	Produits divers		1,000.00	-600.00	-4,472.35
140.461.00	Subventions ECAP		1,000.00	-4,000.00	-710.35
TOTAL	** POLICE DU FEU DE VAL-DE-TRAVERS **	244,500.00	2,000.00	247,600.00	242,921.95
	Solde net		242,500.00		
141	** CENTRE DE SECOURS VAL-DE-TRAVERS **				
141.300.01	Soldes pour services de piquet	26,000.00		26,000.00	24,310.00
141.300.02	Indemnités Cdt adj, chef mat	9,000.00		9,000.00	8,000.00
141.300.03	Soldes des pompiers	44,000.00		44,000.00	48,946.36
141.306.00	Equipement des pompiers	30,000.00		40,000.00	37,052.20
141.309.00	Cours et formation	26,000.00		20,000.00	19,256.90
141.309.01	Frais de formation et d'exerci	3,000.00		3,000.00	1,964.65
141.309.02	Visites médicales	2,000.00		2,000.00	1,409.05
141.311.00	Mobilier, matériel et machines	8,000.00		8,000.00	9,970.35
141.311.01	Location de véhicules à l'ECAP	22,000.00		22,000.00	21,125.00
141.315.00	Entretien du matériel et véhicules	30,000.00		27,000.00	44,940.60
141.318.00	Téléphones, radios et divers	25,000.00		23,000.00	21,664.65
141.318.01	Frais de sinistres	38,000.00		40,000.00	41,668.85
141.318.02	Assurances	9,000.00		9,200.00	8,203.75
141.390.00	Imputation interne gérance 943.490.00	38,000.00		37,000.00	28,463.18
141.390.01	Imputation interne salaires et admin. 112.490.01	110,700.00		107,700.00	73,100.00
141.436.00	Rembts frais de sinistres		26,000.00	-20,000.00	-26,984.10
141.436.01	Rembts divers et autres recett		2,000.00	-1,000.00	-3,700.00
141.452.00	Participations communales		36,600.00	-36,500.00	-32,592.55

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
142.309.00	Cours et formation	Formation supplémentaire pour assurer la relève des cadres.
142.311.00	Achat de mobilier, équipement, machines	Le renouvellement du matériel sera diminué par mesure d'économies.
142.311.01	Location de véhicules à l'ECAP	Les véhicules « concept ECAP » ont été totalement amortis.
142.318.00	Téléphone, radios et divers	L'entretien du réseau d'alarme « e-alarme » nous sera facturé dès 2013.
142.318.02	Assurances	S'agissant d'un service refacturé, outre les assurances sur véhicules et autres assurances spécifiques (machines), le service du feu contribue à une part des primes communales pour la RC, la protection juridique et la couverture des biens meubles.
142.390.00	Imputation interne salaire et admin	Voir commentaire 112.301.00.
142.452.00	Participations communales	Répartition identique à celle du Centre de secours.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
141.461.00	Subventions cantonales		25,000.00	-30,000.00	-45,297.35
141.461.01	Subventions ECAP s/soldes		25,000.00	-25,000.00	-25,000.00
141.461.02	Subventions ECAP s/cours		10,000.00	-10,000.00	-10,000.00
TOTAL	** CENTRE DE SECOURS VAL-DE-TRAVERS **	420,700.00	124,600.00	295,400.00	246,501.54
	Solde net		296,100.00		
142	** SERVICE DU FEU VAL-DE-TRAVERS **				
142.300.00	Soldes pour exercices	75,000.00		75,000.00	71,510.00
142.300.01	Indemnités cadres	20,000.00		20,000.00	19,950.00
142.306.00	Equipement des pompiers et autre matériel	28,000.00		30,000.00	31,112.55
142.309.00	Cours et formation	45,000.00		42,000.00	30,651.00
142.309.01	Frais de formation et d'exercices	7,000.00		7,000.00	5,007.40
142.309.02	Visites médicales	2,000.00		2,000.00	1,771.00
142.309.03	Formation Jeunes sap.-pompiers	7,000.00		5,000.00	3,566.00
142.310.00	Journaux et revues	2,000.00		2,000.00	1,386.00
142.311.00	Achat de mobilier, équipements, machines	20,000.00		92,000.00	21,997.25
142.311.01	Location de véhicules à L'ECAP			28,900.00	29,963.00
142.315.00	Entretien matériel et véhicules	38,000.00		40,000.00	25,036.55
142.317.00	Frais de déplacement séance externe			100.00	75.60
142.318.00	Téléphones, radios et divers	26,000.00		24,000.00	20,289.60
142.318.01	Frais de sinistres	50,000.00		60,000.00	46,051.90
142.318.02	Assurances	12,100.00		7,500.00	11,415.45
142.319.00	Cotisations et aides diverses	5,000.00		6,000.00	4,630.00
142.390.00	Imputation interne gérance 943.490.01	90,000.00		95,000.00	91,148.60
142.390.01	Imputation interne salaires et admin. 112.490.02	132,800.00		95,000.00	97,190.20
142.436.00	Remboursement des frais de sinistres		17,000.00	-10,000.00	-14,520.00
142.436.01	Remboursement divers et autres recettes		5,000.00	-2,000.00	-3,835.00
142.452.00	Participations communales		55,500.00	-61,200.00	-50,375.00
142.461.00	Subventions cantonales		20,000.00	-53,000.00	-19,450.80
142.490.00	Imputation interne manifestations 350.390.00		13,000.00	-10,000.00	-15,950.00

No Compte	Compte	Commentaires
160.352.00	Part communale à OPC	Population au 31.12.2011 : 10'857 habitants x Fr. 14.-/habitant = Fr. 151'998.-.
161.308.00	Personnel temporaire	Concerne particulièrement le service de conciergerie et de déneigement (rampe) de la construction protégée de Couvet .
161.309.00	Cours, exercice et formation	Somme identique à 2011. Légère progression de l'effectif et augmentation du nombre de participants aux cours de répétition.





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	** SERVICE DU FEU VAL-DE-TRAVERS ** Solde net	559,900.00	110,500.00 449,400.00	495,300.00	408,621.30
<b>TOTAL</b>	<b>POLICE DU FEU</b> <b>Solde net</b>	<b>1,225,100.00</b>	<b>237,100.00</b> <b>988,000.00</b>	<b>1,038,300.00</b>	<b>898,044.79</b>
<b>15</b>	<b>DEFENSE NATIONALE MILITAIRE</b>				
151	** STAND DE TIR **				
151.314.00	Entretien des stands et cibles	1,000.00		700.00	0.00
151.316.00	Conventions installations de tir	3,200.00		3,200.00	3,200.00
TOTAL	** STAND DE TIR ** Solde net	4,200.00	0.00 4,200.00	3,900.00	3,200.00
<b>TOTAL</b>	<b>DEFENSE NATIONALE MILITAIRE</b> <b>Solde net</b>	<b>4,200.00</b>	<b>0.00</b> <b>4,200.00</b>	<b>3,900.00</b>	<b>3,200.00</b>
<b>16</b>	<b>DEFENSE NATIONALE CIVILE</b>				
160	** DEFENSE NATIONALE CIVILE **				
160.352.00	Part communale à OPC	152,000.00		152,000.00	151,648.00
160.352.01	Part financière au COP Couvet	31,000.00		31,000.00	30,769.00
TOTAL	** DEFENSE NATIONALE CIVILE ** Solde net	183,000.00	0.00 183,000.00	183,000.00	182,417.00
161	** OPC PROTECTION CIVILE REGIONALE **				
161.308.00	Personnel temporaire	300.00		800.00	0.00
161.309.00	Cours, exercices et formation	13,000.00		13,000.00	11,893.35
161.311.00	Achat mobilier et machines	2,000.00		2,500.00	1,199.40
161.311.01	Frais de véhicules	5,500.00		6,000.00	4,664.15
161.313.00	Achat de matériel	5,000.00		6,000.00	3,539.70

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
161.436.00	Remboursement divers et autres recettes	Prévu Fr. 1500.- pour deux locations.
161.436.02	Facturation des interventions au profit de la collectivité (IPPC)	Prévu Fr. 2200.-. Une seule IPPC est prévue pour 2013. 3 IPPC en 2012 pour une recette budgétisée à Fr. 5000.-.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
161.315.00	Entretien du matériel	2,200.00		3,000.00	3,011.30
161.318.00	Frais de téléphone, radio et divers	5,000.00		6,000.00	3,303.50
161.318.01	Frais de sinistres	2,000.00		2,000.00	45.00
161.318.02	Cotisations et frais divers	300.00		500.00	360.25
161.318.03	Assurances	1,900.00		1,900.00	1,916.65
161.390.00	Imputation interne salaires et admin. 112.490.03	158,000.00		155,900.00	160,000.00
161.390.01	Imputation interne gérance 943.490.18	24,000.00		24,000.00	22,701.07
161.436.00	Remboursements divers et autres recettes		1,500.00	-1,500.00	-6,403.00
161.436.02	Fact interventions profit collectivité (IPPC)		2,200.00	-5,000.00	-6,903.50
161.436.04	Facturation frais de sinistres		2,000.00	-2,000.00	-176.00
161.451.00	Participation du canton		181,200.00	-181,100.00	-167,124.87
161.460.00	Subvention OFPP		5,600.00	-5,600.00	-5,600.00
161.461.00	Part. cantonale sur salaires		26,700.00	-26,400.00	-26,427.00
TOTAL	** OPC PROTECTION CIVILE REGIONALE **	219,200.00	219,200.00	0.00	0.00
	Solde net				
<b>TOTAL</b>	<b>DEFENSE NATIONALE CIVILE</b>	<b>402,200.00</b>	<b>219,200.00</b>	<b>183,000.00</b>	<b>182,417.00</b>
	<b>Solde net</b>		<b>183,000.00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>	<b>3,044,900.00</b>	<b>1,611,000.00</b>	<b>1,493,000.00</b>	<b>1,248,212.65</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,433,900.00</b>		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT - FORMATION</b>				
<b>20</b>	<b>ECOLE ENFANTINE</b>				
200	** ECOLE ENFANTINE **				
200.302.00	Trait. Corps enseignant			0.00	928,423.70
200.302.01	Primes de fidélité			0.00	2,197.55
200.302.02	Appui pédagogique			0.00	16,220.00
200.302.03	Traitements remplaçants non subventionnés			0.00	1,860.55
200.302.04	Traitements remplaçants subventionnés			0.00	1,677.95
200.303.00	Ch. soc. AVS,. Ecole enfantine			0.00	138,000.40
200.304.00	Cotis. CPE Ecole enfantine			0.00	168,018.60
200.304.01	Cotis. Caisse de remplacement Ecole enf.			0.00	13,448.75
200.305.01	Assurance maladie et accidents			0.00	5,912.40
200.311.00	Achat mobilier et équipement			0.00	5,142.45
200.317.00	Courses scolaires			0.00	3,000.00
200.318.00	Assurance accidents des élèves			0.00	500.00
200.319.00	Frais divers			0.00	3,819.20
200.319.02	Matériel d'enseignement			0.00	11,537.50
200.352.00	Ecolages à diverses écoles enfantines			0.00	6,043.30
200.361.00	Gestion dossiers enseignants			0.00	1,680.00
200.390.00	Imputation interne gérance 943.490.03			0.00	195,819.13
200.436.00	Cotis. AVS/AC Ecole enfantine			0.00	-56,580.30
200.436.01	Cotis. CPE Ecole enfantine			0.00	-70,913.25
200.436.02	Cotis. Caisse de remplacement Ecole enf.			0.00	-4,482.60
200.436.07	Part employés ass. maladie-accident Corps enseigna			0.00	-8,157.90
200.461.00	Subventions cantonales			0.00	-440,176.85
TOTAL	** ECOLE ENFANTINE **	0.00	0.00	0.00	922,990.58
	Solde net				

No Compte	Compte	Commentaires
210.301.00	Traitement correspondants administratifs	2 sites supplémentaires (Verrières et Côte-aux-Fées) impliquent une augmentation du nombre de correspondants administratifs.
210.301.02	Traitement personnel administratif	La démission d'une collaboratrice a nécessité un remplacement qui a engendré une augmentation de ce poste.
210.301.03	Direction école	Le taux de direction reste stable.
210.302.00	Traitement corps enseignant	Les salaires des enseignants anciennement employés par les Verrières et la Côte-aux-Fées sont totalement intégrés dans la masse salariale de Val-de-Travers pour l'exercice 2013.
210.302.02	Primes de fidélité	Ces montants dépendent des parcours individuels des enseignants. Les primes sont calculées par le Service de l'Enseignement Obligatoire (SEO).
210.302.06	Traitements remplaçants subventionnés	Ce montant correspond à une estimation des besoins en remplacements subventionnés pour l'année 2013.
210.302.08	Traitements non subventionnés	L'augmentation correspond aux décharges accordées à des enseignants pour la gestion administrative de plusieurs dossiers organisationnels et pédagogiques de l'école.
210.303.00	Charges AVS	La charge AVS est fonction de la masse salariale.
210.304.00	Cotisations caisse de pensions	Une augmentation de 1% des charges employeurs est intervenue entre 2012 et 2013. Par ailleurs la masse salariale augmente. En corollaire, les recettes du compte 210.436.02 augmentent également.
210.304.01	Cotisations caisse de remplacement	L'augmentation est due à l'augmentation de la masse salariale.
210.309.00	Formation et perfectionnement	Cette somme comprend la formation d'un directeur adjoint - qui est prise en charge partiellement par le canton - ainsi que diverses formations continues touchant les enseignants, USESS et direction (séminaires, brevets à renouveler, journées à thème...).



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>TOTAL</b>	<b>ECOLE ENFANTINE</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>922,990.58</b>
	<b>Solde net</b>				
<b>21</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>				
210	** ECOLE OBLIGATOIRE **				
210.301.00	Traitement correspondants administratifs	8,100.00		7,000.00	7,000.00
210.301.02	Traitement personnel adm.	187,500.00		174,500.00	0.00
210.301.03	Direction école	434,000.00		434,500.00	139,945.55
210.301.05	Traitement personnel Entretien	245,000.00		242,000.00	0.00
210.301.06	Traitement bibliothécaire	41,000.00		40,500.00	0.00
210.301.07	Traitements USESS	111,000.00		107,000.00	0.00
210.302.00	Trait. Corps enseignant	10,500,000.00		9,899,000.00	3,264,783.35
210.302.01	Traitements remplaçants non subventionnés			0.00	14,279.95
210.302.02	Primes de fidélité	30,000.00		79,700.00	10,486.15
210.302.04	Soutien pédagogique			0.00	279,000.00
210.302.05	Appui pédagogique			0.00	232,000.00
210.302.06	Traitements remplaçants subventionnés	53,000.00		53,600.00	20,237.75
210.302.08	Traitements non subventionnés	34,000.00		29,000.00	0.00
210.303.00	Charges AVS	1,696,000.00		1,628,000.00	550,554.00
210.303.03	Ch. soc. AVS,. remplaçants			0.00	5,023.80
210.303.04	Ch. soc. AVS,. direction école primaire			0.00	20,368.00
210.304.00	Cotisations Caisse de pensions	2,292,000.00		2,067,900.00	724,901.15
210.304.01	Cotisations caisse de remplacement	109,000.00		101,000.00	58,633.90
210.304.02	Cotis. CPE direction école primaire			0.00	31,651.80
210.305.00	Cotisations ass. Maladie-accid	100,000.00		108,000.00	0.00
210.305.02	Assurance maladie et accidents Corps Enseignant			0.00	26,084.10
210.305.03	Assurance maladie et accidents Direction école pri			0.00	872.60
210.305.04	Perfectionnement			0.00	5,903.45
210.309.00	Formation et perfectionnement	15,000.00		16,500.00	0.00
210.309.01	Séminaire pédagogique	4,000.00		4,000.00	0.00

No Compte	Compte	Commentaires
210.310.03	Matériel d'enseignement	Ce montant correspond aux frais de matériel d'enseignement. Il comprend également son renouvellement régulier en fonction des besoins.
210.311.00	Mobilier et équipement	Il est nécessaire de renouveler du mobilier dans plusieurs classes.
210.311.01	Informatique secrétariat	De nouvelles licences seront à acquérir en 2013 (dont SAP-HR).
210.317.00	Courses scolaires	Il s'agit d'une participation communale aux courses d'école d'un montant forfaitaire par élève.
210.317.01	Camps scolaires JJR	Ce compte comprend le coût d'un camp pour chaque élève de l'école susceptible d'y participer.
210.317.04	Remboursement frais de déplacements	Des déplacements supplémentaires sont à prévoir aux Verrières et à la Côte-aux-Fées avec la mise en place totale du cercle scolaire. Ces deux sites sont désormais pleinement gérés par l'école JJR.
210.318.02	Assurance accidents des élèves	Il s'agit d'une estimation basée sur la prime payée en 2012.
210.318.04	Frais de port	L'augmentation du nombre d'élèves (cercle scolaire) ainsi que celle du volume de correspondance liée au quotidien de l'école demandent de prévoir une augmentation de cette ligne.
210.318.06	Assurances diverses	Ce poste enregistre la part des écoles aux primes des assurances communales générales, telles que la responsabilité civile, la protection juridique et les biens mobiliers.
210.318.08	Assurances et taxes bus scolaire	L'un des bus utilisés pour le transport d'élèves appartient à la commune.
210.318.10	Transport d'élèves montagne	Le budget 2013 a été élaboré sur la base des coûts 2012
210.318.11	Transport d'élèves organisation	Les fermetures de classes dans certains villages dues au manque d'effectif engendrent des déplacements supplémentaires d'un village à l'autre.
210.318.13	Abonnements et déplacements élèves CVT	Ceci correspond aux cartes multicourses, aux déplacements divers (élèves) et abonnements Onde verte. Le calcul de cette ligne s'est fait à la lumière des informations disponibles concernant l'éventuelle augmentation des tarifs Onde Verte.
210.319.01	150ème du collège	Cette ligne n'a plus de raison d'être en 2013.
210.351.00	Part aux établissements spécialisés AI	Cette participation correspond aux écolages payés aux structures s'occupant des élèves du Val-de-Travers non scolarisés au JJR. Les élèves sont connus pour l'année scolaire 12-13 mais la liste d'août-décembre 13 ne constitue qu'une estimation.
210.352.00	Participation à autres centres scolaires	Cette participation correspond aux écolages payés aux structures s'occupant des élèves du Val-de-Travers non scolarisés au JJR. Les élèves sont connus pour l'année scolaire 12-13 mais la liste d'août-décembre 13 ne constitue qu'une estimation.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
210.310.00	Fournitures et matériel de bureau	3,500.00		3,500.00	0.00
210.310.02	Achat de livres/bibliothèque	8,500.00		8,500.00	0.00
210.310.03	Matériel d'enseignement	138,000.00		138,000.00	31,327.50
210.310.06	Publications et annonces	2,000.00		2,000.00	0.00
210.311.00	Mobilier et équipement	25,000.00		22,000.00	3,257.50
210.311.01	Informatique secrétariat	12,500.00		7,000.00	0.00
210.315.00	Entretien mobilier et équipement	20,000.00		20,000.00	12,856.59
210.317.00	Courses scolaires	29,000.00		29,000.00	10,955.00
210.317.01	Camps scolaires	237,000.00		237,000.00	50,567.40
210.317.02	Echanges scolaires	3,000.00		3,000.00	0.00
210.317.04	Remboursement frais de déplacements	7,800.00		7,000.00	0.00
210.317.05	Activités culturelles	19,000.00		19,000.00	2,649.80
210.317.06	Activités sportives	29,500.00		29,500.00	12,794.00
210.317.09	Activités pédagogiques diverses	8,000.00		8,000.00	0.00
210.318.00	Transports CSR			0.00	84,070.20
210.318.01	Frais téléphone	12,500.00		11,000.00	3,354.95
210.318.02	Assurance accidents des élèves	3,500.00		1,500.00	1,325.00
210.318.04	Frais de port	4,500.00		3,000.00	0.00
210.318.06	Assurances diverses	27,600.00		26,100.00	9,560.95
210.318.08	Assurances et taxes bus scolaire	1,200.00		1,100.00	1,544.25
210.318.10	Transport d'élèves montagne	137,000.00		114,000.00	115,263.75
210.318.11	Transport d'élèves organisation	112,000.00		13,000.00	20,443.55
210.318.12	Transports d'élèves CSR	81,000.00		81,000.00	0.00
210.318.13	Abonnements et déplacements élèves CVT	215,000.00		215,000.00	0.00
210.319.00	Frais divers	60,500.00		60,500.00	24,332.75
210.319.01	150ème du collège			30,000.00	0.00
210.322.02	Frais bancaires et CCP	500.00		1,200.00	0.00
210.331.00	Amortissements	2,000.00		2,000.00	2,000.00
210.351.00	Part aux établissements spécialisés AI	186,000.00		130,000.00	0.00
210.352.00	Participation à autres centres scolaires	62,000.00		50,000.00	9,268.50



No Compte	Compte	Commentaires
210.361.00	Gestion dossiers enseignants	La gestion des dossiers du personnel enseignant et remplaçant est effectuée par le SEO sur la base d'un forfait par dossier (120.-). L'estimation du nombre de dossiers remplaçant a été effectuée en fonction des années précédentes.
210.422.00	Intérêts actifs	L'école ne paie plus de factures.
210.436.25	Rbt div. ass. s/sal. écoles	Il n'est pas possible de prévoir ces rentrées.
210.436.30	Participation des parents aux camps	Le montant encaissé dépend du nombre d'élèves participant aux camps et varie en fonction des allègements accordés. La ligne a été calculée sur la base d'un paiement total du camp pour chaque élève de l'année scolaire concernée. Par ailleurs, le prix des camps a été augmenté de 10.-.
210.436.31	Participation J+S/camp	Il s'agit d'une estimation en fonction des participants à l'encadrement des camps.
210.436.32	Participation parents EFA	Les parents participent à hauteur de 50 francs par semestre aux frais de l'EFA (en 11e année).
210.436.xx	Cotisations	Les cotisations sont calculées en fonction de la masse salariale.
210.451.00	Écolages versés par d'autres cantons	Nous avons actuellement 4 élèves scolarisés au JJR provenant d'un autre canton (Provence). Le calcul a été effectué sur la base du prix coûtant de Fr. 9'500.- par élève.
210.452.00	Écolages versés par d'autres communes	Le budget a été élaboré sur la base du coût moyen de ces dernières années. Cela concerne 145 élèves (14 de la Brévine, 91 des Verrières et 40 de la Côte-aux-Fées).
210.461.00	Subventions cantonales	Le subventionnement cantonal comprend la part cantonale des salaires de direction (25%), des salaires d'enseignants (45%) ainsi que les participations aux charges (37% de la part employeur de la caisse de pensions).



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
210.361.00	Gestion dossiers enseignants	26,400.00		26,400.00	7,320.00
210.390.00	Imputation interne gérance 943.490.04	1,533,600.00		1,544,000.00	534,541.50
210.390.01	Imputation interne gérance (halles) 943.490.05			0.00	167,781.55
210.390.04	Imputation interne intérêts 940.490.01	190,000.00		198,400.00	0.00
210.390.05	Imputation interne administration 020.490.01	127,700.00		100,400.00	0.00
210.422.00	Intérêts actifs			-500.00	0.00
210.436.01	Cotisations AVS/AC écoles		713,000.00	-678,000.00	-238,371.70
210.436.02	Cotisations caisse de pensions écoles		950,000.00	-812,500.00	-303,769.30
210.436.03	Cotisation Caisse de remplacement		54,000.00	-51,000.00	0.00
210.436.04	Cotis. Caisse de rempl. Ecole primaire			0.00	-19,545.75
210.436.15	Part employés ass. maladie-accident		132,500.00	-132,000.00	-33,628.45
210.436.16	Cotis. AVS/AC Remplaçants			0.00	-2,125.50
210.436.21	Cotis. AVS/AC part employé direction école prim.			0.00	-8,765.30
210.436.22	Cotis. CPE part employé direction école primaire			0.00	-13,188.60
210.436.23	Part employés ass. maladie-accident Direction EP			0.00	-1,138.80
210.436.24	Remboursements divers		39,000.00	-4,000.00	-10,425.95
210.436.30	Participation des parents aux camps		105,200.00	-101,000.00	-9,123.00
210.436.31	Participation J+S/camp		10,000.00	-15,000.00	0.00
210.436.32	Participation parents EFA		14,200.00	-15,000.00	0.00
210.451.00	Ecolages versés par d'autres cantons		38,000.00	-14,000.00	0.00
210.452.00	Ecolages versés par d'autres communes		1,141,000.00	-746,000.00	-4,500.00
210.452.03	Transp. élèv.fact. à autres communes		24,000.00	-21,000.00	-24,507.60
210.461.00	Subventions cantonales		5,300,000.00	-4,980,000.00	-1,990,364.85
210.461.01	Autres prestations de l'Etat		10,000.00	-10,000.00	0.00
210.461.02	Subvention transports scolaires		124,500.00	-63,000.00	-63,047.40
210.480.00	Prélèvement à la réserve scolaire		12,000.00	-20,000.00	-13,050.00
210.490.00	Imputation interne soutien 212.390.04			0.00	-42,000.00
TOTAL	** ECOLE OBLIGATOIRE **	19,185,400.00	8,667,400.00	10,471,300.00	3,719,388.09
	Solde net		10,518,000.00		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
211	** AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES **				
211.351.00	Part aux établissements spécialisés AI			0.00	180,660.55
211.352.00	Participations à autres centres secondaires			0.00	97,503.15
TOTAL	** AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES **	0.00	0.00	0.00	278,163.70
	Solde net				
212	** COLLEGE DU VAL-DE-TRAVERS **				
212.301.00	Traitements direction			0.00	288,588.05
212.301.02	Traitements personnel administratif			0.00	156,457.70
212.301.03	Traitements concierges/aides			0.00	237,161.25
212.301.05	Traitement bibliothécaire			0.00	39,459.55
212.302.00	Traitements subv. personnel enseignant			0.00	5,224,239.15
212.302.01	Traitements non subv. pers. ens.			0.00	13,755.00
212.302.02	Primes de fidélité pers. enseignant			0.00	13,518.35
212.302.04	Traitements remplaçants subventionnés			0.00	5,176.35
212.302.05	Traitements remplaçants non subventionnés			0.00	14,713.05
212.302.06	Traitements non subv. conseiller socio-éducatif			0.00	55,368.30
212.303.00	Ch. soc. AVS, Enseignants			0.00	462,590.75
212.303.03	Ch. soc. AVS, personnel non subventionné			0.00	2,050.75
212.304.00	Cotis. caisse de pensions, Enseignants			0.00	659,592.70
212.304.01	Contributions Caisse de Remplacement			0.00	53,826.45
212.304.02	Cotis. caisse de pensions, personnel non subventio			0.00	102,600.00
212.305.00	Ass. maladie et accidents, Enseignants			0.00	47,672.50
212.309.00	Cours de perfectionnement			0.00	8,650.75
212.310.01	Matériel d'enseignement			0.00	98,658.05
212.310.17	Bibliothèque			0.00	8,539.20
212.310.19	Fournitures de bureau			0.00	3,291.75
212.310.21	Publications, annonces			0.00	2,214.00
212.311.00	Achat mobilier et équipement			0.00	16,252.35
212.311.01	Informatique (secrétariat)			0.00	7,104.30



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
212.315.00	Entretien mob. et équipement			0.00	15,188.90
212.317.00	Courses			0.00	15,113.80
212.317.01	Camps de ski et autres			0.00	145,786.80
212.317.20	Joutes			0.00	2,443.30
212.317.21	Echanges scolaires			0.00	1,055.20
212.317.22	Activités du collège			0.00	5,709.20
212.317.23	Frais de déplacement			0.00	5,204.95
212.317.26	Activités sportives			0.00	13,516.00
212.318.00	Activités culturelles			0.00	7,587.30
212.318.03	Autres transports d'élèves			0.00	1,043.70
212.318.04	Ports			0.00	4,370.75
212.318.05	Téléphones, taxes			0.00	7,989.20
212.318.07	Assurances			0.00	14,421.55
212.318.08	Abonnements transports d'élèves			0.00	193,948.85
212.319.00	Cotisations			0.00	500.00
212.319.01	Autres frais d'exploitation			0.00	24,722.15
212.322.02	Frais bancaires et CCP			0.00	674.95
212.331.01	Amort. équip. mob. Machines			0.00	3,536.05
212.361.00	Gestion dossiers enseignants			0.00	15,960.00
212.390.00	Imputation interne gérance 943.490.06			0.00	593,326.91
212.390.01	Imputation interne intérêts 940.490.01			0.00	71,900.00
212.390.02	Imputation interne administration 020.490.01			0.00	99,300.00
212.390.03	Imputation interne Médecine scolaire 460.490.00			0.00	35,000.00
212.390.04	Imputation interne soutien 210.490.00			0.00	42,000.00
212.429.00	Autres recettes			0.00	-4,703.95
212.429.02	Subventions J+S/camps			0.00	-11,749.00
212.429.05	Intérêts actifs			0.00	-74.55
212.433.01	Part. parents EFA			0.00	-14,915.00
212.436.00	Part. parents pour camps scolaires			0.00	-70,075.00
212.436.01	Cotis. AVS/AC, personnel non subventionné			0.00	-29,958.10

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
219.318.00	Part Jardin Malin	Comprend la part versée au Foyer scolaire pour 2013, une aide pour de l'accueil parascolaire de janvier et février 2013, ainsi que la permanence du matin dans différents collèges jusqu'au mois d'août 2013.
219.318.05	Part communale institutions	Ce compte comprend la part communale à l'accueil parascolaire soit : Crèche communale de Val-de-Travers, Accueil familial de jour (mamans de jour) et autres structures parascolaires du canton.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
212.436.02	Cotis. caisse de pensions, personnel non subventio			0.00	-41,714.25
212.436.03	Part employés mal.-acc. personnel non subventionné			0.00	-58,022.70
212.436.21	APG			0.00	-2,200.50
212.436.22	Remboursements divers			0.00	-272.30
212.436.23	Participation parents sur DS			0.00	-6,328.00
212.451.00	Ecolages versés par d'autres cantons			0.00	-9,000.00
212.452.00	Participations des communes			0.00	-618,672.45
212.461.00	Subventions ordinaires			0.00	-2,908,013.20
212.461.06	Autres prestations de l'Etat			0.00	-46,556.40
<b>TOTAL</b>	<b>** COLLEGE DU VAL-DE-TRAVERS **</b>	0.00	0.00	0.00	5,019,524.46
	Solde net				
213	<b>** ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES **</b>				
213.352.00	Participations (Lycée artistique)			0.00	9,000.00
<b>TOTAL</b>	<b>** ECOLES SECONDAIRES SUPERIEURES **</b>	0.00	0.00	0.00	9,000.00
	Solde net				
219	<b>** ACCUEIL PARASCOLAIRE **</b>				
219.318.00	Jardin Malin - Foyer scolaire	80,000.00		0.00	45,124.55
219.318.01	Permanence pédagogique			0.00	30,000.00
219.318.02	Cantine scolaire			0.00	25,100.00
219.318.04	Jardin Malin - parascolaire -			130,000.00	0.00
219.318.05	Part communale à institutions parascolaires	254,000.00		0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>** ACCUEIL PARASCOLAIRE **</b>	334,000.00	0.00	130,000.00	100,224.55
	Solde net		334,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>	<b>19,519,400.00</b>	<b>8,667,400.00</b>	<b>10,601,300.00</b>	<b>9,126,300.80</b>
	<b>Solde net</b>		<b>10,852,000.00</b>		
<b>23</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>				



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
239	** FORMATION PROFESSIONNELLE **				
239.361.00	Fonds de formation CCNC	11,900.00		9,500.00	11,047.60
239.365.00	Mise en place d'un centre de formation			0.00	50,000.00
239.451.00	Allocations Fonds de formation FFPP			-2,000.00	0.00
TOTAL	** FORMATION PROFESSIONNELLE **	11,900.00	0.00	7,500.00	61,047.60
	Solde net		11,900.00		
<b>TOTAL</b>	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>	<b>11,900.00</b>	<b>0.00</b>	<b>7,500.00</b>	<b>61,047.60</b>
	<b>Solde net</b>		<b>11,900.00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>ENSEIGNEMENT - FORMATION</b>	<b>19,531,300.00</b>	<b>8,667,400.00</b>	<b>10,608,800.00</b>	<b>10,110,338.98</b>
	<b>Solde net</b>		<b>10,863,900.00</b>		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>3</b>	<b>CULTURE LOISIRS SPORTS</b>				
<b>30</b>	<b>CULTURE</b>				
300	** BIBLIOTHEQUE **				
300.301.00	Trait. Bibliothécaires	17,600.00		17,300.00	16,823.30
300.303.00	Ch. soc. AVS,. Bibliothécaires	2,600.00		2,600.00	2,448.50
300.305.00	Assurance maladie et accidents	300.00		200.00	181.70
300.310.00	Achat de livres	10,000.00		10,000.00	9,603.70
300.315.00	Entretien du mobilier	500.00		500.00	0.00
300.315.01	Maintenance du système informatique	1,300.00		1,300.00	1,296.00
300.318.02	Frais de ports	100.00		200.00	0.00
300.318.03	Bibliobus	56,000.00		54,000.00	56,267.70
300.319.00	Frais divers	2,000.00		1,500.00	2,009.80
300.436.00	Cotis. AVS/AC Bibliothécaires		1,100.00	-1,100.00	-1,051.00
300.436.01	Frais de rappels			-100.00	0.00
300.436.02	Part employés ass. maladie-acc		300.00	-200.00	-57.30
300.461.00	Subvention cantonale		3,000.00	-3,500.00	-3,000.00
TOTAL	** BIBLIOTHEQUE **	90,400.00	4,400.00	82,700.00	84,522.40
	Solde net		86,000.00		
301	MUSEES				
301.365.00	Subventions à Musée Régional	33,000.00		33,000.00	32,696.00
301.365.01	Subventions à Musée Rousseau	5,000.00		5,000.00	6,325.00
TOTAL	MUSEES	38,000.00	0.00	38,000.00	39,021.00
	Solde net		38,000.00		
309	** AUTRES TACHES CULTURELLES **				
309.314.00	Fonds Duval	10,000.00		10,000.00	14,132.50
309.365.01	Subvention au Centre culturel	22,000.00		22,000.00	21,664.00





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	** AUTRES TACHES CULTURELLES **	32,000.00	0.00	32,000.00	35,796.50
	Solde net		32,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>CULTURE</b>	<b>160,400.00</b>	<b>4,400.00</b>	<b>152,700.00</b>	<b>159,339.90</b>
	<b>Solde net</b>		<b>156,000.00</b>		
<b>34</b>	<b>SPORTS</b>				
342	** PISCINE DES COMBES **				
342.301.00	Traitements			0.00	70,917.25
342.303.00	Ch. soc. AVS,. Piscine des Combes			0.00	10,321.40
342.304.00	Cotis. CPE Piscine des Combes			0.00	8,629.20
342.305.00	Assurance maladie et accidents			0.00	766.10
342.310.00	Administration et frais de bureau			0.00	691.05
342.312.00	Electricité			0.00	16,513.45
342.312.01	Eau			0.00	32,401.60
342.312.02	Eau, produits de traitement			0.00	30,405.75
342.312.03	Eau, climatisation (gaz)			0.00	9,219.55
342.314.00	Entretien Piscine (travaux divers)			0.00	4,213.85
342.314.01	Entretien pelouse			0.00	5,121.10
342.316.00	Aspirateur			0.00	295.15
342.316.01	Tondeuse à gazon			0.00	1,196.90
342.316.02	Machinerie			0.00	3,810.55
342.318.00	Assurances			0.00	1,607.65
342.318.01	Sécurité			0.00	33,534.10
342.318.02	Téléphones			0.00	1,428.85
342.319.00	Dépenses diverses			0.00	2,770.90
342.319.01	Buvette, divers			0.00	11,264.60
342.331.00	Amortissements			0.00	88,100.00
342.390.01	Imputation interne gérance 943.490.19			0.00	4,334.57
342.434.00	Entrées Piscine			0.00	-80,603.00

No Compte	Compte	Commentaires
343.304.00	Cotisations CPE	Voir commentaire compte 020.304.00.
343.305.01	Assurance maladie et accidents surveillants	Intégré dans le compte 343.305.00.
343.309.00	Frais de formation	Lors de réorganisation du Centre sportif, il a été constaté que le niveau de formation d'une grande partie du personnel est insuffisant. Des exigences ont été définies et transmises au service des ressources humaines. Le montant demandé permettra de combler les lacunes les plus flagrantes en 2013.
343.310.02	Envoi postaux	Diminution due aux changements de pratique (emails, ...).
343.313.01	Commissions de carte de crédit	Augmentation des paiements.
343.314.00	Frais d'entretien de l'immeuble	L'augmentation de ce poste est nécessaire pour procéder à l'uniformisation générale de l'affichage au CSR, à l'installation d'une climatisation et l'achat d'un frigo pour la caisse de la piscine des Combes et au changement d'un frigo et d'un congélateur à la buvette de la piscine.
343.314.02	Frais d'entretien des installations	L'augmentation de 9000 francs découle de la mise en conformité des lieux de stockage des acides sur les deux sites.
343.315.03	Entretien des véhicules	Il s'agit d'un nouveau poste au budget.
343.316.00	Loyer chambres PC	Montant réévalué en fonction de la fréquentation constatée en 2011



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
342.434.02	Douches			0.00	-423.00
342.434.03	Recettes publicité			0.00	-6,400.00
342.435.00	Bénéfice brut de la buvette			0.00	-38,499.30
342.436.00	Cotis. AVS/AC Piscine des Combes			0.00	-3,994.15
342.436.01	Cotis. CPE Piscine des Combes			0.00	-3,824.10
342.436.02	Part employés ass. maladie-accident			0.00	-837.55
TOTAL	** PISCINE DES COMBES **	0.00	0.00	0.00	202,962.47
	Solde net				
343	** CENTRE SPORTIF ET PISCINE DES COMBES **				
343.301.00	Salaires	1,125,000.00		1,135,000.00	993,071.04
343.301.01	Salaires cours			10,000.00	63,370.00
343.303.00	Ch. soc. AVS,..	165,800.00		159,000.00	153,756.60
343.304.00	Cotisations CPE	203,000.00		210,000.00	186,736.65
343.305.00	Assurance maladie et accidents	33,000.00		24,000.00	24,600.95
343.305.01	Assurance maladie et accidents Surveillants			500.00	0.00
343.309.00	Frais de formation	20,000.00		10,000.00	0.00
343.310.00	Fournitures de bureau, imprimés, etc			1,000.00	0.00
343.310.02	Envois postaux	1,000.00		3,000.00	377.30
343.311.00	Mobilier, matériel et machines	3,000.00		0.00	0.00
343.313.00	Pharmacie			0.00	183.70
343.313.01	Commissions cartes de crédit	2,000.00		1,200.00	1,670.00
343.314.00	Frais d'entretien de l'immeuble	11,000.00		2,000.00	0.00
343.314.01	Frais d'entretien de l'extérieur	42,000.00		42,000.00	37,851.55
343.314.02	Frais d'entretien des installations	120,000.00		111,000.00	69,368.85
343.315.00	Entretien mobilier, machines yc produits	24,000.00		22,000.00	21,891.45
343.315.01	Cartes	20,000.00		20,000.00	9,770.95
343.315.02	Manifestations	3,000.00		3,000.00	2,938.05
343.315.03	Entretien des véhicules	3,000.00		0.00	2,977.00
343.316.00	Loyer chambres PC	10,000.00		8,000.00	21,082.00

No Compte	Compte	Commentaires
343.316.01	Achat de repas	Montant réévalué en fonction de la fréquentation constatée en 2011
343.316.02	Taxes de séjour	Idem
343.316.03	Salle de conférences	Idem
343.316.05	Fitness	Entretien plus conséquent des machines. Age des machines 15 ans !
343.317.00	Achat boutique	Montant réévalué en fonction des ventes effectuées en 2011.
343.331.01	Amortissement mobilier	La plus grande part de cette somme provient des travaux de rénovation de la piscine des Combes. Les installations du Centre sportif sont intégrées comptablement au bâtiment, leur amortissement est donc inclus dans l'imputation de la gérance.
343.390.01	Imputation interne intérêts 940.490.05	Pour affiner la démarche de réorganisation du Centre sportif, et dans l'objectif d'en avoir la vision des coûts la plus proche possible de la réalité, le Conseil communal a décidé de réinstaurer les différentes imputations internes à charge de ce chapitre.
343.434.00	Entrées piscine	Montant réévalué en fonction de la fréquentation constatée en 2011. L'augmentation de tarifs prévue pour la piscine des Combes et la piscine du Centre sportif (dès le 1 <sup>er</sup> août) induira une hausse des recettes de 23'000 francs en 2013 (35'000 dès 2014).
343.434.02	Location chambre PC	Chiffre estimé à partir de la fréquentation constatée en 2011
343.434.04	Recettes publicitaires	Il y a un annonceur de plus
343.434.06	Ventes à la boutique	Montant réévalué en fonction des ventes réalisées en 2011.
343.434.07	Locations diverses	Montant réévalué en fonction des locations prévue de l'école-club Migros.
343.435.00	Petit-déjeuner	Montant réévalué en fonction de la fréquentation constatée en 2011.
343.435.01	Facturation de pension	Idem



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
343.316.01	Achat de repas	100,000.00		180,000.00	119,239.55
343.316.02	Taxes de séjour	1,000.00		2,000.00	0.00
343.316.03	Salles SSCM	4,000.00		5,000.00	3,580.00
343.316.05	Entretien fitness			0.00	3,020.80
343.316.06	Blanchissage			0.00	1,055.50
343.317.00	Achats boutique	25,000.00		30,000.00	39,888.55
343.317.01	Frais d'entretien d'hébergement			0.00	4,246.30
343.318.04	Assurance machines	7,900.00		7,800.00	6,240.45
343.318.07	Frais de formation			0.00	5,062.50
343.318.09	Télécommunications	7,000.00		7,000.00	5,798.75
343.318.11	Publicité	25,000.00		25,000.00	22,116.05
343.318.12	Frais bancaires			0.00	1.00
343.319.00	Frais divers	20,000.00		20,000.00	60,165.33
343.319.90	Charges PPE CSR	120,000.00		95,000.00	119,597.37
343.331.01	Amortissements	90,800.00		90,400.00	14,200.00
343.390.00	Imputation interne gérance 943.490.11	400,600.00		371,500.00	391,637.32
343.390.01	Imputation interne intérêts 940.490.05	136,000.00		0.00	0.00
343.390.02	Imputation interne administration 020.490.08	86,700.00		47,800.00	79,400.00
343.434.00	Entrées installations sportives		365,000.00	-445,000.00	-190,583.68
343.434.01	Entrées wellness + solarium			0.00	-58,958.34
343.434.02	Location chambres PC		85,000.00	-110,000.00	-81,540.84
343.434.04	Recettes publicité		12,000.00	-6,400.00	0.00
343.434.06	Ventes à la boutique		35,000.00	-40,000.00	-37,543.50
343.434.07	Locations diverses		10,000.00	-13,200.00	0.00
343.434.09	Location Terrain de Football			0.00	-7,646.00
343.434.12	Location matériel Via Ferrata			0.00	-4,793.31
343.434.14	Entrées cours			-35,000.00	-32,278.33
343.434.15	Location Mur de Grimpe			0.00	-3,438.74
343.435.00	Petit-déjeuner		10,000.00	-40,000.00	-31,797.47
343.435.01	Facturation de pension		90,000.00	-140,000.00	-82,113.60

No Compte	Compte	Commentaires
343.435.70	Taxes de séjour	Lié directement au chiffre des pensions.
343.436.01	Cotis. CPE employés	Voir le commentaire du poste n° 020.304.00.
344.314.00	Entretien salles de gym	Un contrôle complet des salles de gymnastique est effectué tous les deux ans. Il sera effectué en 2013 d'où l'augmentation des frais de ce compte.
344.452.00	Part. des communes à Service des sports	Les communes de la Côte-aux-Fées et des Verrières contribuent forfaitairement à la piscine des Combes et au Centre sportif à hauteur de 100 francs par habitant.
350.318.01	Abbaye de Fleurier	Ce montant est adapté à la réalité des coûts constatés ces dernières années



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
343.435.70	Taxes de séjour		1,000.00	-2,000.00	-744.16
343.435.80	Prestations diverses			-4,000.00	-934.50
343.436.00	Cotis. AVS/AC employés		69,900.00	-68,000.00	-63,136.40
343.436.01	Cotis. CPE employés		82,000.00	-88,000.00	-75,158.80
343.436.02	Part employés ass. maladie-accident		17,800.00	-15,000.00	-12,106.95
343.436.05	Rbt. div. ass. s/sal. Centre sportif			0.00	-33,466.10
343.439.00	Restitutions diverses		40,000.00	-6,000.00	-79,650.40
343.451.00	Dédommagement salaire concierge		34,500.00	-34,000.00	-34,410.90
343.469.02	Dons et produits divers			0.00	-3,782.65
<b>TOTAL</b>	<b>** CENTRE SPORTIF ET PISCINE DES COMBES **</b>	<b>2,809,800.00</b>	<b>852,200.00</b>	<b>1,596,600.00</b>	<b>1,630,810.89</b>
	Solde net		1,957,600.00		
<b>344</b>	<b>** AUTRES SPORTS **</b>				
344.312.00	Entretien terrains de foot	18,000.00		18,000.00	9,083.25
344.314.00	Entretien salles de gym	27,000.00		15,000.00	14,071.70
344.319.00	Mise en réseau des activités sportives			0.00	15,000.00
344.452.00	Part. des communes à Service des sports		110,000.00	-110,000.00	-110,900.00
344.461.00	Subventions			0.00	-10,000.00
<b>TOTAL</b>	<b>** AUTRES SPORTS **</b>	<b>45,000.00</b>	<b>110,000.00</b>	<b>-77,000.00</b>	<b>-82,745.05</b>
	Solde net	65,000.00			
<b>TOTAL</b>	<b>SPORTS</b>	<b>2,854,800.00</b>	<b>962,200.00</b>	<b>1,519,600.00</b>	<b>1,751,028.31</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,892,600.00</b>		
<b>35</b>	<b>AUTRES LOISIRS</b>				
<b>350</b>	<b>** MANIFESTATIONS **</b>				
350.318.00	Fête du 24 février	10,000.00		12,000.00	9,204.25
350.318.01	Abbaye de Fleurier	30,000.00		28,000.00	31,670.50
350.318.02	Foire de Couvet	2,300.00		2,300.00	4,902.00
350.365.00	Fête nationale	32,000.00		30,000.00	32,283.10

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
351.365.02	Aides spontanées diverses	Nous sommes beaucoup sollicités et si l'aide que nous accordons est modeste, elle est souvent indispensable pour l'obtention d'autres soutiens notamment cantonaux.





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
350.365.01	Carnavallon	12,000.00		10,000.00	13,970.80
350.365.02	DEFI Val-de-Travers	6,000.00		6,000.00	6,290.00
350.365.03	Comptoir du Val-de-Travers			6,000.00	0.00
350.365.04	Môtiers Art en plein air			0.00	15,584.35
350.365.05	300ème anniv. Mines d'asphalte			5,000.00	0.00
350.365.90	Manifestations locales	30,000.00		30,000.00	34,391.95
350.390.00	Imputation interne sécurité 142.490.00	13,000.00		10,000.00	15,950.00
350.390.01	Imputation interne TP 620.490.04	60,000.00		80,000.00	62,564.00
350.434.00	Facturation de prestations pour manif. locales		15,000.00	-15,000.00	-30,345.50
<b>TOTAL</b>	<b>** MANIFESTATIONS **</b>	<b>195,300.00</b>	<b>15,000.00</b>	<b>204,300.00</b>	<b>196,465.45</b>
	Solde net		180,300.00		
351	<b>** SUBVENTIONS COMMUNALES **</b>				
351.365.00	Subventions aux sociétés	54,000.00		54,000.00	77,799.45
351.365.02	Aides spontanées diverses	15,000.00		12,000.00	13,191.35
<b>TOTAL</b>	<b>** SUBVENTIONS COMMUNALES **</b>	<b>69,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>66,000.00</b>	<b>90,990.80</b>
	Solde net		69,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES LOISIRS</b>	<b>264,300.00</b>	<b>15,000.00</b>	<b>270,300.00</b>	<b>287,456.25</b>
	<b>Solde net</b>		<b>249,300.00</b>		
<b>39</b>	<b>EGLISES</b>				
390	<b>** PAROISSE PROTESTANTE **</b>				
390.315.00	Entretien des orgues et des horloges	20,000.00		20,000.00	18,342.55
390.318.00	Trait. Organistes	13,000.00		12,000.00	13,241.90
390.319.00	Frais divers			500.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>** PAROISSE PROTESTANTE **</b>	<b>33,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>32,500.00</b>	<b>31,584.45</b>
	Solde net		33,000.00		
391	<b>** PAROISSE CATHOLIQUE **</b>				



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
391.365.00	Subvention à la Paroisse catholique	30,000.00		30,000.00	30,000.00
TOTAL	** PAROISSE CATHOLIQUE **	30,000.00	0.00	30,000.00	30,000.00
	Solde net		30,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>EGLISES</b>	<b>63,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>62,500.00</b>	<b>61,584.45</b>
	Solde net		63,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>CULTURE LOISIRS SPORTS</b>	<b>3,342,500.00</b>	<b>981,600.00</b>	<b>2,005,100.00</b>	<b>2,259,408.91</b>
	Solde net		2,360,900.00		

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
460.318.00	Education à la santé	Les prestations du GIS sont désormais placées sous la responsabilité de l'équipe en place pour la médecine scolaire.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>4</b>	<b>S A N T E</b>				
<b>46</b>	<b>SERVICE MEDICAL DES ECOLES</b>				
460	** MEDECINE SCOLAIRE **				
460.301.00	Traitements Médecine scolaire	45,000.00		47,500.00	46,835.50
460.303.00	Ch. soc. AVS., Médecine scolaire	7,000.00		7,000.00	6,816.50
460.304.00	Cotis. caisse de pensions médecine scolaire	3,900.00		0.00	0.00
460.305.00	Assurance maladie et accidents	800.00		500.00	505.90
460.318.00	Education à la santé	23,000.00		35,000.00	34,948.70
460.318.01	Orthophonie	16,000.00		20,000.00	14,096.50
460.436.00	Cotis. AVS/AC Médecine scolaire		3,000.00	-3,000.00	-2,716.90
460.436.01	Part employés ass. maladie-accident		800.00	-600.00	0.00
460.436.02	Part employés caisse de pensions		1,600.00	0.00	0.00
460.490.00	Imputation interne écoles 210.390.03			0.00	-35,000.00
<b>TOTAL</b>	<b>** MEDECINE SCOLAIRE **</b>	<b>95,700.00</b>	<b>5,400.00</b>	<b>106,400.00</b>	<b>65,486.20</b>
	Solde net		90,300.00		
461	** SOINS DENTAIRES **				
461.318.00	Dépistage soins dentaires	17,000.00		20,000.00	21,429.20
461.318.01	Subventions soins dentaires	5,000.00		5,000.00	2,753.00
<b>TOTAL</b>	<b>** SOINS DENTAIRES **</b>	<b>22,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25,000.00</b>	<b>24,182.20</b>
	Solde net		22,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>SERVICE MEDICAL DES ECOLES</b>	<b>117,700.00</b>	<b>5,400.00</b>	<b>131,400.00</b>	<b>89,668.40</b>
	<b>Solde net</b>		<b>112,300.00</b>		
<b>47</b>	<b>CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES</b>				
470	** CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES **				
470.318.01	Frais contrôle des champignons	1,000.00		2,000.00	1,559.00
470.452.00	Part. des communes aux contrôles champignons		200.00	-200.00	-200.00

No Compte	Compte	Commentaires
491.309.00	Cours et formation	Formation continue du personnel pour Fr. 10'000.-, diverses formations (management, gestion d'équipe, self-defense,...) pour Fr. 10'000.- et reconnaissance fédérale d'un technicien ambulancier pour Fr. 5'000.-.
491.311.00	Mobilier, matériel et machines	Acquisition d'un réfrigérateur pour les médicaments et de l'infrastructure nécessaire pour laver les uniformes à l'interne du service pour Fr. 6'000.- en sus des achats courants.
491.311.01	Entretien du matériel	Diminution liée à l'internalisation du nettoyage des uniformes.
491.311.04	Entretien et frais véhicules	L'entretien augmente en parallèle à l'augmentation du nombre d'intervention (changement des pneus, des freins, essence,...).
491.313.00	Achat de matériel sanitaire	Le renouvellement du matériel sanitaire (médicaments, perfusions,...) dépend du type et du nombre d'interventions. D'autre part, il est prévu d'acquérir un appareil de désinfection des ambulances pour Fr. 4'000.-.
491.318.00	Téléphones et radios	En prévision de la mise en place d'une centrale 144, acquisition d'un programme de géolocalisation et de facturation, en remplacement de l'ancien système Gari, entièrement amorti en 2011 (Fr. 11'000.- d'abonnement annuel, Fr. 9'000.- d'installation unique en sus des frais ordinaires).



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	** CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES ** Solde net	1,000.00	200.00 800.00	1,800.00	1,359.00
<b>TOTAL</b>	<b>CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES</b> <b>Solde net</b>	<b>1,000.00</b>	<b>200.00</b> <b>800.00</b>	<b>1,800.00</b>	<b>1,359.00</b>
<b>49</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>				
490	** COMMISSION DE SALUBRITE **				
490.319.00	Frais divers commission de salubrité	1,000.00		5,000.00	0.00
490.431.00	Emoluments de salubrité		1,000.00	-4,000.00	0.00
TOTAL	** COMMISSION DE SALUBRITE ** Solde net	1,000.00	1,000.00	1,000.00	0.00
491	** SERVICE DE L'AMBULANCE **				
491.301.00	Traitements ambulanciers professionnels	1,282,000.00		1,268,000.00	1,214,497.30
491.301.01	Traitements ambulanciers auxiliaires	85,000.00		96,000.00	46,811.55
491.301.03	Salaire médecin responsable	13,500.00		13,500.00	13,000.20
491.303.00	Ch. soc. AVS, pers. ambulances	199,800.00		199,000.00	185,465.50
491.304.00	Cotis. CPE, pers. ambulances	231,500.00		237,000.00	249,018.20
491.304.01	Cotisations pont AVS	24,000.00		21,100.00	17,792.45
491.305.00	Assurance maladie et accidents	69,600.00		62,000.00	60,689.70
491.306.00	Equipement et habillement	12,000.00		14,000.00	15,751.05
491.309.00	Cours et formation	25,000.00		21,000.00	14,413.15
491.311.00	Mobilier, matériel et machines	11,500.00		7,000.00	4,279.80
491.311.01	Entretien du matériel	6,000.00		10,000.00	8,431.65
491.311.02	Frais de formation sap.-pompiers sanitaires	15,000.00		15,000.00	6,510.45
491.311.03	Frais administratifs	6,000.00		8,000.00	6,531.25
491.311.04	Entretien et frais véhicules	40,000.00		24,000.00	26,686.82
491.313.00	Achat de matériel sanitaire	60,000.00		80,000.00	49,724.68
491.318.00	Téléphones et radios	52,000.00		28,000.00	49,523.15

No Compte	Compte	Commentaires
491.330.00	Pertes sur débiteurs	La hausse très importante des tarifs conventionnés devrait provoquer une augmentation des pertes plus que proportionnelle.
491.436.00	Facturation des interventions	Un nouveau tarif a été convenu avec SantéSuisse, auquel s'ajoute une augmentation du nombre d'interventions.
491.452.00	Participation des communes	Les charges du service d'ambulances sont partagées avec les communes de la Côte-aux-Fées et des Verrières au prorata du nombre d'habitants.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
491.318.01	Assurances	11,600.00		10,400.00	11,024.90
491.318.03	Frais de poursuites			2,000.00	130.20
491.319.00	Cotisations et frais divers	6,000.00		5,000.00	4,359.40
491.321.00	Frais de banque			1,000.00	23.00
491.330.00	Pertes sur débiteurs	25,000.00		9,000.00	33,007.00
491.331.00	Amortissement ambulances	14,500.00		15,500.00	0.00
491.390.00	Imputation interne gérance 943.490.14	50,000.00		43,000.00	31,568.97
491.390.01	Imputation interne admin. 112.490.04	36,900.00		25,400.00	19,700.00
491.436.00	Facturation des interventions		700,000.00	-462,000.00	-542,906.00
491.436.01	Rembts divers et autres recettes		5,000.00	-2,000.00	-7,369.40
491.436.02	Particip. de l'HNE au SMUR		287,000.00	-287,000.00	-290,266.85
491.436.03	Cotis. AVS/AC pers. ambulances		84,800.00	-84,000.00	-77,183.45
491.436.04	Cotis. CPE pers. ambulances		93,500.00	-99,000.00	-103,411.40
491.436.05	Part employés ass. maladie-accident Ambulances		21,300.00	-16,500.00	-14,945.15
491.436.06	Rbt. div. ass. s/sal. Ambulanciers			-30,000.00	-7,783.00
491.436.07	Part employés pont AVS		12,000.00	-10,500.00	-8,982.65
491.452.00	Participation des communes		75,100.00	-85,400.00	-69,205.85
491.461.00	Subvention temporaire de l'Etat		330,000.00	-330,000.00	-330,000.00
<b>TOTAL</b>	<b>** SERVICE DE L'AMBULANCE **</b>	<b>2,276,900.00</b>	<b>1,608,700.00</b>	<b>808,500.00</b>	<b>616,886.62</b>
	Solde net		668,200.00		
<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>	<b>2,277,900.00</b>	<b>1,609,700.00</b>	<b>809,500.00</b>	<b>616,886.62</b>
	Solde net		668,200.00		
<b>TOTAL</b>	<b>S A N T E</b>	<b>2,396,600.00</b>	<b>1,615,300.00</b>	<b>942,700.00</b>	<b>707,914.02</b>
	Solde net		781,300.00		



No Compte	Compte	Commentaires
540.301.00	Traitement personnel crèche	Ce poste prend en considération l'augmentation de 4 EPT due à la prise en charge des enfants du secteur parascolaire dès le 1 <sup>er</sup> mars 2013.
540.313.00	Articles d'hygiène	Augmentation en lien avec la prise en charge des enfants du secteur parascolaire.
540.317.00	Frais de repas crèche	Idem
540.319.00	Frais généraux de la crèche	Idem
540.390.00	Imputation interne de gérance	Un montant de Fr. 30'000.00 a été prévu pour faire face aux charges d'un local relatif à l'accueil parascolaire. A ce jour, les locaux ne sont pas encore définis de manière définitive.
540.434.00	Factur. Parents crèche	Facturation supplémentaire pour l'accueil parascolaire dès le 1 <sup>er</sup> mars 2013.
540.452.00	Part. Communes crèche	Idem
540.461.01	Subv. Cantonale crèche	Nouveau mode de subventionnement pour le préscolaire ainsi qu'une subvention relative à l'accueil parascolaire dès le 1 <sup>er</sup> mars 2013 sont prévus dans ce poste.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>5</b>	<b>PREVOYANCE SOCIALE</b>				
<b>54</b>	<b>PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>				
540	** CRECHE COMMUNALE **				
540.301.00	Trait. personnel crèche	1,046,500.00		749,000.00	716,192.80
540.303.00	Ch. soc. AVS., Personnel de la crèche	146,000.00		103,000.00	104,236.20
540.304.00	Cotis. CPE Personnel de la crèche	166,000.00		121,000.00	131,969.35
540.305.00	Assurance maladie et accidents	16,700.00		7,600.00	7,737.00
540.309.00	Frais de formation	5,000.00		7,500.00	11,530.00
540.310.00	Mobilier crèches	5,000.00		5,000.00	6,659.95
540.311.00	Matériel éducatif et d'animation	5,000.00		5,000.00	5,757.30
540.313.00	Pharmacie	3,000.00		2,000.00	1,453.90
540.313.01	Articles d'hygiène	16,000.00		8,000.00	7,346.30
540.317.00	Frais de repas crèche	122,000.00		75,000.00	87,420.70
540.318.00	Assurances	2,500.00		1,200.00	0.00
540.319.00	Frais généraux de la crèche	30,000.00		25,000.00	24,357.05
540.330.00	Pertes sur débiteurs	2,400.00		1,000.00	2,132.20
540.390.00	Imputation interne gérance 943.490.15	130,000.00		95,000.00	117,153.24
540.390.01	Imputation interne Administration 020.490.02	45,900.00		24,400.00	19,300.00
540.434.00	Factur. parents crèche		491,000.00	-350,000.00	-397,405.72
540.436.00	Cotis. AVS/AC personnel crèche		61,800.00	-43,500.00	-40,774.80
540.436.01	Cotis. CPE personnel crèche		66,700.00	-51,000.00	-54,594.30
540.436.02	Part employés ass. maladie-accident		15,700.00	-8,500.00	-7,463.40
540.436.03	Rbt div. ass. s/sal crèche		24,000.00	-27,000.00	-36,119.20
540.452.00	Part. communes crèche		750,000.00	-620,000.00	-617,552.06
540.460.00	Subv. fédérale crèche			0.00	-36,089.50
540.461.01	Subv. cantonale crèche		402,000.00	-130,000.00	-115,472.30
<b>TOTAL</b>	<b>** CRECHE COMMUNALE **</b>	<b>1,742,000.00</b>	<b>1,811,200.00</b>	<b>-300.00</b>	<b>-62,225.29</b>
	Solde net	69,200.00			
541	** CRECHES **				

No Compte	Compte	Commentaires
541.365.00	Part communale à crèches	Ce compte comprend la part communale à l'accueil préscolaire soit : Crèche communale de Val-de-Travers, Accueil familial de jour (mamans de jour) et crèches communales du canton.
560.365.01	Aide communale aux logements	Les logements subventionnés sur Val-de-Travers sont les suivants : 10 appartements au Levant 6 – Petit-Clos A, 10 appartements au Levant 4 – Petit-Clos B, 10 appartements au Levant 2 – Petit-Clos C, 10 appartements à l'Hôpital 9a à Fleurier ainsi que 16 appartements au Levant 9/9a à Fleurier. 12 appartements subventionnés à la Rue du Pâquier 5-5a à Saint-Sulpice. La fondation Henchoz à Fleurier est subventionnée à hauteur de CHF 13'000.-
580.365.00	Subventions à institutions sociales	Montant annuel décidé par le CC



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
541.365.00	Part. communale à crèches	715,000.00		620,000.00	644,839.96
541.365.01	Participation à d'autres structures	35,000.00		35,000.00	34,080.00
TOTAL	<b>** CRECHES **</b>	750,000.00	0.00	655,000.00	678,919.96
	Solde net		750,000.00		
542	<b>** AUTRES TACHES PROTECTION JEUNESSE **</b>				
542.365.00	Part. communale à Ateliers pour enfants	3,500.00		4,000.00	3,500.00
542.365.01	Part. communale à Somnambus	5,500.00		5,500.00	5,416.50
542.365.05	Part communale à Noctambus	12,500.00		13,500.00	10,401.35
542.365.10	Part communale à maison des jeunes	50,000.00		50,000.00	8,333.35
TOTAL	<b>** AUTRES TACHES PROTECTION JEUNESSE **</b>	71,500.00	0.00	73,000.00	27,651.20
	Solde net		71,500.00		
<b>TOTAL</b>	<b>PROTECTION DE LA JEUNESSE</b>	<b>2,563,500.00</b>	<b>1,811,200.00</b>	<b>727,700.00</b>	<b>644,345.87</b>
	<b>Solde net</b>		<b>752,300.00</b>		
<b>56</b>	<b>ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS</b>				
560	<b>**ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS**</b>				
560.365.01	Aide communale aux logements	40,000.00		40,000.00	62,009.00
560.436.00	Suppléments loyers HLM			-1,700.00	0.00
TOTAL	<b>**ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS**</b>	40,000.00	0.00	38,300.00	62,009.00
	Solde net		40,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION LOGEMENTS</b>	<b>40,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>38,300.00</b>	<b>62,009.00</b>
	<b>Solde net</b>		<b>40,000.00</b>		
<b>58</b>	<b>ACTION SOCIALE</b>				
580	AIDE SOCIALE GENERALE				
580.365.00	Subventions à institutions sociales	5,000.00		5,000.00	3,500.00

No Compte	Compte	Commentaires
580.366.00	Course des personnes âgées	La part communale à la course des Aînés a été légèrement augmentée. Nous avons également pu constater une augmentation de la participation.
581.301.00	Traitements du personnel	Le montant inscrit au budget ne contient pas la hausse de dotation de 1,5 EPT sollicitée par l'Etat pour le dernier trimestre 2013, liée à la mise en œuvre au 1 <sup>er</sup> janvier 2014 de la dernière étape de la création des guichets sociaux régionaux (projet ACCORD). La commune conteste en effet les modalités de mise en œuvre telles qu'elles sont prévues aujourd'hui.
581.309.00	Autres charges du personnel	Ces frais correspondent en majeure partie à des frais de formation continue.
581.318.02	Assurances	Seules les assurances RC et protection juridique sont répartie sur le guichet social.
581.319.00	Cotisations et divers	Hausse due aux animations en lien avec le réseau socio-sanitaire
581.351.00	SACSO maintenance informatique	Fr. 1.712/hab. selon note aux communes du Service de l'action sociale de juin 2011 – Pour Val-de-Travers, les Verrières et la Côte-aux-Fées
581.361.00	Part communale à l'Aide sociale	Ce chiffre est communiqué par l'Etat et correspond à la part de notre commune au pot commun de l'aide sociale. La forte hausse correspond à l'estimation des comptes 2012 de l'aide sociale à l'échelle cantonale, qui traduit la dégradation de la situation sociale dans le canton ainsi que les suites de la révision de la LACI (diminution des prestations de l'assurance-chômage).
581.361.01	Part programmes d'insertion	Ce chiffre est communiqué par l'Etat et correspond à la part de notre commune aux programmes d'insertion pour bénéficiaires de l'aide sociale. Nous estimons qu'il est regrettable de voir l'effort d'insertion diminuer alors que les charges d'aide sociale explosent.
581.451.00	Indemnité agence AVS	Fr. 300'000.00 répartis par habitant sur le canton. Fr. 1.73/hab - pour Val-de-Travers
581.452.00	Participation des communes	Les charges du guichet social régional sont partagées avec les communes de la Côte-aux-Fées et des Verrières au prorata du nombre d'habitants.
581.461.00	Subvention cantonale	Part de l'Etat aux frais de personnel SAS 40 % - Pour Vdt, les Verrières et la Côte-aux-Fées



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
580.366.00	Course des personnes âgées	20,000.00		14,000.00	19,610.70
580.366.01	Subvention au CORA	33,000.00		33,000.00	32,496.00
TOTAL	AIDE SOCIALE GENERALE	58,000.00	0.00	52,000.00	55,606.70
	Solde net		58,000.00		
581	** PART COMMUNALE A L'AIDE SOCIALE **				
581.301.00	Traitements du personnel	619,000.00		594,000.00	581,277.15
581.303.00	Ch. soc. AVS,. Action sociale	90,800.00		87,000.00	84,600.30
581.304.00	Cotis. CPE Action sociale	115,000.00		113,000.00	116,372.80
581.305.00	Assurance maladie et accidents	10,400.00		6,500.00	6,279.50
581.309.00	Autres charges du personnel	10,000.00		10,000.00	6,049.00
581.311.00	Mobilier, matériel et machines	2,000.00		5,000.00	4,527.85
581.317.00	Frais de déplacements	2,500.00		2,500.00	3,736.45
581.318.02	Assurances	900.00		1,000.00	859.95
581.319.00	Cotisations et divers	2,500.00		500.00	1,613.85
581.351.00	SACSO maintenance informatique	21,000.00		20,500.00	13,386.30
581.361.00	Part communale à l'Aide sociale	3,577,000.00		3,098,100.00	2,789,696.40
581.361.01	Part programmes d'insertion	88,500.00		103,900.00	68,037.20
581.390.00	Imputation interne gérance 943.490.16	54,700.00		35,000.00	54,076.59
581.390.01	Imputation interne Administration 020.490.03	76,800.00		65,100.00	64,900.00
581.436.01	Rbt. div. ass. s/sal. Action sociale			0.00	-4,280.00
581.436.02	Cotis. AVS/AC Action sociale		38,500.00	-37,000.00	-35,717.75
581.436.03	Cotis. CPE Action sociale		47,000.00	-47,000.00	-48,496.20
581.436.04	Part employés ass. maladie-accident		9,800.00	-7,300.00	-7,011.40
581.451.00	Indemnité agence AVS		19,000.00	-19,000.00	-18,891.00
581.452.00	Participation des communes		67,800.00	-61,800.00	-61,459.80
581.461.00	Subvention cantonale		200,000.00	-200,000.00	-186,530.05
TOTAL	** PART COMMUNALE A L'AIDE SOCIALE **	4,671,100.00	382,100.00	3,770,000.00	3,433,027.14
	Solde net		4,289,000.00		

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
582.361.00	Part communale aux mesures de crise	Le montant a été estimé par les services de l'Etat. Nous estimons qu'il est regrettable de voir l'effort d'insertion diminuer alors que le canton continue de souffrir d'un taux de chômage excessivement élevé.
588	Programme d'insertion	La réorganisation complète du programme Ecoval est commentée dans le rapport général à l'appui du budget.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
582	** AIDE EXTRAORDINAIRE AUX CHOMEURS **				
582.361.00	Part communale aux mesures de crise	456,400.00		629,000.00	639,748.55
TOTAL	** AIDE EXTRAORDINAIRE AUX CHOMEURS **	456,400.00	0.00	629,000.00	639,748.55
	Solde net		456,400.00		
588	PROGRAMME D'INSERTION DU VAL-DE-TRAVERS				
588.301.00	Traitements programme d'insertion	268,600.00		245,000.00	239,781.60
588.303.00	Ch. soc. AVS programme d'insertion	37,000.00		33,700.00	34,898.30
588.304.00	Cotis. CPE programme d'insertion	44,100.00		42,100.00	50,145.10
588.305.00	Assurance maladie et accidents	4,100.00		2,500.00	2,590.40
588.309.00	Autres charges de personnel	500.00		3,500.00	6,450.00
588.311.00	Mobilier, outillage	9,500.00		10,000.00	9,130.65
588.313.00	Achat de matériel refacturé	55,000.00		80,000.00	82,666.52
588.315.00	Entretien machines et véhicules	50,000.00		8,600.00	22,163.05
588.317.00	Frais de déplacements	1,000.00		1,000.00	578.60
588.318.00	Honoraires divers	56,500.00		500.00	5,240.90
588.318.01	Assurances	1,100.00		2,300.00	1,102.75
588.318.04	Assurances et taxes véhicules	1,800.00		1,900.00	0.00
588.319.00	Frais divers	1,700.00		1,800.00	42,242.55
588.380.00	Attribution à réserve Programme d'Insertion			0.00	21,645.39
588.390.00	Imputation interne administration 020.490.07	11,500.00		8,800.00	10,900.00
588.390.01	Imputation interne gérance 943.490.22	34,200.00		36,000.00	34,382.14
588.434.00	Prestations à des tiers		55,000.00	-96,800.00	-155,640.10
588.435.00	Ventes de matériel EcoVal		20,000.00	-25,000.00	-34,256.20
588.436.00	Cotis. AVS/AC programme d'insertion		15,600.00	-14,300.00	-13,871.10
588.436.01	Cotis. CPE programme d'insertion		18,000.00	-17,600.00	-20,799.55
588.436.02	Part employés ass. maladie-accident		3,900.00	-2,800.00	-2,723.00
588.461.00	Subventions cantonales		460,900.00	-312,500.00	-331,628.00
588.469.00	Autres subventions			0.00	-5,000.00
588.480.00	Prélèvement à réserve Programme d'Insertion		3,200.00	-8,700.00	0.00



<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
589.361.00	ALFA Personnes SAL	Part communale aux allocations familiales versées aux personnes sans activité lucrative.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	PROGRAMME D'INSERTION DU VAL-DE-TRAVERS Solde net	576,600.00	576,600.00	0.00	0.00
589	AUTRES TACHES D'AIDE SOCIALE				
589.361.00	ALFA Personnes sans activité lucrative	96,200.00		50,000.00	104,917.50
TOTAL	AUTRES TACHES D'AIDE SOCIALE Solde net	96,200.00	0.00	50,000.00	104,917.50
			96,200.00		
<b>TOTAL</b>	<b>ACTION SOCIALE</b> <b>Solde net</b>	<b>5,858,300.00</b>	<b>958,700.00</b> <b>4,899,600.00</b>	<b>4,501,000.00</b>	<b>4,233,299.89</b>
<b>59</b>	<b>ACTIONS D'ENTRAIDE</b>				
591	** ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER **				
591.361.00	Coopération au développement	22,000.00		22,000.00	22,000.00
TOTAL	** ACTIONS D'ENTRAIDE A L'ETRANGER ** Solde net	22,000.00	0.00	22,000.00	22,000.00
			22,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>ACTIONS D'ENTRAIDE</b> <b>Solde net</b>	<b>22,000.00</b>	<b>0.00</b> <b>22,000.00</b>	<b>22,000.00</b>	<b>22,000.00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>P R E V O Y A N C E   S O C I A L E</b> <b>Solde net</b>	<b>8,483,800.00</b>	<b>2,769,900.00</b> <b>5,713,900.00</b>	<b>5,289,000.00</b>	<b>4,961,654.76</b>

No Compte	Compte	Commentaires
620.309.02	Frais de formation	Participation pour les cours OACP.
620.314.02	Éclairage public	Lors de l'élaboration du budget 2012, les chiffres transmis par la SEVT ne tenaient pas compte de la totalité des points lumineux, car certains n'étaient encore pas équipés de compteur, ce qui n'est plus le cas maintenant. L'assainissement des villages desservis par Groupe E est terminé, mais l'économie réalisée est compensée par l'augmentation des coûts engendrés sur le réseau SEVT
620.318.00	Assurances	Les assurances générales de la commune ne sont pas réparties sur le service de la voirie. Ce poste enregistre les primes d'assurances véhicules et celles de deux assurances machines pour une balayeuse et une tondeuse.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>6</b>	<b>T R A F I C</b>				
<b>62</b>	<b>ROUTES</b>				
620	** ROUTES COMMUNALES **				
620.301.00	Trait. Travaux Publics	2,005,000.00		2,040,000.00	2,075,341.20
620.303.00	Ch. soc. AVS,. Travaux publics	288,000.00		295,500.00	302,049.40
620.304.00	Cotis. CPE Travaux Publics	363,000.00		389,000.00	438,609.50
620.304.01	Cotisations pont AVS	59,800.00		54,100.00	55,756.25
620.305.00	Assurance maladie et accidents	103,000.00		94,000.00	98,839.30
620.309.00	Equipement du personnel de la voirie	15,000.00		15,000.00	13,039.72
620.309.02	Frais de formation	5,000.00		2,900.00	2,850.00
620.311.00	Achat mobilier, mat. et machines	50,000.00		50,000.00	45,222.15
620.311.01	Entretien signalisation routière	40,000.00		40,000.00	45,013.20
620.311.02	Carburants et huiles	100,000.00		100,000.00	91,224.80
620.311.03	Nouvelle signalisation	15,000.00		15,000.00	0.00
620.312.02	Achat sel, calcium et gravier	80,000.00		80,000.00	79,776.00
620.313.00	Autres march. Nos. imm. et plaques rues	3,000.00		3,000.00	723.15
620.314.00	Entretien routes et divers	400,000.00		400,000.00	401,300.05
620.314.01	Déneigement par des tiers	95,000.00		105,000.00	88,370.55
620.314.02	Eclairage public	240,000.00		220,000.00	241,013.56
620.314.04	Entretien plant.parcs,sentiers pédestres	70,000.00		70,000.00	69,172.20
620.314.05	Entretien des fontaines et édicules	2,500.00		2,000.00	985.00
620.314.07	Entretien des jeux des jardins publics	14,000.00		14,000.00	12,589.55
620.315.00	Entretien des véhicules	137,000.00		137,000.00	138,776.10
620.315.01	Entretien mobilier, mat.,machines	6,000.00		6,000.00	5,709.43
620.315.04	Frais véhicule (leasing)	3,400.00		3,400.00	4,940.60
620.318.00	Assurances	19,600.00		20,300.00	19,632.45
620.318.02	Téléphones	3,200.00		3,200.00	3,043.50
620.318.03	Taxes sur véhicules	21,000.00		21,000.00	20,539.40
620.318.04	Elimination des déchets verts	32,000.00		32,000.00	17,280.00
620.319.00	Frais divers	12,000.00		12,000.00	13,360.40

No Compte	Compte	Commentaires
620.331.00	Amort. routes communales	Les travaux terminés en 2012 seront amortis pour la première fois en 2013. C'est par exemple le cas pour la mise à niveau de l'éclairage public de Boveresse et Saint-Sulpice, et cela pourrait l'être pour l'assainissement des passages à niveaux. Il n'existe par contre aucun objet qui arrive en fin d'amortissement. Ce poste continue ainsi d'augmenter.
650.364.00	Subv. a entreprise transp. régionaux	L'augmentation de la participation s'explique par de nouvelles prestations pour le financement de la ligne de bus entre Fleurier et Les Ponts-de-Martel. Le montant budgété prend aussi en compte diverses mesures de rationalisation de l'exploitation.
653.310.00	Achat cartes journalières CFF	Un jeu de cartes supplémentaire a été mis à disposition au kiosk de Couvet. Le prix des cartes a également été augmenté.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
620.331.00	Amort. routes communales	592,800.00		580,300.00	561,220.00
620.434.00	Facturation du déneigement		10,000.00	-12,000.00	-8,068.60
620.436.00	Cotis. AVS/AC Travaux Publics		122,000.00	-125,000.00	-122,728.20
620.436.01	Cotis. CPE Travaux Publics		148,000.00	-163,000.00	-182,080.55
620.436.02	Rbt div. ass. s/sal. Travaux Publics			0.00	-78,714.15
620.436.03	Facturation prestations Travaux publics		10,000.00	-5,000.00	-14,076.80
620.436.04	Part employés ass. maladie-accident		31,000.00	-24,500.00	-24,029.20
620.436.05	Part employés pont AVS		29,900.00	-27,000.00	-27,105.95
620.439.00	Autres recettes		20,000.00	-20,000.00	-29,827.35
620.451.00	Subventions de l'Etat pour routes		45,000.00	-45,000.00	-63,684.60
620.490.00	Imputation interne Déchets 720.390.00		145,000.00	-165,000.00	-203,395.50
620.490.03	Imputation à protection des eaux 710.390.01		50,000.00	-55,000.00	-54,081.50
620.490.04	Imputation interne manifestations 350.390.01		60,000.00	-80,000.00	-62,564.00
TOTAL	** ROUTES COMMUNALES **	4,775,300.00	670,900.00	4,083,200.00	3,976,021.06
	Solde net		4,104,400.00		
<b>TOTAL</b>	<b>ROUTES</b>	<b>4,775,300.00</b>	<b>670,900.00</b>	<b>4,083,200.00</b>	<b>3,976,021.06</b>
	<b>Solde net</b>		<b>4,104,400.00</b>		
<b>65</b>	<b>TRAFIC REGIONAL</b>				
650	** SUBVENTIONS **				
650.364.00	Subv. à entreprises transp. régionaux	767,100.00		750,000.00	638,175.00
TOTAL	** SUBVENTIONS **	767,100.00	0.00	750,000.00	638,175.00
	Solde net		767,100.00		
653	** CARTES JOURNALIERES CFF **				
653.310.00	Achat cartes journalières CFF	90,300.00		67,800.00	67,800.00
653.410.00	Vente cartes journalières CFF		90,300.00	-67,800.00	-68,326.90



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	** CARTES JOURNALIERES CFF ** Solde net	90,300.00	90,300.00	0.00	-526.90
TOTAL	<b>TRAFIC REGIONAL</b> Solde net	<b>857,400.00</b>	<b>90,300.00</b> <b>767,100.00</b>	<b>750,000.00</b>	<b>637,648.10</b>
TOTAL	<b>T R A F I C</b> Solde net	<b>5,632,700.00</b>	<b>761,200.00</b> <b>4,871,500.00</b>	<b>4,833,200.00</b>	<b>4,613,669.16</b>

No Compte	Compte	Commentaires
700.305.00	Assurance maladie et accidents	A partir de janvier 2013, le personnel du service de l'eau doit être annoncé à la SUVA ce qui explique l'augmentation liée à ce poste.
700.312.01	Achat d'eau	En raison du débit des sources qui a tendance à diminuer sur l'année, il est nécessaire de pomper de plus en plus d'eau dans les nappes.
700.315.00	Entretien des stations	CHF 18'000 prélevés sur le compte 710.314.04 pour financer la remise à niveau des divers bâtiments de pompage.
700.316.00	Entretien réseau des fontaines	Près de 120 fontaines à entretenir dont plusieurs sont fortement dégradées.
700.390.00	Imputation intérêts 940.490.02	La valeur comptable des investissements du service des eaux étant en baisse, le montant de l'imputation d'intérêts diminue également.





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>7</b>	<b>PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT</b>				
<b>70</b>	<b>E A U</b>				
700	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **				
700.301.01	Traitements service de l'eau	210,500.00		209,400.00	209,548.55
700.303.00	Ch. soc. AVS,. Service de l'eau	30,600.00		30,100.00	30,498.10
700.304.00	Cotis. CPE Service de l'eau	37,000.00		38,000.00	43,204.80
700.304.01	Cotisations pont AVS	5,200.00		4,800.00	4,728.10
700.305.00	Assurance maladie et accidents	10,800.00		2,200.00	2,263.70
700.309.00	Autres charges du personnel	1,000.00		1,000.00	0.00
700.311.00	Mobilier, matériel, machines, compteurs	40,000.00		40,000.00	28,744.10
700.312.00	Frais de pompage, (électricité)	130,000.00		130,000.00	143,026.05
700.312.01	Achat d'eau	140,000.00		130,000.00	153,202.35
700.313.00	Produits chimiques, chloration	10,000.00		10,000.00	10,501.53
700.314.00	Entretien du réseau	310,000.00		310,000.00	292,979.07
700.314.01	Entretien extérieur des installations			0.00	138.00
700.315.00	Entretien stations	44,000.00		26,000.00	20,050.85
700.316.00	Entretien réseau des fontaines	35,000.00		25,000.00	16,568.30
700.317.00	Frais de véhicules, entretien	12,000.00		12,000.00	11,205.20
700.318.00	Assurances	8,400.00		6,000.00	8,350.31
700.318.01	Frais alarmes, téléphones	15,000.00		15,000.00	19,169.65
700.318.03	Plans, mises à jour	2,000.00		2,000.00	0.00
700.318.04	Contrôle qualité eau potable	25,000.00		25,000.00	22,891.09
700.318.05	Mandat SEVT	55,000.00		55,000.00	49,074.05
700.319.00	Frais divers	2,000.00		2,000.00	2,749.95
700.330.00	Pertes et corrections sur débiteurs	5,000.00		5,000.00	3,939.45
700.331.00	Amortissements	386,900.00		316,900.00	330,375.55
700.371.00	Paiement redevance au Canton	425,000.00		420,000.00	434,686.60
700.380.00	Attribution à réserve eau			1,200.00	137,009.85
700.390.00	Imputation intérêts 940.490.02	57,100.00		59,500.00	54,700.00
700.390.03	Imputation interne Administration 020.490.04	33,000.00		26,500.00	19,700.00

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
710.305.00	Assurance maladie et accidents	A partir de janvier 2013, le personnel du service de l'eau doit être annoncé à la SUVA ce qui explique l'augmentation liée à ce poste.
710.314.00	Entretien canaux-égouts	En raison de la vétusté du réseau, l'entretien courant des canaux-égouts nécessite une augmentation des moyens à disposition.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
700.390.04	Imputation interne gérance 943.490.20	40,000.00		25,000.00	45,267.03
700.434.00	Taxes compteurs		325,000.00	-325,000.00	-326,320.63
700.435.00	Vente d'eau		1,124,000.00	-1,124,000.00	-1,256,875.60
700.436.00	Travaux facturés à des tiers		25,000.00	-25,000.00	-38,076.90
700.436.01	Cotis. AVS/AC Service des eaux		13,000.00	-12,800.00	-12,778.60
700.436.03	Cotis. CPE Service des eaux		15,000.00	-15,900.00	-17,967.60
700.436.04	Part employés ass. maladie-accident		3,300.00	-2,500.00	-2,474.30
700.436.06	Part employés pont AVS		2,600.00	-2,400.00	-2,364.00
700.439.00	Recettes diverses		3,000.00	0.00	-3,028.10
700.473.00	Redevances sur ventes d'eau		425,000.00	-420,000.00	-434,686.50
700.480.00	Prélèvement à réserve eau		134,600.00	0.00	0.00
TOTAL	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **	2,070,500.00	2,070,500.00	0.00	0.00
	Solde net				
<b>TOTAL</b>	<b>E A U</b>	<b>2,070,500.00</b>	<b>2,070,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>				
<b>71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>				
710	** PROT. DES EAUX - FINANCE PAR TAXE **				
710.301.00	Traitements protection des eaux	91,200.00		91,000.00	89,265.75
710.303.00	Ch. soc. AVS,. protection des eaux	13,600.00		13,500.00	12,991.90
710.304.00	Cotis. CPE Protection des eaux	16,700.00		16,600.00	18,529.20
710.304.01	Cotisations pont AVS	2,500.00		2,400.00	2,406.00
710.305.00	Assurance maladie et accidents	4,800.00		1,000.00	964.30
710.309.00	Autres charges de personnel	2,000.00		2,000.00	0.00
710.311.00	Achat de mobilier, machines, outils	35,000.00		30,000.00	848.46
710.312.00	Frais d'électricité	90,000.00		90,000.00	77,964.90
710.312.01	Achat d'eau	2,000.00		2,000.00	0.00
710.314.00	Entretien canaux-égouts	125,000.00		90,000.00	106,973.75
710.314.01	Entretien extérieur des installations			0.00	747.95

No Compte	Compte	Commentaires
710.314.04	Entretien bâtiments et ouvrages	CHF 18'000.-- transférés sur le compte 700.315.00.
710.314.05	Entretien stations de relevage et pompage	Compte créé afin de financer l'entretien annuel des stations de relevage et de pompage, notamment les changements de pompes, flotteurs et système électrique
710.318.00	Assurances	La grande partie de cette charge est dévolue à la couverture du mobilier et des installations. Les canalisations elles-mêmes ne sont pas assurées.
710.390.00	Imputation interne, intérêts 940.490.00	Les importants investissements consentis, notamment pour la séparation des eaux, induise une hausse constante de ce poste.
710.434.00	Taxe d'épuration	Augmentation de 50 centimes de la taxe d'épuration afin de financer l'augmentation du coût de l'épuration due notamment à l'amortissement des travaux en relation avec le PGEE



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
710.314.02	Entretien canalisation des STEP	20,000.00		20,000.00	1,043.75
710.314.03	Entretien, répar. machines et install.	2,000.00		2,000.00	44,249.30
710.314.04	Entretien bâtiments et ouvrages	18,000.00		36,000.00	17,183.35
710.314.05	Entretien stations relevage et pompage	30,000.00		0.00	0.00
710.314.06	Produits chimiques et analyses	45,000.00		45,000.00	56,339.76
710.315.00	Frais épuration Les Bayards	16,000.00		16,000.00	8,867.90
710.315.01	Traitements des boues et sables	130,000.00		130,000.00	118,047.65
710.315.02	Déchets dégrilleurs	7,000.00		7,000.00	1,981.70
710.317.00	Frais de déplacements	200.00		200.00	0.00
710.318.00	Assurances	1,600.00		1,600.00	1,622.65
710.318.01	Honoraires, expertises, plans	5,000.00		5,000.00	700.00
710.318.04	Mandat SEVT	32,000.00		32,000.00	30,651.45
710.319.00	Frais divers (téléphones, poste)	6,500.00		6,500.00	5,184.05
710.330.00	Perte sur débiteurs	1,500.00		1,500.00	182.00
710.331.00	Amortissements épuration	496,000.00		457,700.00	455,611.65
710.380.00	Attribution à la réserve d'épuration	46,600.00		0.00	0.00
710.390.00	Imputation interne, intérêts 940.490.00	255,200.00		246,400.00	176,600.00
710.390.01	Imputation interne TP 620.490.03	50,000.00		55,000.00	54,081.50
710.434.00	Taxe d'épuration		1,525,000.00	-1,110,000.00	-1,146,787.50
710.436.00	Part employés AVS/AI/AC		5,800.00	-5,700.00	-5,579.00
710.436.01	Part employés CPE		6,800.00	-7,000.00	-7,722.60
710.436.02	Part employés ass. maladie-accidents		1,500.00	-1,200.00	-1,095.25
710.436.04	Part employés pont AVS		1,300.00	-1,200.00	-1,203.00
710.439.00	Recettes diverses		5,000.00	-5,000.00	-870.85
710.480.00	Prélèvement à la réserve d'épuration			-270,300.00	-119,780.72
TOTAL	** PROT. DES EAUX - FINANCE PAR TAXE **	1,545,400.00	1,545,400.00	0.00	0.00
	Solde net				
<b>TOTAL</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>	<b>1,545,400.00</b>	<b>1,545,400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Solde net</b>				

No Compte	Compte	Commentaires
720.301.00	Trait. Surveillant de la déchetterie	Les personnes à mobilité réduite utilisent fréquemment le service mis en place à leur intention, soit la prise en charge des déchets à domicile, d'où une augmentation du poste.
720.305.00	Assurance maladie et accident	A partir de janvier 2013, le personnel de la déchetterie doit être annoncé à la SUVA ce qui explique l'augmentation liée à ce poste.
720.310.00	Impression de formules	Ce montant est prévu pour des informations complémentaires ainsi que pour le renforcement de l'information.
720.311.00	Achat mobilier, mat. et machine	Il est prévu dans ce compte l'achat d'une benne à verre.
720.314.00	Frais d'entretien déchetterie	Ce montant prévoit le réaménagement alentours des écopoints.
720.318.00	Frais postaux	Ces frais se trouvent dans le compte 720.390.02.
720.318.01	Frais de communications et abo.	Dans ce poste sont inclus les frais des systèmes de communication cellulaire des Moloks.
720.318.02	Entretien Moloks	Il s'agit d'un poste correspondant notamment aux frais liés au nettoyage annuel des Moloks. La vérification des balances ayant été faite en 2012 et se faisant tous les 2 ans, ce poste peut donc être diminué pour 2013.
720.318.10	Incinération VADEC	Les frais ont été adaptés en fonction de la baisse du tonnage des ordures ménagères due à l'introduction de la taxe au poids.
720.318.30	Ramassage et transport des déchets ménagers	Cette rubrique comprend un montant forfaitaire de CHF 21.50 HT par habitant ainsi que le paiement de la redevance poids lourds pour le ramassage des ordures ménagères. Ce poste est en pleine évolution dû au changement de système en cours.
720.318.40	Déchets encombrants	Au vue de l'introduction de la taxe au poids, nous constatons un transfert important des déchets incinérables sur ce compte.
720.318.42	Compostage	Cette rubrique – stable – comprend la collecte des déchets verts ainsi qu'un ramassage mensuel de branches et les frais liés au contrat avec Agri Bio Val.
720.318.43	Papier	Le montant correspond aux frais de ramassage et de manutention.
720.318.44	Carton	La rubrique comprend la location de bennes de compactages, les frais de transport des différents villages jusqu'à la place de dépôt de St-Sulpice ainsi que les frais de manutention.
720.318.45	Collecte verre	Le montant correspond aux frais de ramassage, de manutention et de transports.
720.318.47	Fer blanc / aluminium	Le montant correspond aux frais de ramassage et de manutention.
720.318.48	PET	Ce montant est lié à la gestion des containers mis en place pour le ramassage du PET
720.330.00	Pertes sur débiteurs	L'augmentation des taxes nous fait craindre une hausse des pertes.
720.434.00	Taxe déchets	Ce compte supporte un transfert important des déchets incinérables vers les déchets encombrants et recyclables. Un transfert de charges doit donc être opéré de la taxe au poids vers la taxe de base, la charge globale pour les ménages augmente de 5%.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>72</b>	<b>TRAITEMENT DES DECHETS</b>				
720	** DECHETS DES MENAGES **				
720.301.00	Trait. Surveillant de la déchetterie	20,000.00		19,000.00	0.00
720.303.00	Ch. soc. AVS Surveillant déchetterie	3,600.00		2,500.00	0.00
720.305.00	Assurance maladie et accidents	1,300.00		200.00	0.00
720.310.00	Impression de formules	10,000.00		10,000.00	5,102.90
720.311.00	Achat mobilier, mat. et machines	5,000.00		5,000.00	12,661.00
720.314.00	Frais d'entretien déchetterie	10,000.00		20,000.00	0.00
720.318.00	Frais postaux			4,000.00	0.00
720.318.01	Frais de communications et abonnement Moloks	27,000.00		24,600.00	29,754.24
720.318.02	Entretien Moloks	14,000.00		20,000.00	47,343.75
720.318.10	Incinération VADEC	380,000.00		450,000.00	471,364.85
720.318.20	Elimination déchets plastiques			0.00	12,809.50
720.318.30	Ramassage et transport des déchets ménagers	365,000.00		300,000.00	364,183.55
720.318.40	Déchets encombrants	331,900.00		278,000.00	0.00
720.318.41	Plastique	5,000.00		10,000.00	0.00
720.318.42	Compostage	200,000.00		200,000.00	0.00
720.318.43	Papier	25,000.00		25,000.00	0.00
720.318.44	Carton	80,000.00		70,000.00	0.00
720.318.45	Collecte verre	38,000.00		35,000.00	0.00
720.318.46	Huiles usées	3,000.00		4,000.00	0.00
720.318.47	Fer blanc / aluminium	1,000.00		5,000.00	0.00
720.318.48	PET	2,000.00		5,000.00	0.00
720.319.00	Frais divers	1,000.00		1,000.00	300.00
720.330.00	Perte sur débiteurs	25,000.00		15,000.00	21,246.44
720.331.00	Amortissements	293,600.00		293,000.00	157,000.00
720.390.00	Imputation interne TP 620.490.00	145,000.00		165,000.00	203,395.50
720.390.01	Imputation intérêts 940.490.03	44,300.00		51,000.00	26,400.00
720.390.02	Imputation interne administration 020.490.06	135,600.00		115,100.00	85,900.00
720.434.00	Taxe déchets		866,000.00	-578,000.00	-1,124,176.90

No Compte	Compte	Commentaires
720.435.01	Ristourne papier	Ce chapitre est quasiment auto-financé.
720.435.02	Ristourne carton	Le marché du carton n'est pas aussi porteur que celui du papier et son prix fluctue beaucoup plus. Les recettes ne couvrent pas les dépenses.
720.435.04	Ristourne appareils électriques	Le dépôt des appareils à la déchetterie de Fleurier permet d'évacuer ces déchets par une filière qui nous rapporte.
720.452.00	Participation des communes	Val-de-Travers gère également les déchets incinérables des communes de la Côte-aux-Fées, des Verrières et de la Brévine. Les dépenses y relatives sont réparties en fonction du tonnage récolté pour ce qui est de l'incinération et du nombre d'habitants pour les autres charges.





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
720.434.01	Taxe au poids		350,000.00	-578,500.00	0.00
720.435.00	Vente cartes d'accès		2,000.00	-500.00	-2,361.11
720.435.01	Ristourne papier		24,000.00	-25,000.00	0.00
720.435.02	Ristourne carton		3,000.00	-10,000.00	0.00
720.435.03	Ristourne fer blanc / aluminium		5,000.00	-5,000.00	0.00
720.435.04	Ristourne appareils électriques		1,500.00	-1,500.00	0.00
720.436.00	Cotis. AVS/AC Surveillant déchetterie		1,500.00	-1,000.00	0.00
720.436.01	Part employés ass. maladie-accidents		400.00	-200.00	0.00
720.439.00	Recettes diverses		1,000.00	-1,000.00	0.00
720.450.00	Restitution TEA du verre		35,000.00	-35,000.00	0.00
720.452.00	Participation des communes		172,000.00	-188,000.00	-169,002.59
720.480.00	Prélèvement à réserve déchets			0.00	-77,387.73
720.490.00	Imputation interne déchets 721.390.00			0.00	-64,533.40
720.490.01	Imputation Entreprise		400,900.00	-411,500.00	0.00
TOTAL	** DECHETS DES MENAGES **	2,166,300.00	1,862,300.00	292,200.00	0.00
	Solde net		304,000.00		
721	** AUTRES CHARGES/REV. LIES DECHETS **				
721.301.00	Trait. Surveillant de la déchetterie			0.00	14,067.30
721.303.00	Ch. soc. AVS,. Surveillant déchetterie			0.00	2,047.40
721.305.00	Assurance maladie et accidents			0.00	152.00
721.311.00	Achat mobilier, mat. et machines			0.00	833.85
721.314.00	Frais d'entretien déchetterie			0.00	6,938.45
721.318.00	Déchets encombrants			0.00	295,199.85
721.318.01	Compostage			0.00	190,165.25
721.318.05	Huiles usées			0.00	2,513.50
721.318.06	Verre			0.00	21,437.80
721.318.07	Fer blanc / aluminium			0.00	475.20
721.318.08	Papier			0.00	27,043.65
721.318.09	Carton			0.00	75,304.30



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
721.318.10	PET			0.00	3,403.40
721.318.11	Plastique			0.00	5,625.85
721.319.00	Frais divers			0.00	18,005.50
721.331.00	Amortissements			0.00	98,200.00
721.390.00	Imputation interne déchets 720.490.00			0.00	64,533.40
721.435.00	Ristourne papier			0.00	-32,839.15
721.435.01	Ristourne carton			0.00	-5,552.75
721.435.02	Ristourne fer blanc / aluminium			0.00	-5,266.10
721.435.03	Ristourne appareils électriques			0.00	-1,625.50
721.436.00	Cotis. AVS/AC Surveillant déchetterie			0.00	-841.80
721.436.02	Part employés ass. maladie-accident			0.00	-165.35
721.439.00	Recettes diverses			0.00	-2,244.10
721.450.00	Restitution TEA du verre			0.00	-10,802.60
TOTAL	** AUTRES CHARGES/REV. LIES DECHETS **	0.00	0.00	0.00	766,609.35
	Solde net				
722	** DECHETS DES ENTREPRISES**				
722.390.00	Imputation interne TP 620.490.00	36,300.00		41,500.00	0.00
722.390.01	Imputation intérêts 940.490.03	12,000.00		13,000.00	0.00
722.390.02	Imputation interne/administration	36,600.00		32,500.00	0.00
722.390.03	Incinération VADEC	80,000.00		114,000.00	0.00
722.390.10	Fonctionnement des Moloks	5,000.00		5,500.00	0.00
722.390.11	Fonctionnement des déchetteries	5,000.00		5,500.00	0.00
722.390.20	Déchets encombrants incinérables	40,000.00		34,000.00	0.00
722.390.21	Autres déchets	9,600.00		9,500.00	0.00
722.390.31	Ramassage déchets par Moloks	45,800.00		36,500.00	0.00
722.390.32	Ramassage et transport déchets pesés	57,200.00		45,000.00	0.00
722.390.33	Amortissements	73,400.00		74,500.00	0.00
722.434.00	Taxe de base entreprises		190,900.00	-206,000.00	0.00
722.434.01	Taxe au poids entreprises		210,000.00	-205,500.00	0.00



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	** DECHETS DES ENTREPRISES** Solde net	400,900.00	400,900.00	0.00	0.00
<b>TOTAL</b>	<b>TRAITEMENT DES DECHETS</b> <b>Solde net</b>	<b>2,567,200.00</b>	<b>2,263,200.00</b> <b>304,000.00</b>	<b>292,200.00</b>	<b>766,609.35</b>
<b>73</b>	<b>ABATTOIRS</b>				
730	** ABATTOIRS **				
730.318.00	Part. frais abattoirs VdT	5,900.00		5,500.00	5,828.15
TOTAL	** ABATTOIRS ** Solde net	5,900.00	0.00 5,900.00	5,500.00	5,828.15
<b>TOTAL</b>	<b>ABATTOIRS</b> <b>Solde net</b>	<b>5,900.00</b>	<b>0.00</b> <b>5,900.00</b>	<b>5,500.00</b>	<b>5,828.15</b>
<b>74</b>	<b>CIMETIERE</b>				
740	** CIMETIERE **				
740.314.00	Entretien des cimetières	30,000.00		30,000.00	29,286.05
740.318.00	Frais d'inhumations			0.00	1,275.00
740.331.00	Amortissement cimetières	12,200.00		12,200.00	12,160.00
740.434.00	Redevances d'inhumations		1,000.00	-1,000.00	-650.00
TOTAL	** CIMETIERE ** Solde net	42,200.00	1,000.00 41,200.00	41,200.00	42,071.05
<b>TOTAL</b>	<b>CIMETIERE</b> <b>Solde net</b>	<b>42,200.00</b>	<b>1,000.00</b> <b>41,200.00</b>	<b>41,200.00</b>	<b>42,071.05</b>
<b>75</b>	<b>CORRECTION DES EAUX</b>				
750	** CORRECTION DES EAUX **				

No Compte	Compte	Commentaires
780.319.00	Autres charges de protection de l'environnement	Nous avons l'obligation légale de financer les études pour dépollution des sites mais ces études sont principalement liées à des projets de développement et financés au travers de crédits ponctuels généralement pris en charge par nos partenaires.
790.318.01	Aménagement hono. et frais de plans	Nous maintenons le même montant que l'année 2011 car il s'agit, en grande majorité, d'un compte de transition. Environ 80% des frais dans ce poste sont remboursés par les administrés, il s'agit de montants avancés par la commune en attendant la clôture des dossiers de plans de quartier ou de modifications diverses.
790.331.02	Amortissements	La hausse provient des travaux effectués contre les chutes de pierres à Fleurier.
790.436.00	Sanctions de plans	Ce poste est en augmentation dû à l'augmentation des dossiers validés par le service de l'urbanisme



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
750.314.00	Entretien des berges	7,000.00		7,000.00	86.40
750.331.00	Amortissements	7,000.00		7,000.00	7,000.00
TOTAL	** CORRECTION DES EAUX **	14,000.00	0.00	14,000.00	7,086.40
	Solde net		14,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>CORRECTION DES EAUX</b>	<b>14,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>14,000.00</b>	<b>7,086.40</b>
	<b>Solde net</b>		<b>14,000.00</b>		
<b>78</b>	<b>AUTRES TACHES DE PROTEC. ENVIRONNEMENT</b>				
780	** PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **				
780.319.00	Autres charges de protection de l'environnement	5,000.00		65,000.00	400.00
TOTAL	** PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT **	5,000.00	0.00	65,000.00	400.00
	Solde net		5,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>AUTRES TACHES DE PROTEC. ENVIRONNEMENT</b>	<b>5,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>65,000.00</b>	<b>400.00</b>
	<b>Solde net</b>		<b>5,000.00</b>		
<b>79</b>	<b>AMENAGEMENT</b>				
790	** AMENAGEMENT **				
790.318.00	Architecte et ingénieur Conseil	5,000.00		5,000.00	7,508.75
790.318.01	Aménag. honor. et frais plans	40,000.00		40,000.00	49,158.50
790.318.02	Cadastre, mise à jour	20,000.00		25,000.00	27,004.15
790.331.00	Amortissement plans d'aménagement	44,900.00		47,700.00	40,660.00
790.331.02	Amortissement équipement de zones	104,700.00		81,700.00	81,700.00
790.436.00	Sanctions de plans		45,000.00	-30,000.00	-36,294.60
TOTAL	** AMENAGEMENT **	214,600.00	45,000.00	169,400.00	169,736.80
	Solde net		169,600.00		
791	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **				



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
791.361.00	Participation au RUN	27,500.00		30,000.00	27,180.00
791.362.00	Cotisations diverses	3,000.00		1,000.00	2,430.00
791.365.00	Subvention à Secrétariat ARVT	5,000.00		10,000.00	16,248.00
TOTAL	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **	35,500.00	0.00	41,000.00	45,858.00
	Solde net		35,500.00		
<b>TOTAL</b>	<b>AMENAGEMENT</b>	<b>250,100.00</b>	<b>45,000.00</b>	<b>210,400.00</b>	<b>215,594.80</b>
	<b>Solde net</b>		<b>205,100.00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT</b>	<b>6,500,300.00</b>	<b>5,925,100.00</b>	<b>628,300.00</b>	<b>1,037,589.75</b>
	<b>Solde net</b>		<b>575,200.00</b>		

No Compte	Compte	Commentaires
801.318.01	Dépenses diverses en fav. de l'agriculture	Le Conseil communal a choisi de restreindre ses dépenses dans ce domaine.
801.331.00	Amortissements drainages	Les travaux de réfection des drainages des Sagnettes seront amortis en une seule fois sur l'exercice 2012. Le niveau des amortissements redeviendra ainsi normal en 2013.
812.311.01	Entr. des véhicules	Un véhicule supplémentaire entre dans l'entretien.
812.314.00	Entretien de la dévestiture	De cette somme, un peu plus de la moitié correspond aux prévisions de coût pour l'entretien courant, l'autre partie correspond aux travaux convenus dans le cadre du mandat de prestations liant la commune, l'Etat et la Confédération (RPT).
812.318.00	Frais de façonnage et débardage	Moins de frais de façonnage liés au bois acheminé au CAD Couvet. Moins de volume exploité selon tournus des coupes.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>8</b>	<b>E C O N O M I E P U B L I Q U E</b>				
<b>80</b>	<b>AGRICULTURE</b>				
801	** AGRICULTURE **				
801.314.00	Amélioration foncière et drainage	10,000.00		10,000.00	5,679.70
801.318.00	Lutte contre les nuisibles	8,000.00		8,800.00	550.00
801.318.01	Dépenses divers fav. agriculture	1,000.00		5,000.00	454.00
801.331.00	Amortissements drainages	2,400.00		29,700.00	2,300.00
TOTAL	** AGRICULTURE **	21,400.00	0.00	53,500.00	8,983.70
	Solde net		21,400.00		
<b>TOTAL</b>	<b>AGRICULTURE</b>	<b>21,400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>53,500.00</b>	<b>8,983.70</b>
	<b>Solde net</b>		<b>21,400.00</b>		
<b>81</b>	<b>SYLVICULTURE</b>				
812	** SYLVICULTURE **				
812.301.00	Traitement pers. forestier	306,000.00		305,000.00	303,635.40
812.301.01	Traitements refacturés par l'Etat	97,000.00		97,000.00	106,476.15
812.303.00	Charges AVS pers. forestier	44,100.00		43,900.00	44,191.70
812.304.00	Cotis. CPE pers. forestier	49,900.00		50,300.00	58,017.60
812.304.01	Cotisations pont AVS	9,500.00		8,400.00	7,381.05
812.305.00	Assurance maladie et accidents	30,000.00		28,700.00	14,461.00
812.306.00	Equipement du personnel forestier	6,600.00		7,100.00	7,433.10
812.309.01	Cours et frais de formation	6,000.00		6,000.00	1,915.60
812.311.00	Machines, véhicules et outillage	36,000.00		36,000.00	30,438.40
812.311.01	Entret. des véhicules	18,000.00		12,000.00	10,068.75
812.313.00	Soins culturaux	80,000.00		77,000.00	87,382.95
812.314.00	Entretien de la dévestiture	59,700.00		34,000.00	146,879.35
812.317.00	Frais déplacements, indemn., vacations	12,900.00		12,900.00	1,051.60
812.318.00	Frais de façonnage et débardage	447,000.00		614,000.00	743,189.85



No Compte	Compte	Commentaires
812.318.01	Frais de transport	Avec le transfert attendu en faveur du chauffage à distance de Couvet, la quantité de bois mise sur wagons devrait diminuer en 2013.
812.318.02	Frais de vente	Constitués avant tout par les escomptes accordés aux acheteurs selon les usages en vigueur dans la filière bois, les frais de vente incluent aussi depuis l'an dernier la cotisation à l'Association Forestière Neuchâteloise, précédemment comptabilisée dans les frais divers.
812.318.03	Déchetage et transport de plaquettes	Nouvelle ligne comptable liée à l'exploitation du bois acheminé au CAD Couvet.
812.319.01	Infrastructures d'accueil	Davantage de matériel et prestations seront nécessaires pour l'entretien de ces infrastructures.
812.351.00	Participation aux frais de gestion	Le travail des inspecteurs forestiers en faveur des communes est réparti en fonction de la surface forestière.
812.380.00	Attrib. à Fds forestier de réserve	La loi impose aux communes d'affecter 5% du bénéfice brut à la réserve forestière. Pour 2013 cela devrait correspondre à Fr. 18'300.-, auxquels s'ajouteront Fr. 31'700.- à recevoir en vertu du mandat de prestations liant commune, canton et Confédération.
812.435.00	Vente de bois de service	Nous nous attendons à la fois à une diminution du volume exploité et à une baisse des prix de vente.
812.435.01	Vente de bois d'industrie	Moins de volume prévu par ce canal de vente compte tenu de l'augmentation du volume de bois qui sera décheté pour le chauffage.
812.435.02	Vente de bois énergie	Davantage de volume acheminé en bois énergie, lié à l'exploitation du CAD Couvet.
812.435.05	Travaux pour tiers	Une coupe de bois supplémentaire est prévue pour la mise au gabarit de la voie de chemin de fer. Ces travaux sont financés par les CFF.
812.461.01	Subv. Accords prestations, soins	Montant lié aux nouveaux accords de prestations 2012 – 2015 liant commune, canton et Confédération.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
812.318.01	Frais de transports	16,900.00		24,000.00	58,029.70
812.318.02	Frais de vente	35,800.00		24,500.00	34,397.70
812.318.03	Déchetage et transport de plaquettes	30,000.00		0.00	0.00
812.318.04	Prestations de tiers	10,000.00		15,000.00	12,924.50
812.318.07	Travaux d'intérêt public	5,000.00		4,000.00	5,826.65
812.318.08	Téléphones	1,700.00		1,500.00	2,336.40
812.319.00	Frais divers - abonnements	7,300.00		6,800.00	18,765.05
812.319.01	Infrastructures d'accueil	10,000.00		5,000.00	676.20
812.331.00	Amortissements	7,600.00		7,500.00	6,500.00
812.351.00	Participation aux frais de gestion	62,000.00		60,400.00	60,590.75
812.380.00	Attrib. à Fds forestier de réserve	50,000.00		144,800.00	24,241.00
812.435.00	Vente de bois de service		765,000.00	-988,700.00	-1,109,167.93
812.435.01	Vente de bois d'industrie		61,100.00	-80,600.00	-233,565.23
812.435.02	Vente de bois énergie		82,000.00	-40,100.00	-42,070.15
812.435.04	Indemnités de passage		600.00	-600.00	0.00
812.435.05	Travaux pour tiers		45,000.00	-30,000.00	-76,473.25
812.436.01	Cotis. CPE/CCAP Sylviculture		20,500.00	-21,200.00	-24,143.40
812.436.02	Cotis. AVS/AC		18,800.00	-18,600.00	-17,330.20
812.436.03	Part employés ass. maladie-accident		4,700.00	-3,700.00	-3,295.30
812.436.04	Part employés pont AVS		4,800.00	-4,200.00	-3,690.70
812.436.05	Rétrocession s/droits douanes essence		9,000.00	-9,000.00	-8,614.35
812.439.00	Autres recettes		4,200.00	-4,000.00	-7,353.00
812.439.01	TVA récupérée		7,000.00	-10,000.00	-6,961.16
812.452.00	Récup. sur salaire forestier de cantonnement		21,500.00	-20,000.00	-36,824.45
812.452.01	Rbt. état frais divers		4,400.00	-4,400.00	0.00
812.452.02	Remb. sur cours		8,000.00	-8,000.00	-9,671.00
812.461.01	Subv. accords prestations, soins		340,500.00	-279,000.00	-295,647.00
812.461.02	Subvention cantonale forestier de cantonnement		38,700.00	-38,000.00	-35,912.95
812.480.00	Prélèvement au fonds forestier de réserve		103,500.00	-143,100.00	-140,452.95

No Compte	Compte	Commentaires
830.310.00	Promotion touristique	Certaines actions de promotion touristique seront évaluées dans le cadre de la stratégie globale de promotion de l'image régionale. Si elles sont confirmées, elles seront supportées par le crédit soumis au Conseil général le 10 décembre 2012. En cas de refus du crédit, la ligne serait revue à la hausse.
830.318.00	Site internet	Le développement prévu de nouvelles fonctionnalités du site web communal pour un montant de 12'000.- seront supportées par le crédit soumis au Conseil général le 10 décembre 2012, au titre de la promotion de l'image régionale. En cas de refus du crédit, cette ligne serait revue à la hausse.
830.365.00	Contribution à Tourisme neuchâtelois	La commune combat la nouvelle loi sur le tourisme. La hausse de la participation communale de 22'000.- francs par an qui en découlerait n'est donc pas prise en considération dans le budget.
830.365.02	Mandat de prestations TBRC	20 francs par habitant : 12 francs versés directement, et 8 francs portés en compte pour les intérêts et l'amortissement de l'avance consentie en 2009 par la commune.
830.365.03	Mandat de prestations Camping du Val-de-Travers	La convention en vigueur pour l'entretien courant du Camping communal par le gérant prévoit une participation de 1.- franc/habitant, qui est versée annuellement par les trois communes du district.
830.365.04	Mandat de prestations Maison de l'Absinthe	Si le crédit y relatif est accepté, la commune pourra verser la subvention à la Maison de l'Absinthe en 2013 déjà. En contrepartie, le salaire du chef de projet sera transféré à cette nouvelle entité à partir du deuxième trimestre. Cette opération représentera pour la commune une économie financière nette de plus de 30'000 francs en 2013.
830.406.00	Taxes de séjour	La commune combat la nouvelle loi sur le tourisme, qui prévoit notamment la suppression de la part communale aux taxes de séjour. La suppression de cette rubrique n'est donc pas prise en considération dans le budget.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
TOTAL	** SYLVICULTURE **	1,439,000.00	1,539,300.00	-77,400.00	-264,362.57
	Solde net	100,300.00			
<b>TOTAL</b>	<b>SYLVICULTURE</b>	<b>1,439,000.00</b>	<b>1,539,300.00</b>	<b>-77,400.00</b>	<b>-264,362.57</b>
	<b>Solde net</b>	<b>100,300.00</b>			
<b>83</b>	<b>TOURISME</b>				
830	** TOURISME **				
830.310.00	Promotion touristique	15,000.00		20,000.00	19,785.25
830.318.00	Site Internet	10,000.00		10,000.00	8,873.30
830.331.00	Amortissement infrastructures touristiques	6,200.00		6,200.00	0.00
830.365.00	Contribution à Tourisme neuchâtelois	33,000.00		33,000.00	33,797.85
830.365.01	Mandat de prestations Destination Val-de-Travers	20,000.00		20,000.00	20,000.00
830.365.02	Mandat de prestations TBRC	220,000.00		220,000.00	216,640.00
830.365.03	Mandat de prestations Camping du Val-de-Travers	12,000.00		12,000.00	12,074.60
830.365.04	Mandat de prestations Maison de l'Absinthe	60,000.00		0.00	0.00
830.365.90	Subventions touristiques diverses	5,000.00		5,000.00	19,229.10
830.406.00	Taxes de séjour		3,000.00	-3,000.00	-2,312.00
830.439.00	Autres recettes			0.00	-5,000.00
830.452.00	Part. autres communes à Camping		1,100.00	-1,100.00	-1,120.00
TOTAL	** TOURISME **	381,200.00	4,100.00	322,100.00	321,968.10
	Solde net		377,100.00		
<b>TOTAL</b>	<b>TOURISME</b>	<b>381,200.00</b>	<b>4,100.00</b>	<b>322,100.00</b>	<b>321,968.10</b>
	<b>Solde net</b>		<b>377,100.00</b>		
<b>84</b>	<b>INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>				
840	** PROMOTION ECONOMIQUE **				
840.318.00	Rencontres économiques	10,000.00		10,000.00	10,031.60

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
840.436.00	Parrainage des rencontres économiques	En lien direct avec le compte 840.318.00, cette rubrique intègre le sponsoring généreusement versé par la BCN en faveur de nos rencontres économiques.
862.480.00	Attrib. à avance CAD les Bayards	Par souci d'équité, nous allons mettre en valeur les bénéfices et déficits de nos réseaux de CAD, le but étant, à terme, d'équilibrer ces comptes



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
840.319.00	Promotion économique	10,000.00		10,000.00	2,023.85
840.436.00	Parrainage des rencontres économiques		10,000.00	-10,000.00	-7,000.00
TOTAL	** PROMOTION ECONOMIQUE **	20,000.00	10,000.00	10,000.00	5,055.45
	Solde net		10,000.00		
<b>TOTAL</b>	<b>INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE</b>	<b>20,000.00</b>	<b>10,000.00</b>	<b>10,000.00</b>	<b>5,055.45</b>
	<b>Solde net</b>		<b>10,000.00</b>		
<b>86</b>	<b>ENERGIE</b>				
860	** ENERGIE ELECTRIQUE **				
860.410.00	Redevance SEVT SA		780,000.00	-800,000.00	-761,199.65
860.410.01	Redevance Groupe E		210,000.00	-180,000.00	-200,129.00
TOTAL	** ENERGIE ELECTRIQUE **	0.00	990,000.00	-980,000.00	-961,328.65
	Solde net	990,000.00			
861	** GAZ **				
861.410.00	Ristourne VITEOS		43,000.00	-35,000.00	-44,000.00
TOTAL	** GAZ **	0.00	43,000.00	-35,000.00	-44,000.00
	Solde net	43,000.00			
862	** CHAUFFAGE A DISTANCE **				
862.311.00	Matériel et compteurs	5,000.00		5,000.00	1,542.10
862.312.00	Achat KW à CCBB S.A.	99,000.00		100,000.00	87,938.20
862.318.00	Prestations de tiers			0.00	2,700.00
862.331.00	Amort. Rés. chauffage à distance	30,700.00		31,200.00	31,175.00
862.436.00	Réseau chauffage à distance / ventes KW		116,000.00	-136,200.00	-95,534.70
862.480.00	Attrib. à av. CAD Les Bayards		18,700.00	0.00	0.00
TOTAL	** CHAUFFAGE A DISTANCE **	134,700.00	134,700.00	0.00	27,820.60
	Solde net				

<b>No Compte</b>	<b>Compte</b>	<b>Commentaires</b>
863.380.00	Attribution à réserve CAD Couvet	Même remarque que pour le 862.480.00, ici nous constituons une réserve du fait de l'amortissement qui ne commencera qu'en 2014



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
863	** CHAUFFAGE A DISTANCE COUVET **				
863.312.00	Achat de bois	65,000.00		0.00	0.00
863.312.01	Achat de gaz	7,000.00		0.00	0.00
863.312.02	Electricité et eau	4,500.00		0.00	0.00
863.314.00	Entretien courant	15,000.00		0.00	0.00
863.380.00	Attribution à réserve CAD Couvet	343,900.00		0.00	0.00
863.390.00	Imputation intérêts 940.490.07	33,600.00		0.00	0.00
863.390.01	Imputation interne administration 020.490.09	1,000.00		0.00	0.00
863.390.02	Imputation interne gérance 943.490.23	3,000.00		0.00	0.00
863.434.00	Taxe de raccordement		313,000.00	0.00	0.00
863.436.00	Vente d'énergie		160,000.00	0.00	0.00
TOTAL	** CHAUFFAGE A DISTANCE COUVET **	473,000.00	473,000.00	0.00	0.00
	Solde net				
<b>TOTAL</b>	<b>ENERGIE</b>	<b>607,700.00</b>	<b>1,640,700.00</b>	<b>-1,015,000.00</b>	<b>-977,508.05</b>
	<b>Solde net</b>	<b>1,033,000.00</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>E C O N O M I E P U B L I Q U E</b>	<b>2,469,300.00</b>	<b>3,194,100.00</b>	<b>-706,800.00</b>	<b>-905,863.37</b>
	<b>Solde net</b>	<b>724,800.00</b>			



No Compte	Compte	Commentaires
900.329.00	Intérêts compens. SIPP	Cette prévision est calculée par une extrapolation de la situation à fin août.
900.330.00	Remises, abandons et non-valeurs sur impôts	Le montant des pertes sur impôts nous est communiqué par l'Etat en début d'année suivante. Le budget a été calculé en fonction de la situation des pertes à fin août.
900.351.00	Taxes de chiens, part de l'Etat	1050 chiens à 30 francs.
900.362.00	Vers. au fonds de répartition personnes morales	Compte tenu de l'importante hausse de l'impôt sur les personnes morales dans d'autres communes du canton, notre contribution au fonds de répartition, toute en restant positive, devrait sensiblement diminuer en 2013.
900.400.00	Impôt sur le revenu Personnes physiques	Cette prévision découle du niveau des taxations et chiffrage des tranches à fin août 2012. Elle représente une augmentation optimiste de 2% par rapport au budget 2012, couplée à une déduction pour tenir compte des premiers effets de la baisse fiscale votée à l'échelle cantonale. Celui-ci est estimé à environ 500'000 francs pour l'an prochain, sachant que la réforme entre en vigueur progressivement, année après année. Les recettes vont donc diminuer ces prochaines années.
900.400.01	Impôt sur la fortune Personnes physiques	Cette prévision découle du niveau des taxations et chiffrage des tranches à fin août 2012.
900.400.05	Produit de l'impôt des frontaliers	La hausse prévue traduit l'augmentation du nombre de frontaliers actifs dans la commune.
900.401.00	Impôt sur le bénéfice Personnes morales	Ce chiffre correspond à la situation au mois de septembre 2012. Rien ne nous permet de penser qu'il évoluera de manière sensible en 2013, alors même que le taux d'imposition des bénéfices poursuivra sa diminution de 1% par an.
900.401.03	Impôt foncier	Cet impôt est très stable d'une année à l'autre.
900.401.04	Récupérations sur personnes morales	Le montant des récupérations sur personnes morales est presque impossible à prévoir. Nous avons conservé le montant budgété lors des exercices précédents.
900.406.00	Taxe des chiens	Le budget de la taxe a été élaboré sur une hypothèse de 1050 chiens.
900.421.00	Intérêts de retard sur impôts	Les intérêts de retard sur impôt ont été extrapolés à partir de la situation à fin août 2012.
900.462.00	Contribution du fonds de répartition	La deuxième répartition du fonds de répartition pourrait porter sur un total de 12 millions de francs, ce qui, en fonction du nombre d'habitants, devrait rapporter 800'000 francs à notre commune.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>				
<b>90</b>	<b>IMPOTS</b>				
900	** IMPOTS **				
900.329.00	Intérêts compens. SIPP	10,000.00		17,000.00	24,780.50
900.329.01	Intérêts rémun. P.M.	1,000.00		1,000.00	7,569.37
900.330.00	Remises, abandons et non-valeurs sur impôts	870,000.00		850,000.00	924,530.98
900.330.01	Imputations forfaitaires	2,000.00		2,000.00	2,538.60
900.330.03	Rectifications sur impôts	1,000.00		1,000.00	27,487.60
900.330.99	Attribution à provision débiteurs			0.00	34,000.00
900.351.00	Taxes de chiens, part de l'Etat	31,000.00		30,000.00	32,670.00
900.362.00	Vers. au fonds de répartition personnes morales	65,000.00		150,000.00	1,700,297.00
900.400.00	Impôt sur le revenu Personnes physiques		16,770,000.00	-16,900,000.00	-16,686,767.45
900.400.01	Impôt sur la fortune Personnes physiques		1,340,000.00	-1,370,000.00	-1,362,798.60
900.400.02	Impôt sur les prestations en capital		320,000.00	-260,000.00	-381,762.80
900.400.03	Récupération auprès Personnes physiques		200,000.00	-250,000.00	-171,516.11
900.400.05	Produit de l'impôt des frontaliers		2,200,000.00	-1,700,000.00	-1,727,466.00
900.400.07	Part communale à l'impôt à la source		300,000.00	-280,000.00	-331,517.83
900.401.00	Impôt sur le bénéfice Personnes morales		3,650,000.00	-3,550,000.00	-6,104,909.90
900.401.01	Impôt sur le capital Personnes morales		290,000.00	-280,000.00	-209,308.55
900.401.03	Impôt foncier		110,000.00	-107,000.00	-114,849.25
900.401.04	Récupérations sur personnes morales		20,000.00	-20,000.00	25,194.50
900.406.00	Taxe des chiens		94,000.00	-97,000.00	-91,710.00
900.421.00	Intérêts de retard sur impôts		300,000.00	-330,000.00	-349,159.94
900.462.00	Contribution du fonds de répartition		800,000.00	-300,000.00	-311,459.00
TOTAL	** IMPOTS **	980,000.00	26,394,000.00	-24,393,000.00	-25,064,156.88
	Solde net	25,414,000.00			
<b>TOTAL</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>980,000.00</b>	<b>26,394,000.00</b>	<b>-24,393,000.00</b>	<b>-25,064,156.88</b>
	<b>Solde net</b>	<b>25,414,000.00</b>			

No Compte	Compte	Commentaires
921.462.00	Contributions péréquation financière	Les rentrées fiscales exceptionnelles de notre commune en 2011 ont induit une baisse des revenus de la péréquation intercommunale sur les exercices 2012 et 2013.
921.462.01	Vers. péréq. verticale	Le Conseil d'Etat propose d'abolir la péréquation verticale dès 2014 et d'en réduire l'ampleur de moitié en 2013. Une telle réduction supprimerait à Val-de-Travers le droit à ce revenu en 2013 déjà. Le Conseil communal étant bien décidé à combattre cette mesure, une recette a été prévue.
932.441.00	Part. à redevances ventes alcool/app. Automatiques	La commune combat les nouvelles lois sur la police du commerce et les établissements publics, qui prévoient notamment l'abandon de la part communale au produit des patentes. C'est pourquoi un montant a été inscrit dans le budget.
940.322.01	Intérêts sur emprunts	Cette prévision table sur un maintien du bas niveau des taux d'intérêts. Le taux moyen de la dette communale a ainsi été calculé sur une base de 2,10%. Parallèlement, les importants investissements à venir vont provoquer une augmentation de la dette communale. Il résulte de la conjonction de ces deux facteurs une hausse relativement modérée de la charge d'intérêt.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>92</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE</b>				
921	** CONTRIBUTIONS RECUES **				
921.462.00	Contributions péréquation financière		5,301,500.00	-5,794,000.00	-5,543,931.00
921.462.01	Vers. péréq. verticale		266,000.00	-874,000.00	-836,980.00
TOTAL	** CONTRIBUTIONS RECUES **	0.00	5,567,500.00	-6,668,000.00	-6,380,911.00
	Solde net	5,567,500.00			
<b>TOTAL</b>	<b>PEREQUATION FINANCIERE</b>	<b>0.00</b>	<b>5,567,500.00</b>	<b>-6,668,000.00</b>	<b>-6,380,911.00</b>
	<b>Solde net</b>	<b>5,567,500.00</b>			
<b>93</b>	<b>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</b>				
932	** PART A PATENTES VENTES D'ALCOOL **				
932.441.00	Part. à redevances ventes alcool/app. automatiques		40,000.00	-30,000.00	-39,039.30
TOTAL	** PART A PATENTES VENTES D'ALCOOL **	0.00	40,000.00	-30,000.00	-39,039.30
	Solde net	40,000.00			
<b>TOTAL</b>	<b>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</b>	<b>0.00</b>	<b>40,000.00</b>	<b>-30,000.00</b>	<b>-39,039.30</b>
	<b>Solde net</b>	<b>40,000.00</b>			
<b>94</b>	<b>GERANCES DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>				
940	** GERANCE FORTUNE ET DETTES **				
940.318.00	Frais comptes-courants	10,000.00		15,000.00	10,287.80
940.321.02	Intérêts comptes-courants	10,000.00		10,000.00	13,004.90
940.322.01	Intérêts sur emprunts	1,450,000.00		1,400,000.00	1,168,881.14
940.420.00	Intérêts sur compte-courant		3,000.00	-3,000.00	-1,756.86
940.422.00	Intérêts divers		15,000.00	-15,000.00	-38,516.95
940.422.06	Dividendes Groupe E		20,000.00	-18,000.00	-19,575.00
940.426.00	Dividendes SEVT SA		250,000.00	-250,000.00	-250,260.00
940.460.00	Participations LIM			0.00	-916.00

No Compte	Compte	Commentaires
942.439.00	Autres recettes	Les autres recettes du patrimoine financier peuvent provenir par exemple de conventions pour antennes de téléphonie mobile, de droit d'exploitation sur une gravière, etc.
943.301.00	Traitement des concierges	L'augmentation de ce poste est liée à l'engagement des apprentis agent d'exploitation engagés en août 2012.
943.309.00	Frais de formation	Cours interentreprises pour les apprentis.
943.314.00	Entretien des immeubles	Tâches courantes d'entretien et divers travaux mineurs d'amélioration.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
940.490.00	Imputation intérêts épuration 710.390.00		255,200.00	-246,400.00	-176,600.00
940.490.01	Imputation intérêts écoles 210.390.04		190,000.00	-198,400.00	-71,900.00
940.490.02	Imputation intérêts serv. eaux 700.390.00		57,100.00	-59,500.00	-54,700.00
940.490.03	Imputation intérêts déchets 720.390.01		44,300.00	-51,000.00	-26,400.00
940.490.05	Imputation intérêts Sports 343.390.00		136,000.00	0.00	0.00
940.490.07	Imputation intérêts CAD 863.390.00		33,600.00	0.00	0.00
TOTAL	** GERANCE FORTUNE ET DETTES **	1,470,000.00	1,004,200.00	583,700.00	551,549.03
	Solde net		465,800.00		
942	** BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER **				
942.312.00	Abonnements d'eau parcelles de jardins	1,500.00		1,500.00	1,030.45
942.427.00	Taxes et locations des places fête		23,000.00	-23,000.00	-23,161.60
942.427.01	Locations des champs et objets divers		90,000.00	-83,000.00	-95,341.15
942.427.02	Locations des jardins		3,100.00	-3,200.00	-3,133.00
942.439.00	Autres recettes		14,000.00	-14,000.00	-35,410.00
942.490.01	Imputation interne gérance 943.390.01		183,400.00	-105,000.00	-113,605.14
TOTAL	** BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER **	1,500.00	313,500.00	-226,700.00	-269,620.44
	Solde net	312,000.00			
943	** GERANCE DES IMMEUBLES **				
943.301.00	Traitement des concierges	1,085,000.00		1,060,000.00	1,028,412.95
943.303.00	Ch. soc. AVS/AC., Concierges	157,500.00		153,000.00	149,677.30
943.304.00	Cotis. CPE concierges	169,000.00		175,000.00	191,104.50
943.305.00	Assurance maladie et accidents	56,000.00		49,500.00	48,978.80
943.309.00	Frais de formation	7,400.00		0.00	0.00
943.312.00	Chauffage, éclairage, eau des immeubles	1,200,000.00		1,200,000.00	1,091,210.16
943.314.00	Entretien des Immeubles	650,000.00		600,000.00	582,555.96
943.314.01	Matériel et produits de nettoyage	90,000.00		90,000.00	67,807.65
943.314.02	Outillage mat. technique bâtiments	10,000.00		10,000.00	8,038.50
943.314.03	Prestations ECOVAL pour bâtiments communaux			0.00	50,000.00

No Compte	Compte	Commentaires
943.316.00	Locations payées	Utilisation de la halle appartenant à VITEOS pour le dépôt matériel du service des eaux dans le bâtiment de la rue des Moulins et regroupement de deux appartements de garde en un seul pour le service des ambulances.
943.318.00	Assurances des immeubles	Les primes ECAP représentent à elles-seules près de 95% de ce poste. Il est probable que les primes de nos autres assurances immobilières vont augmenter au moment de leur renouvellement.
943.439.01	Produits divers	Subvention du FFPP pour le financement des cours interentreprises.
943.490.03 - 943.490.06	Imputation interne écoles	Regroupement de toutes les imputations concernant les écoles sur un seul compte.



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
943.316.00	Locations payées	116,000.00		95,200.00	94,034.45
943.317.00	Frais de déplacements concierges	5,000.00		5,000.00	492.80
943.318.00	Assurances des immeubles	127,000.00		124,200.00	127,473.44
943.318.01	Téléphones et alarmes	43,000.00		43,000.00	34,963.32
943.319.00	Frais divers	5,000.00		5,000.00	4,979.80
943.330.00	Amortissements du patrimoine financier	10,600.00		68,400.00	68,421.00
943.331.00	Amortissements Immeubles PA	1,498,500.00		1,472,400.00	1,478,402.00
943.390.01	Imputation interne patrimoine financier 942.490.01	183,400.00		105,000.00	113,605.14
943.427.00	Locations immeubles patrimoine financier		311,000.00	-320,000.00	-294,161.90
943.427.01	Locations immeubles patrimoine administratif		330,000.00	-325,000.00	-607,512.42
943.427.02	Locations de salles		120,000.00	-100,000.00	0.00
943.427.04	Taxes de marché, de déballage		14,000.00	-10,000.00	-13,953.50
943.434.00	Facturation des heures de régie		4,500.00	-4,500.00	-4,452.00
943.436.00	Charges locataires patrimoine financier		62,900.00	-66,500.00	-60,786.35
943.436.01	Cotis. AVS/AC Concierges		68,000.00	-65,000.00	-62,107.15
943.436.02	Cotis. CPE Concierges		69,000.00	-74,000.00	-74,911.25
943.436.03	Part employés ass. maladie-accident		17,000.00	-13,200.00	-11,948.00
943.436.04	Charges locataires patrimoine administratif		40,200.00	-39,000.00	-60,194.10
943.436.05	Rbt. div. assurances sur salaires concierges			0.00	-11,035.05
943.439.00	Indemnités reçues de l'ECAP		2,000.00	-2,000.00	-1,042.00
943.439.01	Produits divers		5,100.00	0.00	0.00
943.490.00	Imputation interne Centre secours 141.390.00		38,000.00	-37,000.00	-28,463.18
943.490.01	Imputation interne Service du feu 142.390.00		90,000.00	-95,000.00	-91,148.60
943.490.03	Imputation interne école enfantine 200.390.00			0.00	-195,819.13
943.490.04	Imputation interne écoles 210.390.00		1,533,600.00	-1,544,000.00	-534,541.50
943.490.05	Imputation interne halles de gym 210.390.01			0.00	-167,781.55
943.490.06	Imputation interne école secondaire 212.390.00			0.00	-593,326.91
943.490.11	Imputation interne CSR et piscine 343.390.00		400,600.00	-371,500.00	-391,637.32
943.490.14	Imputation interne Serv. ambulances 491.390.00		50,000.00	-43,000.00	-31,568.97
943.490.15	Imputation interne crèches 540.390.00		130,000.00	-95,000.00	-117,153.24





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
943.490.16	Imputation interne aide sociale 581.390.00		54,700.00	-35,000.00	-54,076.59
943.490.18	Imputation interne OPC 161.390.01		24,000.00	-24,000.00	-22,701.07
943.490.19	Imputation interne piscine 342.390.01			0.00	-4,334.57
943.490.20	Imputation interne serv. eaux 700.390.04		40,000.00	-25,000.00	-45,267.03
943.490.22	Imputation interne EcoVal 588.390.01		34,200.00	-36,000.00	-34,382.14
943.490.23	Imputation interne CAD Couvet 863.390.02		3,000.00	0.00	0.00
TOTAL	** GERANCE DES IMMEUBLES **	5,413,400.00	3,441,800.00	1,931,000.00	1,625,852.25
	Solde net		1,971,600.00		
TOTAL	<b>GERANCES DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>	<b>6,884,900.00</b>	<b>4,759,500.00</b>	<b>2,288,000.00</b>	<b>1,907,780.84</b>
	Solde net		<b>2,125,400.00</b>		
TOTAL	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>	<b>7,864,900.00</b>	<b>36,761,000.00</b>	<b>-28,803,000.00</b>	<b>-29,576,326.34</b>
	Solde net	<b>28,896,100.00</b>			



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
0	ADMINISTRATION				
	CHARGES	4,815,000.00		4,732,100.00	4,414,458.78
	REVENUS		1,169,800.00	-1,013,200.00	-1,029,298.24
	<b>Solde net</b>		<b>3,645,200.00</b>	<b>3,718,900.00</b>	<b>3,385,160.54</b>
1	SECURITE PUBLIQUE				
	CHARGES	3,044,900.00		2,986,200.00	2,747,125.16
	REVENUS		1,611,000.00	-1,493,200.00	-1,498,912.51
	<b>Solde net</b>		<b>1,433,900.00</b>	<b>1,493,000.00</b>	<b>1,248,212.65</b>
2	ENSEIGNEMENT - FORMATION				
	CHARGES	19,531,300.00		18,273,800.00	17,290,457.48
	REVENUS		8,667,400.00	-7,665,000.00	-7,180,118.50
	<b>Solde net</b>		<b>10,863,900.00</b>	<b>10,608,800.00</b>	<b>10,110,338.98</b>
3	CULTURE LOISIRS SPORTS				
	CHARGES	3,342,500.00		3,181,600.00	3,383,428.48
	REVENUS		981,600.00	-1,176,500.00	-1,124,019.57
	<b>Solde net</b>		<b>2,360,900.00</b>	<b>2,005,100.00</b>	<b>2,259,408.91</b>
4	SANTE				
	CHARGES	2,396,600.00		2,356,900.00	2,197,884.67
	REVENUS		1,615,300.00	-1,414,200.00	-1,489,970.65
	<b>Solde net</b>		<b>781,300.00</b>	<b>942,700.00</b>	<b>707,914.02</b>
5	PREVOYANCE SOCIALE				
	CHARGES	8,483,800.00		7,370,500.00	7,193,430.19
	REVENUS		2,769,900.00	-2,081,500.00	-2,231,775.43
	<b>Solde net</b>		<b>5,713,900.00</b>	<b>5,289,000.00</b>	<b>4,961,654.76</b>



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
6	TRAFIC				
	CHARGES	5,632,700.00		5,622,500.00	5,552,352.46
	REVENUS		761,200.00	-789,300.00	-938,683.30
	<b>Solde net</b>		<b>4,871,500.00</b>	<b>4,833,200.00</b>	<b>4,613,669.16</b>
7	PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT				
	CHARGES	6,500,300.00		6,234,000.00	5,948,944.58
	REVENUS		5,925,100.00	-5,605,700.00	-4,911,354.83
	<b>Solde net</b>		<b>575,200.00</b>	<b>628,300.00</b>	<b>1,037,589.75</b>
8	ECONOMIE PUBLIQUE				
	CHARGES	2,469,300.00		2,161,700.00	2,261,605.00
	REVENUS		3,194,100.00	-2,868,500.00	-3,167,468.37
	<b>Solde net</b>	<b>724,800.00</b>		<b>-706,800.00</b>	<b>-905,863.37</b>
9	FINANCES ET IMPOTS				
	CHARGES	7,864,900.00		7,733,200.00	9,087,236.11
	REVENUS		36,761,000.00	-36,536,200.00	-38,663,562.45
	<b>Solde net</b>	<b>28,896,100.00</b>		<b>-28,803,000.00</b>	<b>-29,576,326.34</b>
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>64,081,300.00</b>		<b>60,652,500.00</b>	<b>60,076,922.91</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>63,456,400.00</b>	<b>-60,643,300.00</b>	<b>-62,235,163.85</b>
	<b>EXCEDENT DES CHARGES</b>		<b>624,900.00</b>	<b>9,200.00</b>	
	<b>EXCEDENT DES REVENUS</b>				<b>2,158,240.94</b>
		<b>64,081,300.00</b>	<b>64,081,300.00</b>	<b>60,652,500.00</b>	<b>62,235,163.85</b>



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N3</b>	<b>C H A R G E S</b>				
<b>N30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
N300	Autorités et commissions	948,000.00	0.00	948,900.00	917,589.06
N301	Personnel administr. et d'exploitation	11,889,400.00	0.00	11,451,500.00	10,988,227.64
N302	Personnel enseignant	10,617,000.00	0.00	10,061,300.00	10,097,937.15
N303	Assurances sociales	3,358,100.00	0.00	3,217,900.00	2,743,417.40
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	4,483,000.00	0.00	4,239,200.00	3,955,102.95
N305	Assurance maladie-accident	494,700.00	0.00	421,300.00	388,176.80
N306	Prestations en nature	76,600.00	0.00	91,100.00	91,348.90
N307	Prestations aux retraités	27,800.00	0.00	27,800.00	27,702.60
N308	Personnel temporaire	300.00	0.00	800.00	0.00
N309	Autres charges de personnel	291,900.00	0.00	262,600.00	182,531.37
<b>TOTAL</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>32,186,800.00</b>	<b>0.00</b>	<b>30,722,400.00</b>	<b>29,392,033.87</b>
	<b>Solde net</b>		<b>32,186,800.00</b>		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N31</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>				
N310	Fournitures bureau, imprimés, matériel	520,300.00	0.00	488,800.00	464,151.29
N311	Mobilier, machines, véhicules	575,100.00	0.00	612,900.00	479,259.73
N312	Eau, énergie et combustibles	1,837,000.00	0.00	1,751,500.00	1,731,771.71
N313	Autres marchandises	234,000.00	0.00	267,200.00	245,192.43
N314	Prestations tiers p/entretien immeubles	2,464,200.00	0.00	2,295,700.00	2,375,117.45
N315	Prestations tiers p/entretien mobilier	1,032,400.00	0.00	958,800.00	879,476.51
N316	Loyers et redevances d'utilisation	269,200.00	0.00	318,400.00	267,083.20
N317	Dédommagements	560,400.00	0.00	515,200.00	456,869.90
N318	Honoraires et prestations de service	4,282,200.00	0.00	4,002,600.00	4,270,556.91
N319	Frais divers	353,600.00	0.00	397,600.00	446,766.04
<b>TOTAL</b>	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>12,128,400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>11,608,700.00</b>	<b>11,616,245.17</b>
	<b>Solde net</b>		<b>12,128,400.00</b>		
<b>N32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>				
N321	Dettes à court terme	10,000.00	0.00	11,000.00	13,027.90
N322	Dettes à moyen et long termes	1,450,500.00	0.00	1,401,200.00	1,169,556.09
N329	Autres intérêts passifs	11,000.00	0.00	18,000.00	32,349.87
<b>TOTAL</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>1,471,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1,430,200.00</b>	<b>1,214,933.86</b>
	<b>Solde net</b>		<b>1,471,500.00</b>		
<b>N33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>				
N330	Patrimoine financier	942,500.00	0.00	952,900.00	1,117,485.27
N331	Patrimoine adminis., amort.ordinaires	3,594,700.00	0.00	3,456,800.00	3,376,440.25
<b>TOTAL</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>4,537,200.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4,409,700.00</b>	<b>4,493,925.52</b>
	<b>Solde net</b>		<b>4,537,200.00</b>		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N35</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS A COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>				
N351	Contributions au canton	440,000.00	0.00	380,900.00	421,568.10
N352	Contributions aux communes	427,000.00	0.00	431,000.00	484,550.35
<b>TOTAL</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS A COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>	<b>867,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>811,900.00</b>	<b>906,118.45</b>
	<b>Solde net</b>		<b>867,000.00</b>		
<b>N36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>				
N361	Subventions cantonales	4,337,900.00	0.00	4,002,900.00	3,687,587.25
N362	Subventions communales	68,000.00	0.00	151,000.00	1,702,727.00
N364	Subventions sociétés d'économie mixte	767,100.00	0.00	750,000.00	638,175.00
N365	Subventions aux institutions privées	1,465,500.00	0.00	1,322,000.00	1,429,265.71
N366	Subventions aux personnes physiques	53,000.00	0.00	47,000.00	52,106.70
<b>TOTAL</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>6,691,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6,272,900.00</b>	<b>7,509,861.66</b>
	<b>Solde net</b>		<b>6,691,500.00</b>		
<b>N37</b>	<b>SUBVENTIONS REDISTRIBUEES</b>				
N371	Cantons	425,000.00	0.00	420,000.00	434,686.60
<b>TOTAL</b>	<b>SUBVENTIONS REDISTRIBUEES</b>	<b>425,000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>420,000.00</b>	<b>434,686.60</b>
	<b>Solde net</b>		<b>425,000.00</b>		
<b>N38</b>	<b>ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>				
N380	Attributions aux financements spéciaux	440,500.00	0.00	146,000.00	182,896.24
<b>TOTAL</b>	<b>ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>440,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>146,000.00</b>	<b>182,896.24</b>
	<b>Solde net</b>		<b>440,500.00</b>		



## Budget 2013

No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N39</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>				
N390	Imputations internes	5,333,400.00	0.00	4,830,700.00	4,326,221.54
<b>TOTAL</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>5,333,400.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4,830,700.00</b>	<b>4,326,221.54</b>
	<b>Solde net</b>		<b>5,333,400.00</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>C H A R G E S</b>	<b>64,081,300.00</b>	<b>0.00</b>	<b>60,652,500.00</b>	<b>60,076,922.91</b>
	<b>Solde net</b>		<b>64,081,300.00</b>		



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N4</b>	<b>R E V E N U S</b>				
<b>N40</b>	<b>IMPOTS</b>				
N400	Impôts des Personnes physiques	0.00	21,130,000.00	-20,760,000.00	-20,661,828.79
N401	Impôts des Personnes morales	0.00	4,070,000.00	-3,957,000.00	-6,403,873.20
N406	Impôts sur la propriété et dépense	0.00	97,000.00	-100,000.00	-94,022.00
<b>TOTAL</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>0.00</b>	<b>25,297,000.00</b>	<b>-24,817,000.00</b>	<b>-27,159,723.99</b>
	<b>Solde net</b>	<b>25,297,000.00</b>			
<b>N41</b>	<b>PATENTES, CONCESSIONS</b>				
N410	Patentes, concessions	0.00	1,124,300.00	-1,083,800.00	-1,075,425.55
<b>TOTAL</b>	<b>PATENTES, CONCESSIONS</b>	<b>0.00</b>	<b>1,124,300.00</b>	<b>-1,083,800.00</b>	<b>-1,075,425.55</b>
	<b>Solde net</b>	<b>1,124,300.00</b>			
<b>N42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>				
N420	Banques	0.00	3,000.00	-3,000.00	-1,756.86
N421	Créances	0.00	300,000.00	-330,000.00	-349,159.94
N422	Capitaux du patrimoine financier	0.00	35,000.00	-33,500.00	-58,091.95
N426	Participations permanentes patrim. adm.	0.00	250,000.00	-250,000.00	-250,260.00
N427	Immeubles du patrimoine administratif	0.00	891,100.00	-864,200.00	-1,037,263.57
N429	Autres revenus	0.00	0.00	0.00	-16,527.50
<b>TOTAL</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>	<b>0.00</b>	<b>1,479,100.00</b>	<b>-1,480,700.00</b>	<b>-1,713,059.82</b>
	<b>Solde net</b>	<b>1,479,100.00</b>			





No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N43</b>	<b>CONTRIBUTIONS</b>				
N431	Emoluments administratifs	0.00	151,000.00	-139,000.00	-146,498.24
N433	Ecolages	0.00	0.00	0.00	-14,915.00
N434	Redevances d'utilisation	0.00	4,863,400.00	-4,131,900.00	-3,698,055.69
N435	Ventes	0.00	2,234,200.00	-2,517,000.00	-2,954,142.00
N436	Contributions de tiers	0.00	5,365,500.00	-4,751,500.00	-4,140,726.79
N439	Autres contributions	0.00	109,400.00	-68,900.00	-218,284.56
<b>TOTAL</b>	<b>CONTRIBUTIONS</b>	<b>0.00</b>	<b>12,723,500.00</b>	<b>-11,608,300.00</b>	<b>-11,172,622.28</b>
	<b>Solde net</b>	<b>12,723,500.00</b>			
<b>N44</b>	<b>PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION</b>				
N441	Parts aux recettes cantonales	0.00	134,000.00	-110,000.00	-150,511.30
<b>TOTAL</b>	<b>PARTS A DES RECETTES SANS AFFECTATION</b>	<b>0.00</b>	<b>134,000.00</b>	<b>-110,000.00</b>	<b>-150,511.30</b>
	<b>Solde net</b>	<b>134,000.00</b>			
<b>N45</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>				
N450	Contributions de la Confédération	0.00	45,800.00	-45,000.00	-24,553.60
N451	Contributions du canton	0.00	414,700.00	-374,100.00	-394,111.87
N452	Contributions d'autres Communes	0.00	2,467,200.00	-1,963,600.00	-1,806,583.35
<b>TOTAL</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>	<b>0.00</b>	<b>2,927,700.00</b>	<b>-2,382,700.00</b>	<b>-2,225,248.82</b>
	<b>Solde net</b>	<b>2,927,700.00</b>			



No compte	Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
<b>N46</b>	<b>SUBVENTIONS ACQUISES</b>				
N460	Subventions fédérales	0.00	55,600.00	-5,600.00	-42,605.50
N461	Subventions cantonales	0.00	7,317,300.00	-6,494,400.00	-6,883,234.50
N462	Subventions communales	0.00	6,367,500.00	-6,968,000.00	-6,692,370.00
N469	Autres subventions	0.00	0.00	0.00	-8,782.65
<b>TOTAL</b>	<b>SUBVENTIONS ACQUISES</b>	<b>0.00</b>	<b>13,740,400.00</b>	<b>-13,468,000.00</b>	<b>-13,626,992.65</b>
	<b>Solde net</b>	<b>13,740,400.00</b>			
<b>N47</b>	<b>SUBVENTIONS A REDISTRIBUER</b>				
N473	Propres établissements	0.00	425,000.00	-420,000.00	-434,686.50
<b>TOTAL</b>	<b>SUBVENTIONS A REDISTRIBUER</b>	<b>0.00</b>	<b>425,000.00</b>	<b>-420,000.00</b>	<b>-434,686.50</b>
	<b>Solde net</b>	<b>425,000.00</b>			
<b>N48</b>	<b>PRELEVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPECIAUX</b>				
N480	Réserves obligatoires	0.00	272,000.00	-442,100.00	-350,671.40
<b>TOTAL</b>	<b>PRELEVEMENTS SUR FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>0.00</b>	<b>272,000.00</b>	<b>-442,100.00</b>	<b>-350,671.40</b>
	<b>Solde net</b>	<b>272,000.00</b>			
<b>N49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>				
N490	Imputations internes	0.00	5,333,400.00	-4,830,700.00	-4,326,221.54
<b>TOTAL</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>0.00</b>	<b>5,333,400.00</b>	<b>-4,830,700.00</b>	<b>-4,326,221.54</b>
	<b>Solde net</b>	<b>5,333,400.00</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>R E V E N U S</b>	<b>0.00</b>	<b>63,456,400.00</b>	<b>-60,643,300.00</b>	<b>-62,235,163.85</b>
	<b>Solde net</b>	<b>63,456,400.00</b>			



Libellé	Budget 2013		Budget 2012	Comptes 2011
	Charges	Revenus		
TOTAL CHARGES	64,081,300.00		60,652,500.00	60,076,922.91
TOTAL REVENUS		63,456,400.00	60,643,300.00	62,235,163.85
<b>EXCEDENT DES CHARGES</b>		<b>624,900.00</b>	<b>9,200.00</b>	
<b>EXCEDENT DES REVENUS</b>				<b>2,158,240.94</b>
	<b>64,081,300.00</b>	<b>64,081,300.00</b>	<b>60,652,500.00</b>	<b>62,235,163.85</b>

**Crédits ouverts**

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I0</b>	<b>A D M I N I S T R A T I O N</b>					
<b>I02</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>					
I020	** ADMINISTRATION COMMUNALE **					
I020.501.00	Couvet réfection Collège 2	14.12.09	1'360'000.00	0.00	1'360'009.50	
I020.501.00	Couvet réfection Collège 2 (crédit complémentaire)	24.10.11	290'000.00	42'113.50	247'886.50	
I020.503.00	Rénovation locaux immeuble Collèges 3 Couvet	17.01.11	315'000.00	168'057.15	146'942.85	
I020.509.00	Utilisation de l'aide à la fusion (pour info)	30.03.09	0.00	n/a	1'251'432.86	
I020.669.00	Subvention Patenschaft Réfection Collèges 2 Couvet	14.12.09				100'000.00
Total	** ADMINISTRATION COMMUNALE **		1'965'000.00	210'170.65	3'006'271.71	100'000.00
<b>Total</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		<b>1'965'000.00</b>	<b>210'170.65</b>	<b>3'006'271.71</b>	<b>100'000.00</b>
<b>Total</b>	<b>A D M I N I S T R A T I O N</b>		<b>1'965'000.00</b>	<b>210'170.65</b>	<b>3'006'271.71</b>	<b>100'000.00</b>

*Crédits ouverts*

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I2</b>	<b>ENSEIGNEMENT - FORMATION</b>					
<b>I21</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>					
I210	** ECOLE OBLIGATOIRE **					
I210.503.05	St-Sulpice réfection portes du collège	23.06.08	23'000.00	19'649.30	3'350.70	0.00
I210.503.06	Couvet Changement des fenêtres des 3 collèges	10.12.07	176'600.00	6'545.20	170'054.80	0.00
I210.503.08	Fleurier Réfect. collège jaune	22.04.08	625'000.00	116'045.82	508'954.18	1'821.00
I210.503.13	Couvet mise en conformité électrique des collèges	09.03.07	166'000.00	48'855.75	117'144.25	2'648.00
Total	** ECOLE PRIMAIRE **		990'600.00	191'096.07	799'503.93	4'469.00
<b>Total</b>	<b>ECOLES PUBLIQUES</b>		<b>990'600.00</b>	<b>191'096.07</b>	<b>799'503.93</b>	<b>4'469.00</b>
<b>Total</b>	<b>ENSEIGNEMENT - FORMATION</b>		<b>990'600.00</b>	<b>191'096.07</b>	<b>799'503.93</b>	<b>4'469.00</b>

*Crédits ouverts*

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I4</b>	<b>S A N T E</b>					
<b>I49</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>					
I491	** SERVICE DE L'AMBULANCE **					
I491.503.00	Etude caserne du service d'ambulance	16.08.11	26'000.00		25'040.00	
<b>Total</b>	<b>** SERVICE DE L'AMBULANCE **</b>		<b>26'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25'040.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>AUTRES DEPENSES DE SANTE</b>		<b>26'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25'040.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>S A N T E</b>		<b>26'000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25'040.00</b>	<b>0.00</b>

**Crédits ouverts**

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I6</b>	<b>T R A F I C</b>					
<b>I62</b>	<b>ROUTES</b>					
I620	** ROUTES COMMUNALES **					
I620.501.01	Travers Réfection Rue Sandoz	03.03.08	435'000.00	81'501.90	353'498.10	166'900.00
I620.501.04	Noiraigue démolition passerelle au Furcil	05.05.08	35'000.00	1'588.80	33'411.20	
I620.501.08	Noiraigue réfection route de Rosières		48'000.00	2'603.65	45'396.35	0.00
I620.501.11	Sécurisation et assainissement passages à niveau	24.10.11	135'000.00	135'000.00	0.00	
I620.501.12	Mise à niveau éclairage public Boveresse/St-Sulpice	20.02.12	190'000.00	190'000.00	0.00	
I620.501.37	Fleurier reconstr. rues Place d'Armes et Industrie	10.12.07	1'231'000.00	166'049.48	1'064'950.52	317'566.40
I620.506.00	Renouvellement parc véhicules des travaux publics	26.04.10	495'000.00	55'269.45	439'730.55	
Total	** ROUTES COMMUNALES **		2'569'000.00	632'013.28	1'936'986.72	484'466.40
<b>Total</b>	<b>ROUTES</b>		<b>2'569'000.00</b>	<b>632'013.28</b>	<b>1'936'986.72</b>	<b>484'466.40</b>
<b>Total</b>	<b>T R A F I C</b>		<b>2'569'000.00</b>	<b>632'013.28</b>	<b>1'936'986.72</b>	<b>484'466.40</b>

**Crédits ouverts**

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I7</b>	<b>PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT</b>					
<b>I70</b>	<b>EAU</b>					
I700	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **					
I700.501.05	SDEVDT Traitement eaux Boveresse-Couvet	22.10.08	108'000.00	13'929.20	94'070.80	0.00
I700.506.00	Amélioration des systèmes de traitement et d'alarm	27.09.10	490'000.00	179'441.66	310'558.34	
Total	** APPROVISIONNEMENT EN EAU **		598'000.00	193'370.86	404'629.14	0.00
<b>Total</b>	<b>EAU</b>		<b>598'000.00</b>	<b>193'370.86</b>	<b>404'629.14</b>	<b>0.00</b>
<b>I71</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>					
I710	** EPURATION DES EAUX **					
I710.501.00	Boveresse Mesures 1-2-3 PGEE	23.10.08	560'000.00	160'410.35	399'589.65	0.00
I710.501.01	Travers PGEE eaux usées	03.03.08	796'900.00	184'106.65	612'793.35	0.00
I710.501.02	Travers PGEE eaux claires	03.03.08	210'100.00	0.00	371'285.95	117'485.00
I710.501.03	SEPUVT remplacement collecteur St-Sulpice	11.03.08	1'200'000.00	458'797.85	741'202.15	0.00
I710.501.04	Môtiers Etape 2 du PGEE	28.04.08	180'000.00	0.00	257'312.05	123'162.00
I710.501.05	Les Bayards Station épuration France	16.02.09	425'000.00	425'000.00	0.00	0.00
I710.501.07	Amélioration des systèmes d'évacuation des eaux	22.06.09	8'342'664.00	3'622'773.95	4'719'890.05	897'461.00
Total	** EPURATION DES EAUX **		11'714'664.00	4'851'088.80	7'102'073.20	1'138'108.00
<b>Total</b>	<b>PROTECTION DES EAUX</b>		<b>12'312'664.00</b>	<b>5'044'459.66</b>	<b>7'506'702.34</b>	<b>1'138'108.00</b>



**Crédits ouverts**

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I7</b>	<b>PROTECTION AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT</b>					
<b>I79</b>	<b>AMENAGEMENT</b>					
I790	** AMENAGEMENT **					
I790.501.01	Fleurier Adaptation du nouveau plan aménagement	23.09.03	160'000.00	0.00	166'552.70	0.00
I790.501.05	Buttes Lotissement Surville	24.04.06	25'000.00	4'517.75	20'482.25	0.00
I790.501.06	Plan d'aménagement	21.06.10	170'000.00	126'812.40	43'187.60	
I790.501.07	Déplacement canalisation Grands Clos	31.08.10	39'000.00	39'000.00	0.00	
I790.501.09	Protection contre les chutes de pierres à Fleurier	15.02.11	1'320'000.00	136'145.75	1'183'854.25	266'000.00
I790.501.11	Equipement Z.I. La Léchère Couvet	20.02.12	2'600'000.00	2'562'530.20	37'469.80	0.00
Total	** AMENAGEMENT **		<b>4'314'000.00</b>	<b>2'869'006.10</b>	<b>1'451'546.60</b>	<b>266'000.00</b>
I791	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **					
I791.501.09	Plan directeur régional		150'000.00	0.00	150'813.90	21'114.05
I791.509.00	Mise en œuvre du contrat-région	22.06.09	1'500'000.00	1'384'105.05	115'894.95	0.00
I791.509.01	2ème crédit-cadre politique régionale	22.10.12	1'500'000.00	1'500'000.00		
I791.509.02	Etude EUROPAN du site Dubied	25.09.12	20'000.00	20'000.00		
Total	** PLANS DE DEVELOPPEMENT **		<b>3'170'000.00</b>	<b>2'904'105.05</b>	<b>266'708.85</b>	<b>21'114.05</b>
<b>Total</b>	<b>AMENAGEMENT</b>		<b>7'484'000.00</b>	<b>5'773'111.15</b>	<b>1'718'255.45</b>	<b>287'114.05</b>
<b>Total</b>	<b>PROT. AMEN. ENVIRONNEMENT</b>		<b>19'796'664.00</b>	<b>10'817'570.81</b>	<b>9'224'957.79</b>	<b>1'425'222.05</b>

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I8</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>					
<b>I83</b>	<b>TOURISME</b>					
I830	** TOURISME **					
I830.503.00	Fleurier Temps des Nobel	30.09.08	140'000.00	77'419.67	62'580.33	0.00
I830.503.01	Camping chauffage eau sanitaire	08.05.12	38'000.00	38'000.00	0.00	
Total	** TOURISME **		178'000.00	115'419.67	62'580.33	0.00
<b>Total</b>	<b>TOURISME</b>		<b>178'000.00</b>	<b>115'419.67</b>	<b>62'580.33</b>	<b>0.00</b>
<b>I86</b>	<b>ENERGIE</b>					
I860	** ENERGIE ELECTRIQUE **					
I860.522.00	Participation NeuchEole	24.10.11	541'600.00	541'600.00	0.00	0.00
Total	** ENERGIE ELECTRIQUE **		541'600.00	541'600.00	0.00	0.00
I862	** CHAUFFAGE A DISTANCE **					
I862.501.00	Chauffage à distance Couvet	07.05.12	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00
Total	** CHAUFFAGE A DISTANCE **		5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>ENERGIE</b>		<b>5'541'600.00</b>	<b>5'541'600.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>ECONOMIE PUBLIQUE</b>		<b>5'719'600.00</b>	<b>5'657'019.67</b>	<b>62'580.33</b>	<b>0.00</b>

*Crédits ouverts*

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>I9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>					
<b>I94</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>					
I943	** IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF **					
I943.503.02	Buttes chauffage maison de commune	10.12.07	45'000.00	7'546.75	37'453.25	
I943.503.05	Réfection sous-sol crèche Couvet	18.09.12	35'000.00	35'000.00	0.00	
Total	** IMMEUBLES PATRIMOINE ADMINISTRATIF **		80'000.00	<b>42'546.75</b>	37'453.25	0.00
<b>Total</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>		<b>80'000.00</b>	<b>42'546.75</b>	<b>37'453.25</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>		<b>80'000.00</b>	<b>42'546.75</b>	<b>37'453.25</b>	<b>0.00</b>

*Crédits ouverts*

N° compte	Libellé	Crédit voté		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>J9</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>					
<b>J94</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>					
J942	** BIEN DU PATRIMOINE FINANCIER **					
J942.501.00	Buttes prolongement desserte ZI	26.09.08	680'000.00	165'843.15	514'156.85	
Total	** BIEN DU PATRIMOINE FINANCIER **		680'000.00	<b>165'843.15</b>	514'156.85	0.00
<b>Total</b>	<b>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</b>		<b>680'000.00</b>	<b>165'843.15</b>	<b>514'156.85</b>	<b>0.00</b>
<b>Total</b>	<b>FINANCES ET IMPOTS</b>		<b>680'000.00</b>	<b>165'843.15</b>	<b>514'156.85</b>	<b>0.00</b>

**Crédits ouverts**  
**Récapitulatif par dicastère**

Libellé	Crédit voté Montant	Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
			Dépenses	Recettes
Administration	1'965'000.00	210'170.65	3'006'271.71	100'000.00
Sécurité publique	0.00	0.00	0.00	0.00
Enseignement et formation	990'600.00	191'096.07	799'503.93	4'469.00
Culture, loisirs et sports	0.00	0.00	0.00	0.00
Santé	26'000.00	0.00	25'040.00	0.00
Prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	0.00
Trafic	2'569'000.00	632'013.28	1'936'986.72	484'466.40
Protection et aménagement de l'environnement	19'796'664.00	10'817'570.81	9'224'957.79	1'425'222.05
Economie publique	5'719'600.00	5'657'019.67	62'580.33	0.00
Finances et impôts	80'000.00	42'546.75	37'453.25	0.00
<b>Total</b>	<b>31'146'864.00</b>	<b>17'550'417.23</b>	<b>15'092'793.73</b>	<b>2'014'157.45</b>

**Patrimoine financier**

Libellé	Crédit voté Montant	Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
			Dépenses	Recettes
Investissements du patrimoine financier	680'000.00	165'843.15	514'156.85	0.00

**Crédits à solliciter**

Comptes	Description de l'investissement	Montant estimé	Subvention possible	Soumis aux mécanismes	Remarque	Année du crédit
<i>Exercice 2012</i>						
I020.503	Archives communales	272'000.00		non		2012
I210.503	Rénovation enveloppe extérieure CVT	2'270'000.00	oui	oui		2012
I343.563	Assainissement de bilan du restaurant du Centre sportif	700'000.00		non		2012
I790.501	Equipement Surville à Buttes	1'190'000.00	oui	non	financé par la vente des terrains	2012
I840.509	Promotion économique et démographique	1'000'000.00		non		2012
<i>Exercice 2013</i>						
I210.503	Fenêtres Collège de Môtiers	150'000.00	oui	oui		2013
I343.501	Combes, changement du liner	1'000'000.00	oui	oui	Durée de vie inox 50 ans, alternative Sarnafil 500'000 pour une durée de vie de 15 ans.	2013
I343.501	Combes, changement tuyauterie	200'000.00	?	oui	Entre la piscine et la salle des machines	2013
I343.503	CSR, nouvelle signalétique	20'000.00	oui	oui	En collaboration avec l'ECAP	2013
I343.503	CSR, création d'une salle de fitness	250'000.00	oui	oui	En fonction d'une étude de marché à faire pour évaluer le degré de faisabilité	2013
I491.503	Centrale pour le service des ambulances	2'300'000.00	oui	oui		2013
I581.509	Etude sur le travail social communautaire	A estimer		non	Pro Senectute a été mandaté pour une pré-étude sur le sujet (rendue en 2012) et le résultat démontrait qu'une étude complète à VDT semblait nécessaire.	2013
I620.501	Mise à niveau des jardins publics	80'000.00	oui	oui		2013
I620.501	Entretien des routes	150'000.00	?	oui		2013
I620.506	Achat d'une balayeuse	200'000.00	?	oui		2013
I700.509	Cadastre souterrain	180'000.00		non		2013
I700.509	Plan directeur des eaux	160'000.00	oui	non		2013
I710.501	Changement de conduite au Pont-de-la-Roche	45'000.00		non		2013
I790.501	Aménagement Place de la Gare Fleurier	à estimer	?	oui		2013
I790.501	Chauffage à distance des Bayards	50'000.00		non	Achat et révision des compteurs et échangeurs de chaleurs	2013
I790.501	Equipement Plaine-Fin à Môtiers	1'000'000.00		non	financé par la vente des terrains	2013
I790.501	Elimination des sites contaminés à Fleurier	80'000.00	oui	oui		2013
I790.501	Règlement des passages à niveau TRN	à estimer	?	oui		2013
I790.501	Place de la Gare Môtiers	à estimer	?	oui		2013
I790.501	Concept de réaménagement urbain du village de Couvet	à estimer		oui		2013
I790.501	Revitalisation et réaménagement des berges de l'Areuse	à estimer	oui	oui	A coordonner avec un programme fédéral de subventionnement de cette action	2013
I790.501	Jardin public - Impasse du Couchant à Couvet	à estimer	?	oui		2013
I790.501	Protection des eaux le Sucre / Bourquin	50'000.00	oui	oui	Une part importante du financement provient de subvention cantonale et de la Confédération	2013
I790.501	Equipement de l'Arnel à Môtiers	à estimer		non	Financé par un prélèvement à la réserve dessertes	2013
I790.501	Equipement du Pontet à Couvet	500'000.00	oui	oui	financé par la vente des terrains	2013
I830.501	Rénovation infrastructures Camping	à estimer		oui		2013
I943.506	Rempl. Mobilier salle spectacles Couvet	60'000.00		oui		2013
J942.503	Maison de l'Absinthe	2'000'000.00	oui	non		2013

**Anticipations des dicastères**

Chapitres	Description de l'investissement	Montant estimé	Subvention possible	Soumis aux mécanismes	Remarques	Année du crédit
<i>Exercice 2014</i>						
210	Rénovation appart. Rez collège des Bayards	100'000.00		oui		2014
343	Combes, changement tuyauterie	50'000.00		oui	Entre salle des machines et la rivière	2014
343	Remise aux normes patinoire	400'000.00	oui	oui		2014
343	CSR, création d'une salle de théorie	60'000.00	oui	oui	Agrandissement de la salle de séjour actuelle	2014
620	Entretien des routes	150'000.00		oui		2014
620	Inventaire et analyse des routes communales	80'000.00		oui		2014
620	Etude sur la prolongation des voies de mobilité douce au cœur des villages	A estimer		oui		2014
710	Remise à niveau des stations d'épuration	à estimer	oui	non		2014
790	Equipement de la Binrée à Fleurier	A estimer		non		2014
790	Etablissement de plans de quartier	A estimer	oui	oui		2014
790	Mise de la commune au régime 30 km/h	A estimer	oui	oui		2014
812	Remplacement d'un véhicule de l'équipe forestière.	55'000.00	non	oui	Financé par un prélèvement au fonds forestier de réserve.	2014
J942	Réfection appart.combes Pont 4, Saint-Sulpice	150'000.00		non		2014
J942	Réfection buvette La Robella	à estimer		non		2014
<i>Exercice 2015</i>						
491	Remplacement d'une ambulance	300'000.00	oui	oui		2015
620	Entretien des routes	150'000.00		oui		2015
790	Equipement des Crêts-de-Combe-Bertin à Couvet	A estimer		non		2015
J942	Rénovation Château de Travers	à estimer		non		2015

*Par nature*

N° compte	Libellé	Crédits votés		Disponible au 1.01.2012	Situation fin 2011	
		Date	Montant		Dépenses	Recettes
<b>CREDITS OUVERTS</b>						
<b>N5</b>	<b>D E P E N S E S</b>					
<b>N50</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>					
N501	Ouvrages de génie civil		25'690'664.00	13'518'724.58	12'417'813.52	1'909'688.45
N503	Terrains bâtis		1'589'600.00	517'119.64	1'071'520.36	4'469.00
N506	Mobilier, machines, véhicules		985'000.00	234'711.11	2'001'721.75	0.00
N509	Autres biens		3'020'000.00	2'904'105.05	115'894.95	0.00
<b>Total</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>		<b>31'285'264.00</b>	<b>17'174'660.38</b>	<b>15'606'950.58</b>	<b>1'914'157.45</b>
<b>N52</b>	<b>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</b>					
N522	Communes		541'600.00	541'600.00	0.00	100'000.00
<b>Total</b>	<b>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</b>		<b>541'600.00</b>	<b>541'600.00</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000.00</b>
<b>N56</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>					
N565	Institutions privées		0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>CREDITS A SOLLICITER</b>						
<b>N50</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>					
N501	Ouvrages de génie civil		4'345'000.00			
N503	Terrains bâtis		7'262'000.00			
N506	Mobilier, machines, véhicules		260'000.00			
N509	Autres investissements		1'340'000.00			
N563	Subventions à propres établissements		700'000.00			
<b>Total</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>		<b>13'907'000.00</b>			



## Planification financière quadriennale 2013-2016

De multiples dossiers à fort impact potentiel sont en cours de traitement à l'échelle cantonale et deux réformes fiscales déploient leurs effets en parallèle. Dans ce contexte, l'exercice prévisionnel est particulièrement délicat. Les principales hypothèses retenues à ce stade concernent la progression des salaires et charges sociales (caisse de pension), l'évolution des recettes fiscales, la diminution du nombre de classes des écoles, la hausse des dépenses d'aide sociale et d'intégration professionnelle, la concrétisation du projet de nouvelle répartition de l'imposition des personnes morales entre communes ainsi que différentes évolutions spécifiques attendues. Ne sont par contre pas pris en compte les effets éventuels du désenchevêtrement ou d'une réforme de la péréquation, deux dossiers qui pourraient modifier fondamentalement les prévisions. Surtout, conformément à l'approche retenue pour le budget 2013, les nouveaux reports de charges qui sont combattus par le Conseil communal ne sont pas non plus pris en compte.

Au vu de la situation, le Conseil communal a décidé d'entreprendre un nouveau programme d'optimisation financière durant l'exercice 2013, avec un objectif d'amélioration durable de 500'000.- francs dès 2014.

<i>Evolution prévisionnelle du compte de fonctionnement</i>	Budget 2013	Prévision 2014	Prévision 2015	Prévision 2016
<b>Administration</b>	<b>-3'650'000.00</b>	<b>-3'850'000.00</b>	<b>-3'860'000.00</b>	<b>-3'900'000.00</b>
Dépenses	4'820'000.00	5'010'000.00	5'020'000.00	5'060'000.00
Produits	1'160'000.00	1'160'000.00	1'160'000.00	1'160'000.00
<b>Sécurité publique</b>	<b>-1'430'000.00</b>	<b>-1'480'000.00</b>	<b>-1'480'000.00</b>	<b>-1'490'000.00</b>
Dépenses	3'040'000.00	3'090'000.00	3'100'000.00	3'110'000.00
Produits	1'610'000.00	1'610'000.00	1'610'000.00	1'610'000.00
<b>Enseignement - formation</b>	<b>-10'890'000.00</b>	<b>-10'930'000.00</b>	<b>-10'880'000.00</b>	<b>-10'830'000.00</b>
Dépenses	19'560'000.00	19'590'000.00	19'460'000.00	19'350'000.00
Produits	8'670'000.00	8'660'000.00	8'580'000.00	8'510'000.00
<b>Culture, loisirs et sports</b>	<b>-2'360'000.00</b>	<b>-2'410'000.00</b>	<b>-2'480'000.00</b>	<b>-2'490'000.00</b>
Dépenses	3'340'000.00	3'390'000.00	3'460'000.00	3'470'000.00
Produits	980'000.00	980'000.00	980'000.00	980'000.00
<b>Santé</b>	<b>-780'000.00</b>	<b>-1'040'000.00</b>	<b>-1'050'000.00</b>	<b>-1'100'000.00</b>
Dépenses	2'400'000.00	2'510'000.00	2'520'000.00	2'570'000.00
Produits	1'620'000.00	1'470'000.00	1'470'000.00	1'470'000.00
<b>Prévoyance sociale</b>	<b>-5'690'000.00</b>	<b>-6'040'000.00</b>	<b>-6'210'000.00</b>	<b>-6'410'000.00</b>
Dépenses	8'030'000.00	8'380'000.00	8'550'000.00	8'750'000.00
Produits	2'340'000.00	2'340'000.00	2'340'000.00	2'340'000.00
<b>Trafic</b>	<b>-4'870'000.00</b>	<b>-4'920'000.00</b>	<b>-5'020'000.00</b>	<b>-5'030'000.00</b>
Dépenses	5'630'000.00	5'680'000.00	5'780'000.00	5'790'000.00
Produits	760'000.00	760'000.00	760'000.00	760'000.00
<b>Environnement</b>	<b>-580'000.00</b>	<b>-580'000.00</b>	<b>-590'000.00</b>	<b>-600'000.00</b>
Dépenses	6'500'000.00	6'510'000.00	6'530'000.00	6'550'000.00
Produits	5'930'000.00	5'930'000.00	5'940'000.00	5'950'000.00
<b>Economie publique</b>	<b>720'000.00</b>	<b>680'000.00</b>	<b>680'000.00</b>	<b>670'000.00</b>
Dépenses	2'470'000.00	2'620'000.00	2'630'000.00	2'640'000.00
Produits	3'190'000.00	3'310'000.00	3'310'000.00	3'310'000.00
<b>Finances et impôts</b>	<b>28'920'000.00</b>	<b>28'750'000.00</b>	<b>29'390'000.00</b>	<b>29'430'000.00</b>
Dépenses	7'810'000.00	7'920'000.00	7'920'000.00	7'940'000.00
Produits	36'730'000.00	36'680'000.00	37'310'000.00	37'370'000.00
<b>Programme d'amélioration financière 2013 (effet dès 2014)</b>		<b>500'000.00</b>	<b>500'000.00</b>	<b>500'000.00</b>
<b>Résultat</b>	<b>-620'000.00</b>	<b>-1'310'000.00</b>	<b>-1'020'000.00</b>	<b>-1'260'000.00</b>
<b>Dépenses</b>	<b>63'610'000.00</b>	<b>64'710'000.00</b>	<b>64'980'000.00</b>	<b>65'220'000.00</b>
./. Amortissements	3'600'000.00	3'930'000.00	3'950'000.00	3'980'000.00
Dépenses hors amortissements	60'010'000.00	60'780'000.00	61'030'000.00	61'240'000.00
<b>Produits</b>	<b>62'990'000.00</b>	<b>62'900'000.00</b>	<b>63'470'000.00</b>	<b>63'460'000.00</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>2'980'000.00</b>	<b>2'120'000.00</b>	<b>2'440'000.00</b>	<b>2'220'000.00</b>

Compte tenu des hypothèses posées et pour autant que l'objectif du programme d'amélioration financière soit atteint, les limites de déficit fixées par les mécanismes de maîtrise des finances devraient être respectées tout au long de la législature. L'écart à la limite serait toutefois très faible en 2014 et en 2016. Du côté des investissements, le plafond des investissements nets soumis aux mécanismes de maîtrise des finances devrait demeurer supérieur à 3 millions de francs. Ce niveau devrait être suffisant pour assurer la concrétisation des projets de développement de la commune tels qu'exprimés dans le programme de législature et le budget des investissements, sans avoir recours à des demandes de dérogation.

<b>Respect des mécanismes</b>		<b>Budget 2013</b>	<b>Prévision 2014</b>	<b>Prévision 2015</b>	<b>Prévision 2016</b>
Respect des mécanismes	Limite de déficit selon mécanismes de maîtrise des finances	1'390'000.00	1'390'000.00	1'360'000.00	1'290'000.00
	Ecart entre limite et résultat prévisionnel	770'000.00	80'000.00	340'000.00	30'000.00
	Plafond des investissements nets soumis selon mécanismes	4'260'000.00	3'030'000.00	3'480'000.00	3'170'000.00

Les résultats négatifs prévus au niveau du compte de fonctionnement devraient peser progressivement sur le niveau de notre fortune nette, engendrant un resserrement des limites de déficit fixées par les mécanismes de maîtrise, qui pourraient être réduites d'environ 100'000.- francs au terme de la législature.

En lien avec ce constat, il convient toutefois de relever que la fortune nette devrait demeurer tout au long de la législature à un niveau supérieur à celui qu'il était à la création de notre commune. Cela signifierait qu'au terme deux législatures, la commune de Val-de-Travers aurait su conserver intact le bilan hérité des anciennes entités. Cela tout en absorbant la diminution de la fiscalité communale de 5 points intervenue en 2009 et les effets des baisses fiscales décidées à l'échelle cantonale en faveur des personnes physiques et morales.

Du côté de l'endettement, la hausse qui prévaut depuis l'an dernier devrait se poursuivre, avec une forte augmentation entre 2013 et 2014. Cette évolution n'est pas inquiétante, car elle est en bonne partie à mettre en lien avec des revenus qui couvrent le remboursement et la charge d'intérêt des emprunts. A titre d'exemples, citons le chauffage à distance de Couvet ou l'équipement de zones à bâtir, qui font l'objet de refacturations ultérieures. Notre commune devrait également bénéficier de prêts sans intérêt pour plusieurs millions de francs au titre de la nouvelle politique régionale, pour la réalisation de projets tels que la Maison de l'absinthe ou l'équipement de la zone de la Léchère.

<b>Evolution des indicateurs</b>		<b>Budget 2013</b>	<b>Prévision 2014</b>	<b>Prévision 2015</b>	<b>Prévision 2016</b>
Evolution des indicateurs	Fortune nette au 1er janvier	27'790'000.00	27'180'000.00	25'870'000.00	24'850'000.00
	<b>Fortune nette au 31 décembre</b>	<b>27'180'000.00</b>	<b>25'870'000.00</b>	<b>24'850'000.00</b>	<b>23'600'000.00</b>
	<b>Total des nouveaux investissements</b>	<b>13'370'000.00</b>	<b>6'690'000.00</b>	<b>1'430'000.00</b>	<b>700'000.00</b>
	dont autofinancés (non soumis aux mécanismes)	6'050'000.00	3'120'000.00	80'000.00	0.00
	dont financés par prélèvement à une réserve (non soumis)	1'010'000.00	840'000.00	800'000.00	700'000.00
	dont à amortir par l'impôt (soumis)	6'310'000.00	2'730'000.00	550'000.00	0.00
	<b>Dettes au 31 décembre</b>	<b>71'080'000.00</b>	<b>75'140'000.00</b>	<b>73'640'000.00</b>	<b>70'920'000.00</b>

Pour terminer, il convient de souligner qu'au-delà de l'impérative nécessité de mener un nouveau programme d'assainissement financier, la capacité de notre commune à défendre ses intérêts sur la scène cantonale sera déterminante. Il s'agira à court terme d'obtenir le refus des reports de charges discutés actuellement, ainsi que le maintien de la péréquation verticale. Puis, il faudra que le Conseil communal continue à s'engager activement dans les grands dossiers cantonaux. A titre d'exemple, un désenchevêtrement du secteur de la prévoyance sociale pourrait provoquer une amélioration importante pour notre commune. La réforme de la péréquation portera quant à elle sur des revenus vitaux pour Val-de-Travers, qui pèsent bon an mal an plus de 6 millions de francs.

Face à ces enjeux, le fait de disposer d'un exécutif professionnel entretenant des relations étroites avec la députation valloisienne au Grand Conseil pourrait s'avérer particulièrement précieux.